

Mordons les chiens de garde !

Revue de presse n°33

janvier-mars 2024

Mouvements et initiatives populaires

Table des matières

Occupons le Terrain (28 septembre 2023)	3
Occupons le Terrain (13 octobre 2023)	8
Occupons le Terrain, 27 octobre 2023	15
Occupons le Terrain du 15 novembre 2023	23
Occupons le Terrain (8 décembre 2023)	34
Dissolution des Soulèvements de la Terre : la décision mise en délibéré.....	44
La dissolution des Soulèvements de la Terre définitivement annulée.....	47
Procès du 28 novembre [mégabassines] - Déclaration commune au tribunal	49
Un survol de l'actualité du mouvement des Soulèvements de la Terre - Septembre 2023.....	50
Véloroute, arbres et agriculture... Le projet alternatif des opposants à l'A69	53
Contre l'A69, plus de 10 000 personnes à Saïx manifestent joyeusement, montent une ZAD sur le chantier et envahissent les sites de bétonneurs, mais la gendarmerie attaque brutalement les bâtiments occupés	56
Mobilisation contre l'A69 : la zad expulsée, neuf interpellations	58
Expulsé de son arbre, Thomas Brail continue sa grève de la faim	60
« Lycéens, nous sommes en grève contre l'A69 ».....	62
Mégabassines retoquées : la justice légitime-t-elle les luttes de terrain ?	64
Méga-église en Ardèche : la justice suspend les travaux	66
L'eurodéputée écologiste Michèle Rivasi est morte	67
Un camping sauvage contre la destruction des terres de Gonesse	69
Vague d'actions en tout genre contre Lafarge et le monde du béton - Bilan d'étape	73
Zad contre aéroport : au Japon, le combat dure depuis plus de 50 ans	77
Au Brésil, les peuples autochtones remportent une victoire pour leurs terres	81
Une commune qui installe et loge des paysan-nes	82
150 militants ferment le ministère de la Transition écologique	82
« Des ados se font gazer » : en Guyane, les Amérindiens combattent une centrale électrique	83
Coopérative l'Arban : pour une propriété commune et collective	87
Dialogue entre le débardeur à cheval Florent Daloz et la propriétaire forestière Marion Ciréfica	90
Les alternatives écolos à l'exploitation intensive de la forêt	94
Désertier l'emploi, c'est refuser tous les systèmes d'oppression	99
Écoles dans la nature : des bienfaits qui ont un prix.....	101
En Angleterre, la folle histoire d'une victoire contre les autoroutes	107
Bricoler pour réparer le(ur) monde : les ruraux précaires montrent le geste	111
Occupation du chantier de 3e tronçon du téléphérique sur le glacier de la Girose	115
Communiqué de l'EZLN - Neuvième partie : La nouvelle structure de l'autonomie zapatiste	121
Les deux piliers de l'écocialisme démocratique	124
Les fermes coopératives, des terres en tension.....	129
Pourquoi la désobéissance civile pourrait s'intensifier.....	132
« Faire quelque chose, le partager », sans visée commerciale : le combat du logiciel libre n'est pas mort	136
Pour un nouveau rapport au travail : expérimenter la polyactivité.....	140

Occupons le Terrain (28 septembre 2023)

Le billet de la rédac' :



Dans ce numéro, les infos vont par deux, comme les chaussettes et les pingouins sur la banquise.

Occupons le Terrain organise deux Journées des Luttés de Territoire, à Liège dimanche 1er octobre et à Namur samedi 7 octobre. L'occasion de fêter les victoires remportées par des collectifs ces derniers mois, mais surtout d'échanger les expériences... et les bons plans qui ont permis de remporter ces victoires. Et l'occasion de débattre aussi sur ce qu'OLT peut apporter à ces luttes, notamment par le biais des coordinations locales que nous continuons à mettre en place.

Les hasards de l'actualité font que nous faisons aussi écho à deux luttes contre des projets immobiliers dans des communes semi-rurales voisines. Deux lotissements de taille moyenne, qui pourraient ne gêner que les voisins immédiats, mais qui posent des questions beaucoup plus générales sur la nécessité de combattre l'étalement urbain, de défendre les terres agricoles, les espaces verts et la biodiversité et de bousculer l'indifférence, voire la complicité, de tant d'autorités communales face à des projets qui privatisent sans état d'âme des ressources essentielles à la collectivité.

Bonne lecture et bonne réflexion !

À LA UNE

Répondez à l'enquête publique sur la Stratégie Biodiversité 360°!

La Stratégie Biodiversité 360° est soumise à enquête publique jusqu'au 2 octobre. Il est important d'y répondre pour montrer que les citoyens et citoyennes se soucient de la biodiversité ! En effet, la pression des lobbies de l'agro-industrie menace de vider de sa substance cette stratégie, pourtant déjà non contraignante...

Réagissez en utilisant la lettre type de Canopea ou, mieux encore si vous avez un peu de temps à y consacrer, en donnant votre propre avis via le questionnaire en ligne ! [...]



NOUVELLES DES COLLECTIFS ET DES MOUVEMENTS

Les défenseurs du Bois d'Imbrechies devant le Parlement Wallon



Depuis plusieurs mois, le collectif « Sauvons le bois d'Imbrechies », dans l'entité de Bernissart, se bat pour sauvegarder une forêt ancienne menacée par un projet de zoning. Une pétition a été lancée et plus de 4 000 signatures ont été récoltées dont plus de 1 000 provenant de Bernissartois !

Les défenseurs du bois ont donc pu être entendus par les membres de la commission de l'Économie et de l'Aménagement du Territoire du Parlement Wallon. Les députés ont été sensibles aux arguments du collectif et le ministre Borsus encourage l'intercommunale porteuse du projet à retirer sa demande et à chercher un autre lieu plus optimal et moins impactant pour la biodiversité. La décision est attendue dans les prochains mois, croisons les doigts ! [...]

À Fy (Aywaille), les habitants disent « Protégeons nos campagnes, Stop béton »



Un projet de lotissement (15 à 20 maisons) comme il y en a tant dans les zones semi-rurales et rurales. Des prairies et des terres agricoles sacrifiées, des sols artificialisés et pollués, de nouvelles routes à tracer... qui ouvrent la possibilité de créer plus tard d'autres lotissements.

À Fy, des habitants refusent cette logique, pour leur village et pour tous les autres. Ils ont entamé la lutte contre ce lotissement en posant les questions de fond qu'évitent d'aborder les promoteurs et, malheureusement, beaucoup d'autorités communales. [...]

Des villas à 500 000 euros pour remplacer des prairies ?



Tandis qu'à Fy un lotissement « classique » menace terres agricoles et espaces verts, dans le village voisin de Hoyemont, c'est un projet de lotissement de « villas de résidence secondaire » qui pointe son nez... avec les mêmes conséquences évidemment.

Ces villas de luxe ne sont pas un projet « écoresponsable » et encore moins un projet social. Juste une opération financière de haut vol au détriment de la biodiversité et du cadre de vie de la population, dont ne veut absolument pas le collectif des habitants. [...]

ANALYSES

Comment échapper à la canicule en ville ?



Le climat se réchauffe et les canicules sont de plus en plus fréquentes... Peut-on encore trouver un peu de fraîcheur dans les villes ? Dans ce reportage, l'efficacité de différents systèmes de "climatisation urbaine" a été mesurée et ce qui fonctionne le mieux... ce sont les arbres ! Il est donc essentiel de les préserver... En ville, chaque arbre compte !

Vidéo :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ5MlslmEyNDBhMWIxMDk0MlIsZmFsc2Vd



Abattage d'arbres : quelle réglementation en Wallonie ?

Quelle est la réglementation en matière d'abattage d'arbres en Wallonie ? Dans quels cas faut-il un permis ? Des citoyens et citoyennes confrontés à des abattages d'arbres se posent souvent ces questions... Thibaut Paché, juriste, nous éclaire sur le sujet. [...]

APPELS À LA SOLIDARITE

Pétition OLT Liège

Du logement pour toutes et tous, tout en sauvant les espaces verts et les terres agricoles !



La régionale liégeoise d'Occupons le Terrain, qui réunit une petite vingtaine de collectifs, a lancé une pétition réclamant des 24 communes de l'arrondissement de Liège qu'elles s'engagent à refuser systématiquement toute demande de permis concernant des espaces verts et des terres agricoles, et donnent la priorité à la rénovation des logements existants.

L'objectif est de réunir 10 000 signatures sur cette pétition, afin d'interpeller sur cette base ces communes, et d'intervenir dans les débats en vue des élections régionales, provinciales et communales de 2024. [...]

Faites un don pour sauver les 238 arbres de la colline d'Auderghem !



Malheureusement, le permis pour le projet immobilier « Côté Colline » à Auderghem a été délivré par la Région de Bruxelles-Capitale le 9 mai 2023, suite à l'avis favorable unanime émis par la Commune d'Auderghem et la Région fin 2022.

En dépit d'une pétition qui a récolté à ce jour plus de 2 700 signatures, le permis délivré inclut l'autorisation d'abattre les 238 arbres présents sur le site.

Le collectif Save Bergoje Trees va introduire un recours au Conseil d'État pour demander l'annulation du permis. La procédure de recours devrait durer en principe 2 à 3 ans et entraînera un coût qui se chiffre en dizaines de milliers d'euros. Pour cette raison, le collectif lance une campagne de crowdfunding pour l'aider à financer cette procédure.

Soutenez le recours de Canopea et Dryade contre Liège Airport !

En janvier 2023, Liège Airport obtenait un nouveau permis unique pour l'exploitation de l'aéroport de Liège-Bierset.

Ce permis limite à 55 000 le nombre annuel de mouvements autorisés pour les avions dont la masse maximale au décollage est égale ou supérieur à 34 tonnes (ce qui représente déjà une augmentation de 40 % par rapport

au 39 124 mouvements opérés en 2021...), mais ne limite pas le nombre de mouvements des avions plus légers ! [...]



Occupons le Terrain 13 octobre 2023

Le billet de la rédac' :



Bonjour ! Les deux derniers numéros de la newsletter n'ont pas pu atteindre tous nos abonné·e·s parce que nous avons explosé le nombre d'envois possibles avec l'outil employé jusqu'ici. Un changement d'outil plus tard, nous pensons avoir résolu le problème et nous espérons que désormais vous recevrez toutes et tous cette newsletter bimensuelle... et que la croissance rapide du nombre de nos abonnés se poursuivra ! L'actualité est un peu moins dense cette quinzaine, ce qui permet de mettre en évidence la très belle victoire remportée par le collectif Hot Water et les habitants de Baelen contre le projet de création d'une ferme industrielle de saumons.

Cela nous donne aussi l'occasion de revenir sur la réussite des rencontres organisées par Occupons le Terrain à Liège et à Namur. Et cela nous permet aussi de lancer un appel : nous sommes à la recherche de personnes prêtes à donner du temps pour créer du contenu visuel pour les réseaux sociaux d'OLT (format Instagram en priorité). Si vous êtes cette personne ou que vous la connaissez, merci d'écrire

à communication@occuponsleterrain.be ! Ça sera un super bon moyen pour vous de participer aux luttes de terrain... et une fameuse aide pour nous !

À LA UNE

De belles réussites pour les deux premières Journées des Luttés de Territoire à Liège et à Namur

Grande première pour OLT qui a organisé deux Journées des Luttés de Territoires, à Liège le 1^{er} octobre et à Namur le 7 octobre.

De l'avis unanime des participant.e.s, deux belles réussites qui ont permis de fêter les victoires remportées ces derniers mois, d'échanger les expériences entre collectifs et personnes sympathisantes d'OLT et de présenter les perspectives de campagne d'OLT pour les prochains mois sur ces régions, le tout avec détermination, enthousiasme... et dans la bonne humeur.

Une expérience qui se renouvellera certainement...



VICTOIRES

À Baelen, les saumons resteront dans les rivières



La société Cold Water a eu l'idée – saugrenue mais sans doute lucrative – de créer une ferme industrielle d'élevage de saumons sur le zoning de Baelen (en communauté germanophone). Celle-ci entraînerait une énorme consommation d'eau. Les habitants de la région n'ont pas apprécié ce projet qui viderait rapidement

la nappe phréatique, au risque d'affaissements de terrains et de non-alimentation des rivières en cas de sécheresse.

La pétition du collectif Hot Water a recueilli plus de 5–400 signatures !

Il y a deux semaines, la bonne nouvelle est tombée : la ministre Céline Tellier a refusé le permis pour des forages-tests en vue de construire cette ferme à saumons. Félicitations à Hot Water ! [...]

En France, la Justice annule 15 méga-bassines



Après des mois de lutte, une nouvelle victoire. Mardi 3 octobre, le tribunal administratif de Poitiers a annulé deux arrêtés préfectoraux autorisant la création de quinze méga-bassines en nouvelle-aquitaine, d'une capacité totale d'environ 3 millions de mètres cubes.

Le principe des méga-bassines est de prélever de l'eau dans les nappes superficielles en hiver pour la mettre à disposition d'agriculteurs irrigant en été quand la pluie se fait rare. Le tribunal a jugé que ces projets n'étaient « pas associés à de réelles mesures d'économie d'eau » et n'étaient pas adaptés aux effets du changement climatique.[...]

NOUVELLES DES COLLECTIFS ET DES MOUVEMENTS

Ils se sont levés avec Fy-erté contre le projet de lotissement !

Nous vous l'expliquions dans la précédente newsletter, le petit village de Fy (dans la commune d'Aywaille), 25 habitations construites au fil des décennies, est menacé par un projet immobilier de 25 logements, exemple chimiquement pur d'étalement urbain échevelé.

L'enquête publique vient de se terminer et la réponse a été à la hauteur de l'indignation des habitants : plusieurs dizaines de lettres d'opposition et 344 signatures via la pétition papier... sans oublier la fête-promenade qui avait réuni plusieurs dizaines de personnes le 17 septembre.

À lire aussi, le très bon billet d'Éric Deffet dans Le Soir.



Interview de Raphaële Buxant, cofondatrice de la coordination zonale du Brabant Wallon



« Le béton coule à flot un peu partout en Brabant wallon ! On y déroule le tapis rouge aux promoteurs... Cela ne peut plus continuer, surtout dans le contexte social et environnemental que nous connaissons ! D'autant plus que nous avons l'impression qu'il y a une accélération de la bétonisation sur des terrains non artificialisés...

C'est pourquoi la mobilisation citoyenne se renforce avec la création d'une coordination zonale d'Occupons le terrain en Brabant Wallon ! ».

Découvrez dans cet article d'Espace Vie une interview de sa cofondatrice, Raphaële Buxant.

Enquêtes publiques : réagissons !

La Hulpe : des arbres menacés par le projet de réaffectation des anciennes papeteries



À La Hulpe, une enquête publique est actuellement en cours avec pour objet la phase II de l'aménagement des anciennes papeteries en bureaux et logements. Il s'agit d'un projet de démolition-reconstruction mais qui en profite pour rogner sur les espaces verts en détruisant au passage un poumon vert de la commune... Soutenez La Hulpe Environnement en répondant à l'enquête publique avant le 16 octobre ! [...]

ANALYSES

Recueil d'informations pour la défense des chemins et sentiers



Itinéraires Wallonie a publié un recueil d'informations utiles pour la défense de la petite voirie. Que faire lorsqu'un sentier est menacé ? Où s'informer ? Qui peut-on interpeller ? Vous trouverez les réponses à toutes ces questions dans ce document.

(<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MjsxNTlwO2h0dHBzOi8vd3d3Lml0aW5lcmFpcmVzd2FsbG9uaWUuYmUvY2hmL3ZvaXJpZS5wZGY7OzFhMmFiNzY5NzYyZDA5ZjQ4MzExZGE0MzQ2ZjdkMTQl>)

APPELS À LA SOLIDARITÉ

Faites un don pour soutenir le recours de Canopea et Dryade contre le nouveau permis accordé à Liège Airport !



En janvier 2023, Liège Airport obtenait un nouveau permis unique pour l'exploitation de l'aéroport de Liège-Bierset. Ce permis limite à 55 000 le nombre annuel de mouvements autorisés pour les avions dont la masse maximale au décollage est égale ou supérieur à 34 tonnes (ce qui représente déjà une augmentation de 40 % par rapport au 39 124 mouvements opérés en 2021...), mais ne limite pas le nombre de mouvements des avions plus légers !

Ce nouveau permis est incompatible avec la protection de la santé humaine (réduction du bruit) et du climat planétaire (réduction des émissions de gaz à effet de serre). Après une analyse approfondie du dossier, Canopea et Dryade ont donc décidé d'entreprendre un recours en annulation du permis délivré à Liège Airport.

Soutenez ce recours en faisant un don afin de faire annuler le permis délivré !

(<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MjsxNTlwO2h0dHBzOi8vc29ldGVuaXluY2Fub3BIYS5iZS9mciIGUi9wc m9qZWN0L3N0b3AtYXUtcGVybWlzLWRIbGI2cmUtYSIsaWVnZSIhaXJwb3J0P3RhYjIvdmVydmlldzs7Nz hjODA5OTlyZjY0NDdlM2EzN2ZmYzgINmQyODFkZWY%3D>)

Du logement pour toutes et tous, tout en sauvant les espaces verts et les terres agricoles !



« La région liégeoise étouffe sous le béton. En ville comme dans la périphérie, les nouvelles constructions pullulent, grignotant sans cesse les espaces verts et les terres agricoles et menaçant de nombreux poumons verts. En même temps, les logements inoccupés se comptent par milliers dans les centres et les friches industrielles tapissent nos vallées. »

C'est ainsi que commence la pétition lancée par la régionale liégeoise d'Occupons le Terrain qui réunit une petite vingtaine de collectifs. Et c'est cette situation qu'elle veut changer en réclamant – notamment – des 24 communes de l'arrondissement de Liège qu'elles s'engagent à refuser systématiquement toute demande de permis concernant des espaces verts et des terres agricoles qui « contribuent à la préservation de l'environnement, la santé et la qualité de vie de la population et à imposer la priorité à la rénovation du

santé et

bâti existant, à l'occupation des logements inoccupés et à la réaffectation des friches industrielles et commerciales, dans la perspective de développer le logement en ayant une attention particulière pour les personnes à faibles revenus ».

La pétition :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MjsxNTlwO2h0dHBzOi8vb2NjdXBvbnNsZXRIcnJhaW4uYmUvcGV0aXRpb24tb2x0LWxpZWdILTlwMjltMjAyMy87OzljOGJhNGQxNzAyYzQwZTI1OGFiZTkyNTg5YTE0NzFj>

Faites un don pour sauver les 238 arbres de la colline d'Auderghem !

Malheureusement, le permis pour le projet immobilier « Côté Colline » à Auderghem a été délivré par la Région de Bruxelles-Capitale le 9 mai 2023, suite à l'avis favorable unanime émis par la Commune d'Auderghem et la Région fin 2022. En dépit d'une pétition qui a récolté à ce jour plus de 2 700 signatures, le permis délivré inclut l'autorisation d'abattre les 238 arbres présents sur le site.



Le collectif Save Bergoje Trees va introduire un recours au Conseil d'État pour demander l'annulation du permis. La procédure de recours devrait durer en principe 2 à 3 ans et entraînera un coût qui se chiffre en dizaines de milliers d'euros. Pour cette raison, le collectif lance une campagne de crowdfunding pour

l'aider à financer cette procédure.

Faire un don :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MjsxNTlwO2h0dHBzOi8vd2h5ZG9uYXRILmNvbS9mci9mdW5kcmFpc2luZy9zYXZILWJlcmdvamUtdHJlZXM7O2M0NGJjMTRjYzlhNDBiMThlZjc2MWY3MmY5MzZTRk>

[...]



Occupons le Terrain, 27 octobre 2023



Le billet de la rédac' :

Nous vous l'annonçons fièrement dans le dernier numéro : nous avons un nouvel outil pour envoyer la newsletter à l'ensemble de nos abonnés (dont le nombre continue d'augmenter de semaine en semaine)... mais ce nouvel outil s'est montré un peu capricieux. Certains et certaines d'entre vous ont reçu deux copies et malheureusement un petit nombre semble ne pas l'avoir reçu. Nous sommes désolés pour ce désagrément, normalement tout sera rentré dans l'ordre avec cet envoi !

Nous en profitons pour vous rappeler que l'ensemble des newsletters parues est accessible sur notre site (onglet Newsletter).

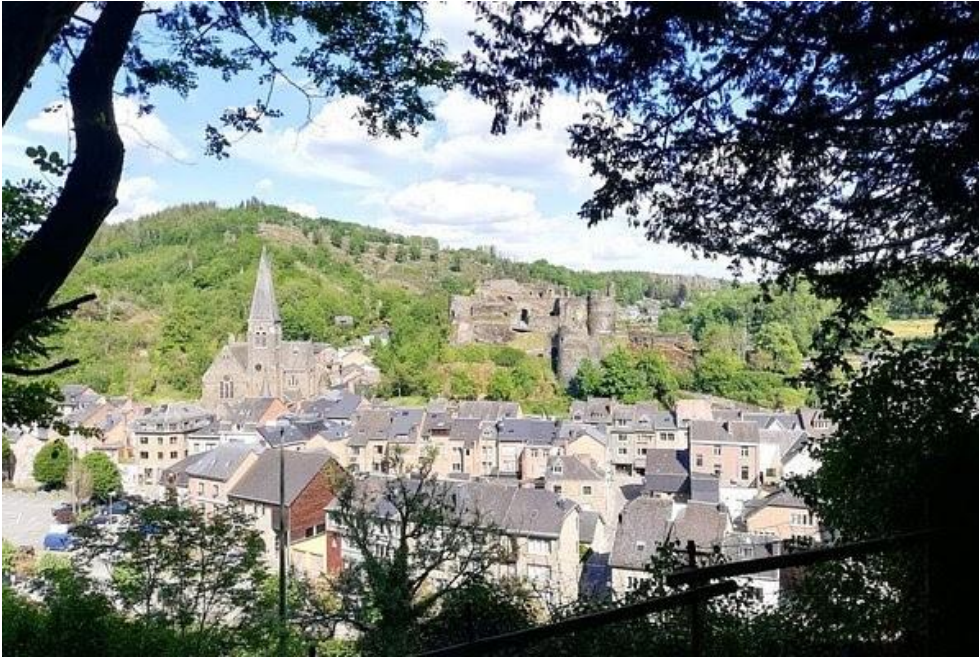
Bienvenue dans cette newsletter qui vous emmènera de Mons à Liège et de Wavre au coeur de l'Ardenne... Bon voyage !

À LA UNE

(Sainte-)Ode à l'enterrement de la participation citoyenne

Que pensent nos élus et élues de la participation citoyenne ? En théorie, beaucoup de bien (ils le disent tout le temps !) Dans la pratique, beaucoup font preuve d'un enthousiasme plus limité. Et quand certains livrent le fond de leur pensée sur les citoyens qui répondent aux enquêtes publiques, on peut s'accrocher !

La preuve avec une déclaration faite au nom du Conseil communal de Sainte-Ode, charmante commune de la province de Luxembourg.



En juin dernier, le projet de Schéma de Développement territorial élaboré par la Région wallonne a été soumis à une enquête publique. Toutes les communes devaient rendre un avis et les citoyens pouvaient également donner le leur.

Les avis critiques des citoyens relevaient généralement du « *On reconnaît un effort mais c'est trop peu, il faut aller plus loin et plus vite* ». Par contre, une majorité de communes ont rendu un avis (fortement ou prudemment) négatif. Ce fut principalement le cas dans les communes rurales où dominait (ouvertement ou prudemment) le « *Ça va trop loin, laissez-nous continuer à bétonner nos campagnes comme avant* ».

Les communes devaient aussi répercuter dans leur réponse à la Région les opinions données par leurs habitants. Nous n'avons pas pu consulter toutes ces réponses (loin de là !) mais une d'entre elles a attiré notre attention. Il s'agit de celle de la commune de Sainte-Ode en plein cœur de la province de Luxembourg. Parmi la longue liste de « *Considérant...* » qui précèdent la décision finale, on trouve ce petit bijou : « *Considérant qu'il est à craindre que les avis émis dans le cadre de l'enquête publique ne soient finalement le fait que d'associations ayant un objet social en lien avec le SDT ou le fait de citoyens très engagés, et dès lors loin d'assurer une représentativité citoyenne.* »

Un passage un peu alambiqué mais que l'on pourrait traduire en termes un peu plus directs par « *La majorité des habitants n'ont pas d'avis, ce sont des veaux et on se fout de leur non-avis. Ceux qui ont un avis, ce sont des excités et on se fout de leur avis* ».



Finalement, ce n'est pas si compliqué que cela, la participation citoyenne...

Merci au collectif **Celly-C-Nous** qui nous a transmis l'info que vous pourrez découvrir en détail et en contexte ici :

<https://www.deliberations.be/sainte-ode/19-juillet-2023-20-00/avis-sur-ladoption-du-schema-de-developpement-du-territoire-sdt>

25 octobre 2023

BIENVENUE

Wavre, Notre Ville



« Wavre, Notre Ville » est un groupement qui s'est constitué en mars 2021 pour défendre une magnifique hêtraie du Bois de Beumont, menacée par la construction d'une voirie liée à un nouveau quartier Matexi. Depuis lors, le collectif s'est étendu géographiquement et il a élargi ses objectifs qui couvrent désormais la défense d'autres sites, l'amélioration et la protection de la qualité de vie dont la lutte contre les nuisances, la bonne gestion des deniers publics et le respect des valeurs démocratiques. Bienvenue parmi nous à « Wavre, Notre Ville » ! [...]

VICTOIRES

Le Bois d'Imbrechies préservé... et bientôt toutes les forêts anciennes ?



Victoire pour le collectif « Sauvons le bois d'Imbrechies » ! IDETA a officiellement retiré sa demande de modification du plan de secteur qui visait à agrandir le zoning d'Harchies ! Bravo au collectif dont la mobilisation a non seulement permis de sauver ce site de l'urbanisation mais a aussi contribué à mettre dans le débat public la question de la préservation des forêts anciennes... [...]

NOUVELLES DES COLLECTIFS ET DES MOUVEMENTS

À Mons, le Champ de Mars, vous connaissez ?



À Mons, plusieurs projets immobiliers hors norme fleurissent un peu partout. L'université de Mons contribue largement à cet urbanisme des grandeurs. En 2015, elle aurait établi un plan directeur pour le campus dont aucun riverain n'a eu connaissance. Son futur chantier ? Une « tour » de près de 7 500 m² et 28 m de haut. Sans se soucier des habitants du quartier ni des arbres et haies remarquables voués à la destruction. Un collectif a formé les rangs sur son Champ de Mars. [...]

Le collectif Celly-C-Nous a deux ans



Le collectif Celly-C-Nous s'est constitué il y a deux ans pour contrer la création d'un vaste complexe touristique de luxe comprenant, entre autres, des gîtes de grande capacité, un hôtel et leurs activités annexes pouvant loger jusqu'à 700 personnes sur la butte du Celly... en pleine zone forestière et agricole.

Le 11 novembre, le collectif invite tous ses soutiens à un grand souper d'anniversaire où il présentera les dernières évolutions du dossier et ses propositions pour la suite de l'action.

Pour les renseignements pratiques, voir l'agenda ci-dessous. [...]

La coordination zonale du Brabant Wallon, c'est (bien) parti !

La coordination locale d'Occupons le terrain en Brabant Wallon s'est officiellement constituée lors d'une réunion ce 18 octobre. Après une première partie consacrée à la présentation des différents collectifs présents et à quelques échanges d'expériences, nous avons discuté du rôle des coordinations locales, ce que chacun et chacune attendait d'une coordination sur la province, des moyens d'intégrer d'autres collectifs...

La prochaine réunion permettra de définir les priorités concrètes de travail et la structuration la plus adaptée. Si vous souhaitez participer à la coordination brabançonne, contactez-nous.

Code Rouge s'attaque au secteur aérien



Pour son troisième cycle de désobéissance civile massive, Code Rouge agira du 15 au 17 décembre contre le secteur de l'aviation ! L'industrie de l'aviation est désastreuse pour le climat et la biodiversité, nuit à la santé publique, détruit les terres agricoles et l'économie locale et bénéficie de nombreuses subventions.

Il est temps d'opérer un virage à 180 degrés !

Pour plus d'infos pratiques et pour connaître les dates des séances d'information, consultez notre agenda ci-dessous. [...]

ANALYSES

Fin du monde et fin du mois, climat et logement : ne choisissons pas !



Comment concilier transition écologique et droit à un logement décent pour tous et toutes, y compris les plus vulnérables? Après un long travail au sein de la Coalition Climat, le Pacte Logement-Energie prend son envol et est prêt à être disséminé dans la société civile belge. Il représente une alliance entre organisations environnementales et sociales pour accélérer la rénovation des logements.

Favoriser l'accès à un logement décent pour tous et toutes en préservant le climat et la biodiversité, c'est possible ! [...]

La vie sur Terre est « en état de siège »



Contre des projets inadaptés ou nuisibles, il est souvent nécessaire de s'appuyer sur des réglementations urbanistiques pointues et de débusquer patiemment les failles dans des dossiers de centaines de pages. Mais, face aux bétonneurs dont les raisonnements restent hermétiquement bloqués sur « le droit de propriété permet de » et « le Plan de Secteur dit que », il est indispensable de regarder au-delà de cet horizon rabougri et de rappeler pourquoi nous nous battons avec un tel sentiment d'urgence : parce que la vie sur Terre est « en état de siège », comme l'explique une équipe internationale de scientifiques (<https://occuponsleterrain.be/?nltr=NjsxNTlwO2h0dHBzOi8vcvVwb3J0ZXJyZS5uZXQvTGEtdmllXNlciI UZXJyZSIlc3QtZW4tZXRhdCIkZSIzaWVnZSIhbGVydGVudCIsZXMTc2NpZW50aWZpcXVlczs7MGNhNTEzMTFmOTIINTkxN2E5NWU2MWMwMmQ5ZWMIIMGM%3D>).

APPELS À LA SOLIDARITÉ

Faites un don pour soutenir le recours de Canopea et Dryade contre le nouveau permis accordé à Liège Airport !



En janvier 2023, Liège Airport obtenait un nouveau permis unique pour l'exploitation de l'aéroport de Liège-Bierset. Ce permis limite à 55 000 le nombre annuel de mouvements autorisés pour les avions dont la masse maximale au décollage est égale ou supérieure à 34 tonnes (ce qui représente déjà une augmentation de 40 % par rapport au 39 124 mouvements opérés en 2021...), mais ne limite pas le nombre de mouvements des avions plus légers !

Ce nouveau permis est incompatible avec la protection de la santé humaine (réduction du bruit) et du climat planétaire (réduction des émissions de gaz à effet de serre). Après une analyse approfondie du dossier, Canopea et Dryade ont donc décidé d'entreprendre un recours en annulation du permis délivré à Liège Airport.

Soutenez ce recours en faisant un don afin de faire annuler le permis délivré ! [...]



Pétition OLT Liège - Du logement pour toutes et tous, tout en sauvant les espaces verts et les terres agricoles !

« La région liégeoise étouffe sous le béton. En ville comme dans la périphérie, les nouvelles constructions pullulent, grignotant sans cesse les espaces verts et les terres agricoles et menaçant de nombreux poumons verts. En même temps, les logements inoccupés se comptent par milliers dans les centres et les friches industrielles tapissent nos vallées. »

C'est ainsi que commence la pétition lancée par la régionale liégeoise d'Occupons le Terrain qui réunit une petite vingtaine de collectifs. Et c'est cette situation qu'elle veut changer en réclamant – notamment – des 24 communes de l'arrondissement de Liège qu'elles s'engagent à refuser systématiquement toute demande de permis concernant des espaces verts et des terres agricoles qui « contribuent à la préservation de l'environnement, la santé et la qualité de vie de la population et à imposer la priorité à la rénovation du bâti existant, à l'occupation des logements inoccupés et à la réaffectation des friches industrielles et commerciales, dans la perspective de développer le logement en ayant une attention particulière pour les personnes à faibles revenus. »

Pétition :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=NjsxNTlwO2h0dHBzOi8vb2NjdXBvbnNsZXRIcnJhaW4uYmUvcGV0aXRpb24tb2x0LWxpZWdILTlwMjltMjAyMy87OzI0NzNjMwVWkZDBmZmEwMzYlMmVjZDY3OWRjNWM3MjEz>

Faites un don pour sauver les 238 arbres de la colline d'Auderghem !



Malheureusement, le permis pour le projet immobilier « Côté Colline » à Auderghem a été délivré par la Région de Bruxelles-Capitale le 9 mai 2023, suite à l'avis favorable unanime émis par la Commune d'Auderghem et la Région fin 2022. En dépit d'une pétition qui a récolté à ce jour plus de 2700 signatures, le permis délivré inclut l'autorisation d'abattre les 238 arbres présents sur le site.

Le collectif Save Bergoje Trees va introduire un recours au Conseil d'État pour demander l'annulation du permis. La procédure de recours devrait durer en principe 2 à 3 ans et entraînera un coût qui se chiffre en dizaines de milliers d'euros. Pour cette raison, le collectif lance une campagne de crowdfunding pour l'aider à financer cette procédure.

Don :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=NjsxNTlwO2h0dHBzOi8vd2h5ZG9uYXRILmNvbS9mci9mdW5kcmFpc2luZy9zYXZILWJlcmZvamUtdHJlZXM7OzVIYjVjMzBjNTJkYTg0NTRmYzk5MzExMjMxOTZiYmly>

[...]

Occupons le Terrain du 15 novembre 2023



Le billet de la rédac' :

Nous arrivons tout doucement à la fin de l'année, avec bientôt son cortège de fêtes, de libations et cadeaux en tous genres. Cette fin d'année réserve aussi aux ASBL un « cadeau empoisonné ». En effet, La loi du 27 juin 1921 (seuls les centenaires s'en souviennent... peut-être) sur les ASBL, AISBL et fondations a fait peau neuve le 23 mars 2019 (4 ans déjà) et s'intitule désormais le « Code des sociétés et des associations », en abrégé CSA.

« Et en quoi ça nous concerne ? » vous dites-vous peut-être.

Eh bien, tous les collectifs qui sont sous le statut d'ASBL sont tenus d'actualiser leurs statuts, fondés sur la loi de 1921, en les mettant à la sauce du CSA de 2019 ! De nombreuses ASBL semblent avoir zappé ce changement, ou avoir indéfiniment différé une lecture-réécriture particulièrement indigeste, et on les comprend !

Il leur reste donc 6 semaines pour se mettre en ordre. Sinon quoi ? Eh bien, on n'en sait trop rien, à part qu'une décision/action entreprise par ces ASBL, puis contestée, pourrait très bien être invalidée par un tribunal. Un recours au Conseil d'État par exemple...

Mais pas de panique ! OLT peut vous faciliter la tâche en vous aidant à accomplir cette corvée. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter rapidement.

Vous pouvez maintenant commencer votre passionnante lecture de cette newsletter, l'esprit alerté mais serein !

[...]

BIENVENUE

Hêtre... et fier de l'être à Wavre

Un collectif qui réussit à empêcher la destruction d'une hêtraie (bois de hêtres) qui était menacée par la construction d'une route, c'est très bien. Et un collectif qui décide de poursuivre son action pour obtenir une protection durable du site et le développement d'un projet agroécologique, c'est encore mieux. Bienvenue parmi nous au collectif « Les Amis de la Hêtraie de Beumont ». [...]



VICTOIRES

Deux victoires sortant de l'ordinaire méritent d'être épinglées cette quinzaine. Elles dépassent le cadre habituel des enquêtes publiques et autres recours en justice mais elles réjouiront tous ceux (et celles !) qui sont engagés dans des actions déterminées pour la justice environnementale et la justice sociale sous les formes et sur les terrains les plus divers.

La loi « anti-casseurs » est morte (au moins provisoirement !)

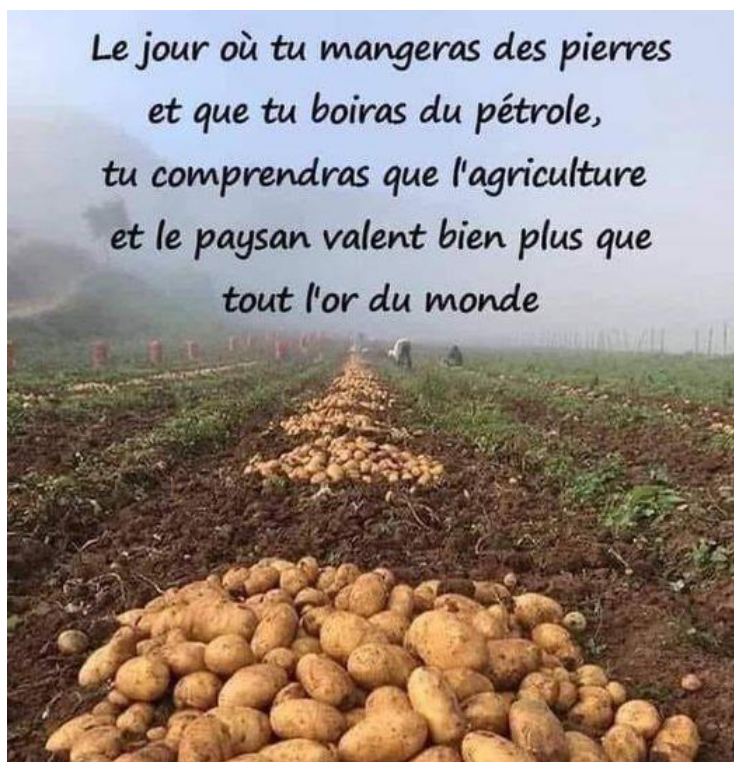


Le PS et Écolo se sont enfin réveillés et ont annoncé qu'ils ne voteraient pas cette loi.

Il faut dire que la dernière manifestation, organisée par les trois syndicats et une série d'associations, qui a réuni le 5 octobre 10 000 personnes (et 0 casseur !) avait encore fait monter la pression contre cette loi liberticide, qui ne visait pas uniquement les casseurs mais toute personne répondant au terme vague de « fauteur de troubles »... Des sanctions pour pénaliser les véritables casseurs existant déjà dans l'arsenal légal, cette loi avait pour objectif essentiel de restreindre la liberté de manifester ! [...]

NOUVELLES DES COLLECTIFS ET DES MOUVEMENTS

Ne « ZACCageons » pas l'avenir des générations futures



À Herve, le collectif « Attaque la ZACC » s'oppose à la création d'un parc industriel à cheval sur deux Zones d'aménagement communal concerté (ZACC), prélude à des projets immobiliers d'envergure sur ces deux ZACC.

Dans une Carte blanche, le collectif lance l'alerte : quel sens cela a-t-il de concrétiser aujourd'hui un projet vieux de vingt ans, alors que tout le monde sait (ou devrait savoir) que la combinaison de l'artificialisation des sols et du dérèglement climatique accélère tous les dangers, à commencer par celui d'inondations meurtrières ? [...]

Mons, terre de surréalisme

L'enquête publique sur le projet d'extension de l'Université de Mons (UMons) qui détruirait tout le massif végétal du champ de Mars a permis à des centaines de Montois·es de faire connaître leur opposition à ce projet. Elle s'est terminée le 20 octobre, ce qui n'empêche pas les nouvelles étonnantes de continuer à arriver.

C'est ainsi que l'UMons a invité les riverains immédiats (pas les autres !) à une « rencontre citoyenne » pour expliquer son projet... le 8 novembre, soit deux semaines APRES la fin de l'enquête publique ! Dans le même temps, elle poursuit sa campagne de publicité en faveur de son « Projet Campus Vert » qui vise à améliorer la biodiversité à l'aide d'actions telles qu'une GESTION DIFFÉRENTE DES HAIES (sic). C'est sûr qu'en voulant dévaster les haies et les arbres remarquables sur le campus, leur gestion est différente...

[...]



Soutien aux militants anti-pub en procès à Liège



Ce 30 novembre 2023, 3 activistes (Niels, Phil et Xavier) sont cités à comparaître devant le Tribunal correctionnel de Liège. Les faits reprochés ? Avoir « subtilisé frauduleusement » deux bâches publicitaires vantant les mérites de grosses voitures électriques onéreuses.

Lutter contre l'accaparement de l'espace public par les publicitaires et les constructeurs automobiles qui font la promotion de voitures toujours plus lourdes et puissantes est pourtant légitime vu les nombreux impacts de la publicité et des grosses voitures sur l'environnement et la santé des gens !

Pour montrer votre soutien aux militants poursuivis :

- Suivez leur site (très documenté et très bien fait : une visite s'impose)
- Signez leur pétition
- Venez au procès (détails dans notre Agenda ci-dessous)

[...]

On recherche : collectifs confrontés à des projets de gîtes touristiques



Un collectif de Stoumont (dans l'arrondissement de Verviers), luttant depuis des années contre un projet de création de gîtes de grande capacité dans un petit village, est à la recherche de personnes et de collectifs confrontés à des projets du même type pour échanges d'expériences... et plus si affinités.

Si vous êtes dans le cas, ou si vous connaissez des personnes-ressources sur cette question, contactez-nous et nous ferons suivre. Un grand merci d'avance.

Contact OLT :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTA7MTUyMDtodHRwczovL29jY3Vwb25zbGV0ZXJyYWluLmJlL25vdXMtY29udGFjdGVyLzszOWU3YmJjYzk3Yjc4YzdlY2Q2NjlmMzI4YzcxNDBkNjg%3D>

En bref...

* L'article « (Sainte-)Ode à l'enterrement de la participation citoyenne », publié sur notre site et annoncé dans notre dernière newsletter, a provoqué une réaction du bourgmestre de *Sainte-Ode* et, à la suite de celle-ci, une réaction du collectif *Celly-C-Nous* (agissant sur cette commune). Ces dernières infos ont été jointes à la fin de l'article. [...]

* La Coalition Climat organise une nouvelle *Marche pour le Climat ce dimanche 3 décembre à Bruxelles* « car chaque 0,1°C de degré de réchauffement en moins c'est : plus de biodiversité, plus d'égalité, de meilleurs jobs, plus d'air pur, moins de vagues de chaleur, moins d'inondations... ». OLT y participera, à partir des départs groupés dans plusieurs villes et d'un pont de rendez-vous au départ de la manif (les détails pratiques suivront sur notre page Facebook et dans la prochaine newsletter). [...]

* Après avoir ciblé TotalEnergies et Engie, *Code Rouge* est de retour pour un troisième tour de désobéissance civile. Cette fois, *du 15 (soir) au 17 décembre*, c'est l'industrie de l'aviation qui sera dans le viseur parce qu'elle a un impact néfaste sur la nature, le secteur agricole et la santé... et qu'elle continue pourtant à bénéficier

d'innombrables allègements fiscaux et de millions de dollars de subventions. Des séances de formation et de préparation s'organisent en divers endroits (voir l'Agenda en fin de newsletter). [...]

ENQUÊTES PUBLIQUES : RÉAGISSONS !

Extension du zoning Créalys à Gembloux : répondez à l'enquête publique !



Comment concilier transition écologique et droit à un logement décent pour tous et toutes, y compris les plus vulnérables ? Après un long travail au sein de la Coalition Climat, le Pacte Logement-Energie prend son envol et est prêt à être disséminé dans la société civile belge. Il représente une alliance entre organisations environnementales et sociales pour accélérer la rénovation des logements.

Favoriser l'accès à un logement décent pour tous et toutes en préservant le climat et la biodiversité, c'est possible ! [...]

ANALYSES

Vesdre-Dyle : l'avenir des bassins qui débordent



Quelles leçons a-t-on tirées de la catastrophe de 2021 ? À force de nier les dangers, la vallée de la Dyle risque-t-elle de subir ce que la Vesdre a provoqué il y a un peu plus de deux ans ?

Médor est allé voir ceux qui ont lancé l'alerte ou mettent en place les solutions. Avec en point de mire un seul modèle viable en zone inondable : la solidarité territoriale !

Dossier de Médor :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTA7MTUyMDtodHRwczovL2IIZG9yLmNvb3Avbm9zLXNlcmllcy92ZXNkcmUtZHIsc2IsYXZlbnlyLWRLcyIiYXNzaW5zLXFlaSIkZWJvcmlbnQtaW5vbmRhdGlbnMvOztkZTkINTE4OTViMTYxM2JiNTYxZTQzMzNiMzY0MjI5ZQ%3D%3D>

Les Soulèvements de la Terre, le vent nouveau de la lutte écolo



Depuis deux ans, Les Soulèvements de la Terre sont devenus le fer de lance des contestations écologiques en France. En fédérant autour d'eux, ils ont déjà remporté plusieurs victoires et inauguré de nouvelles formes de luttes.

À l'occasion de leur victoire contre la procédure de dissolution engagée contre eux par le gouvernement, cet article du site Reporterre analyse le phénomène « Soulèvements »

(<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTA7MTUyMDtodHRwczovL3JlcG9ydGVycmUubmV0L0xicylTb3VsZlZlbnVudHMtZGUtbGEtVG9ydmUtdmVudC1ub3V2ZWFIWVRILWxhLWxldHRILWVjb2xvOztmNjMIYTA2OTVmMjg4MzllNzBhMGUINjgzMTM0MGZmZg%3D%3D>).

APPELS À LA SOLIDARITÉ

Pétition contre l'urbanisation du hameau de Velaine à Andenne + appel à dons

Encore un projet de bétonisation en pleine campagne andennaise ! Le collectif Sauvons Nos Villages lance une pétition contre la construction de trois immeubles à appartements de trois étages, sept maisons unifamiliales et 59 places de parking dans une prairie de 69 ares en plein cœur du hameau de Velaine (rue du Coria à Landenne (Andenne)).

N'hésitez pas à la signer pour soutenir ce collectif ! Pétition :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTA7MTUyMDtodHRwczovL3d3dy5wZXRpdGlubmVubGlubmUuYmUvbm9uX2FfbGFfY29uc3RydWN0aW9uX2RpbWlIdWVjsZXNfYV9hcHBhc0RlbWVudHNfZXRfZGVfbWVfpc29uc19hdV9jb2Vlcl9kdV9oYWl1YXVfZGVfdmVsYWluZV9hX2xhbmRlbn5lOzszMmYxYzVIMzY2ODc3N2UwYmViNzNmMzBkZml0ODI0Ng%3D%3D>



Pétition contre la construction d'un nouveau parking pour touristes au Ninglinspo



La commune d'Aywaille a proposé à une riveraine d'acheter son terrain, la menaçant d'expropriation en cas de refus, dans l'objectif de construire un parking supplémentaire pour accueillir davantage de touristes au Ninglinspo, un site de grand intérêt biologique. Ce projet est totalement aberrant lorsqu'on sait qu'en 2020, ce site avait dû être fermé au public car la sur-fréquentation menaçait la biodiversité du site !

Signez la pétition pour vous opposer à ce projet !

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTA7MTUyMDtodHRwczovL3d3dy5sZXNsaWduZXNib3VnZW50Lm9yZy9wZXRpdlGvbnMvbm9uLWFlLXByb2pldCikZS1jb25zdHJlY3Rpb24tZHVuLXBhcmtpbmctcG9lciIsZXMtdG9lcmlzdGVzLWV5pbmdsaW5zcG8tMTU1OTlvOzs1YjFjODEyYjM0MGRjMTg5YjYyZWVvZmZmQ2MGVmYjE2Mg%3D%3D>

Pétition pour une gestion forestière respectueuse de la biodiversité à Profondeville

Le plan d'aménagement forestier de la commune de Profondeville est actuellement à l'enquête publique. Sa révision a pour objectif principal de renforcer le développement du tourisme en forêt, mais ne prévoit pas de modifications des pratiques d'exploitation en faveur de la biodiversité, alors même que cette biodiversité contribue à l'attractivité touristique.

Le collectif Hulle demande des mesures fortes pour renforcer l'accueil de la biodiversité en forêt ! Signez la pétition pour soutenir ce collectif !

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTA7MTUyMDtodHRwczovL3d3dy5jaGFuZ2Uub3JnL3AvcGxlcylkZSIwbGFjZSIwb3VyLWxhLWJpb2RpdmVyc2l0JUMzJUE5LWZvcnVzdGklQzMIQThyZS0lQzMIQTAtcHJvZm9uZGV2aWxsZTs7MDg4YTBiMTZkNWl5YmlyNDQ5MTdlNjM3NjdiOTBiYTk%3D>

Faites un don pour soutenir le recours de Canopea et Dryade contre le nouveau permis accordé à Liège Airport !



En janvier 2023, Liège Airport obtenait un nouveau permis unique pour l'exploitation de l'aéroport de Liège-Bierset. Ce permis limite à 55 000 le nombre annuel de mouvements autorisés pour les avions dont la masse maximale au décollage est égale ou supérieure à 34 tonnes (ce qui représente déjà une augmentation de 40% par rapport au 39 124 mouvements opérés en 2021...), mais ne limite pas le nombre de mouvements des avions plus légers !

Ce nouveau permis est incompatible avec la protection de la santé humaine (réduction du bruit) et du climat planétaire (réduction des émissions de gaz à effet de serre). Après une analyse approfondie du dossier, Canopea et Dryade ont donc décidé d'entreprendre un recours en annulation du permis délivré à Liège Airport.

Soutenez ce recours en faisant un don afin de faire annuler le permis délivré ! [...]

Pétition OLT Liège - Du logement pour toutes et tous, tout en sauvant les espaces verts et les terres agricoles !

« La région liégeoise étouffe sous le béton. En ville comme dans la périphérie, les nouvelles constructions pullulent, grignotant sans cesse les espaces verts et les terres agricoles et menaçant de nombreux poumons verts. En même temps, les logements inoccupés se comptent par milliers dans les centres et les friches industrielles tapissent nos vallées. »



C'est ainsi que commence la pétition lancée par la régionale liégeoise d'Occupons le Terrain qui réunit une petite vingtaine de collectifs. Et c'est cette situation qu'elle veut changer en réclamant – notamment – des 24 communes de l'arrondissement de Liège qu'elles s'engagent à refuser systématiquement toute demande de permis concernant des espaces verts et des terres agricoles qui « contribuent à la préservation de l'environnement, la santé et la qualité de vie de la population et à imposer la priorité à la rénovation du bâti existant, à l'occupation des logements inoccupés et à la réaffectation des friches industrielles et commerciales, dans la perspective de développer le logement en ayant une attention particulière pour les personnes à faibles revenus ».

Pétition :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTA7MTUyMDtodHRwczovL29jY3Vwb25zbGV0ZXJyYWluLmJlL3BlIdGI0aW9uLW9sdCIsaWVnZS0yMDlyLTlwMjMvOztjNjhiOWlyYmQyYTFhOTcI ZjA2Mzg2NDdjNzdiMmRjMA%3D%3D>

Faites un don pour sauver les 238 arbres de la colline d'Auderghem !



Malheureusement, le permis pour le projet immobilier « Côté Colline » à Auderghem a été délivré par la Région de Bruxelles-Capitale le 9 mai 2023, suite à l'avis favorable unanime émis par la Commune d'Auderghem et la Région fin 2022. En dépit d'une pétition qui a récolté à ce jour plus de 2 700 signatures, le permis délivré inclut l'autorisation d'abattre les 238 arbres présents sur le site.

Le collectif Save Bergoje Trees va introduire un recours au Conseil d'État pour demander l'annulation du permis. La procédure de recours devrait durer en principe 2 à 3 ans et entraînera un coût qui se chiffre en

dizaines de milliers d'euros. Pour cette raison, le collectif lance une campagne de crowdfunding pour l'aider à financer cette procédure.

Don :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTA7MTUyMDtodHRwczovL3doeWRvbmF0ZS5jb20vZnlvZnVuZlJhaXNpbmVvc2F2ZS1iZXJnb2plLXRyZWVzOztjZDE2ZDA3MGU2NzViOGEyNjZhNzllMjg4ZjM3ZjEyMQ%3D%3D>

À vos agendas

[...]

Du 15 au 17 décembre

Code Rouge : mobilisons-nous contre le secteur aérien !



Pour son troisième cycle de désobéissance civile massive, Code Rouge agira du 15 au 17 décembre contre le secteur de l'aviation !

L'industrie de l'aviation est désastreuse pour le climat et la biodiversité, nuit à la santé publique, détruit les terres agricoles et l'économie locale et bénéficie de nombreuses subventions.

Il est temps d'opérer un virage à 180 degrés ! [...]



Occupons le Terrain 8 décembre 2023



Le billet de la rédac' :

Ceci est sans doute notre dernière newsletter de l'année 2023, (ce qui se traduit par un menu de fête particulièrement riche et varié). Notre prochaine newsletter, qui inaugurerait 2024, est programmée pour le 9 janvier.

Toute l'équipe d'OLT vous souhaite de passer d'excellents réveillons et espère que la « trêve des confiseurs » s'appliquera aussi au monde de la construction, du béton et de l'asphalte...

À LA UNE

Réforme du CODT - Donnons du pouvoir à celles et ceux qui protègent nos ressources naturelles !

En Wallonie, la réglementation concernant l'aménagement du territoire et l'urbanisme, ou Code de développement territorial (CoDT), est en cours de réforme. C'est donc le moment de réclamer une protection plus efficace des terres nourricières et des espaces naturels.

Aujourd'hui les communes peuvent introduire des demandes de modification du Plan de Secteur. Ce droit existe aussi pour les particuliers qui souhaitent transformer des zones non urbanisables en zones constructibles pour pouvoir les bétonner. Par contre, l'inverse n'est pas prévu par la législation actuelle !

OLT et des dizaines de collectifs et d'associations se sont donc unies pour réclamer que ce droit soit aussi étendu aux particuliers et groupements qui veulent protéger des espaces de l'urbanisation.

Lisez notre Carte blanche sur ce sujet.



[...]

Après une tentative avortée en 2011, « La Région wallonne vient de lancer un outil cartographiant les terrains où développer de l'activité économique en Wallonie. 147 hectares seraient encore disponibles » (source : l'Écho du 6 décembre, page 8). L'outil est sensé faciliter l'accès à l'information pour investisseurs.



BIENVENUE

La Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs (CEBE)

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous une association vétérane de la lutte pour l'environnement. En effet, la Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs (CEBE) est née en 1989 !

Elle est active dans la région de Bruxelles-Capitale et dans les communes y attenantes. Ses objectifs sont la protection de l'environnement, la conservation du patrimoine et la gestion et l'animation des sites naturels et du patrimoine collectif.

Bienvenue à la CEBE au sein du réseau OLT. [...]

VICTOIRES

Baelen - Cold Water abandonne son projet d'élevage industriel de saumons

C'est une victoire et elle est définitive. La société Cold Water n'a pas été en recours contre le refus de la ministre wallonne de l'Environnement Céline Tellier d'autoriser des « forages-tests » en vue de construire une ferme industrielle d'élevage de saumons sur le zoning de Baelen.



C'est donc la fin définitive pour ce projet grand consommateur d'eau qui aurait vidé rapidement la nappe phréatique, au risque d'affaissements de terrains et de non-alimentation des rivières en cas de sécheresse. Félicitations au collectif Hot Water qui a mobilisé toute la région contre ce projet et a recueilli plus de 5 400 signatures ! [...]

Assesse - Coup d'arrêt au projet d'usine de tarmac à Sart-Bernard



C'est une victoire, même si elle n'est pas encore tout à fait définitive. Une décision récente du Conseil d'État rend effective la décision de la commune d'Assesse qui refusait la fermeture d'une voirie traversant le bois Roblet.

La disparition de cette voirie était une nécessité pour que Sotraplant/Nonet puisse aménager une usine à tarmac au cœur de ce bois. Son maintien est au contraire une garantie d'avenir pour la forêt... et une belle récompense pour l'action du collectif « Covisart et N931 » très actif sur cette commune. [...]

Namur - vers une victoire contre le projet de centre commercial dans le parc Léopold ?

Ce n'est pas encore une victoire mais cela sent bon : l'Auditorat du Conseil d'Etat vient de donner raison à l'association Ramur qui avait introduit un recours contre le projet de construction d'un centre commercial

sur la place Léopold (un des derniers espaces verts dans le centre de Namur), un projet contesté depuis onze ans par des milliers d'habitants !
La décision définitive du Conseil d'Etat est attendue dans quelques semaines. On croise les doigts pour qu'il suive la proposition de son Auditeur...[...]



L'Europe va criminaliser les atteintes graves à l'environnement

C'est une victoire et elle est européenne. L'Union Européenne a convenu de créer une nouvelle infraction visant à sanctionner les crimes les plus graves contre l'environnement. La nouvelle loi vise à prévenir et à sanctionner les « cas comparables à un écocide ».

Cette décision historique intervient après des mois de négociations entre le Conseil européen, la Commission et le Parlement. Elle reflète la recommandation du Parlement européen, formulée au début de l'année, de s'attaquer aux « crimes de niveau écocide ».

Le texte sera officiellement adopté dans les mois à venir, mais l'accord politique le plus important a été conclu. Une belle victoire pour la coalition Stop Écocide ! [...]



NOUVELLES DES COLLECTIFS ET DES MOUVEMENTS

OLT - Journée de formation et de débat : un beau succès !



Avis unanime pour la cinquantaine de participant.e.s à la première journée de formation et de débat organisée ce samedi 2 décembre à Namur par Occupons le Terrain : ce fut une belle réussite ! Nous avons débattu de la revendication d'un « Stop Béton maintenant ! » (et d'une campagne pour la porter), de questions concrètes comme les recours juridiques, le travail avec la presse et la combinaison des modes d'actions permettant de renforcer nos luttes... et beaucoup échangé informellement au moment des pauses. Une expérience positive donc qui sera très certainement reconduite en 2024. [...]

Code Rouge : du 15 au 17 décembre, mobilisons-nous contre le secteur aérien !



Pour son troisième cycle de désobéissance civile, Code Rouge agira du 15 au 17 décembre contre le secteur de l'aviation !

L'industrie de l'aviation est désastreuse pour le climat et la biodiversité, nuit à la santé publique, détruit les terres agricoles et l'économie locale et bénéficie de nombreuses subventions.

Il est temps d'opérer un virage à 180 degrés !

OLT soutient les actions et participera à la manifestation de clôture. Suivez les infos sur le site web de Code rouge et les réseaux sociaux. [...]

Militants anti-pub en procès à Liège

Le procès intenté à trois militants anti-pub liégeois pour avoir tenté de subtiliser une (ou plusieurs) banderoles publicitaires à la gloire de gros SUV électriques mais super-polluants et hyper-chers s'est déroulé ce 30 novembre devant une quarantaine de supporters des accusés.



Les avocats de ceux-ci ont justifié ces actions au nom de la liberté d'expression et de l'état de nécessité.

Le jugement sera rendu le 14 décembre. On vous attend aussi nombreux que la première fois !

D'ici là, montrez votre soutien en suivant leur site (très documenté et très bien fait) et signez leur pétition.

Site :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTI7MTUyMDtodHRwczovL3d3dy5wcm9jZXMtcG9IciI1bmUtbW9iaWxpdGUtcG9wdWxhaXJlLWV0LWRlcmFibGUuYmU7O2EwNGRhYWMyZmYxMzgzNDc4N2JiZjg2OTI5YWl3Y2Vk>

[...]



Andenne - le collectif « Touche Pas à Ma campagne » devient une asbl



**Touche Pas
à Ma Campagne**

Le collectif Touche Pas à Ma Campagne s'est créé en juin pour empêcher la construction d'un mégalotissement de plusieurs centaines de logements sur la prairie d'Anton (mieux connue localement sous le nom de Ma Campagne), une zone de 50 hectares aujourd'hui composée de terrains de cultures, de prairies et de bois.

Cinq mois après, ce collectif vient de prendre le statut d'asbl. En quelques jours, il a déjà enregistré l'adhésion de plusieurs dizaines de personnes. Une belle manière de montrer à certaines autorités qu'il ne s'agit pas de « quelques riverains égoïstes » qui s'opposent à tout... [...]

Jambes - Une forêt ancienne à protéger

L'ancien domaine militaire du Sart Hulet à Jambes est à vendre. Six lots sont à prendre dont un est constitué d'une forêt ancienne subnaturelle. Ramur est en contact avec des associations et des investisseurs privés pour permettre son maintien dans l'intérêt de la biodiversité. Mise à prix des enchères : 290 000 euros hors frais. Vous avez une solution (ou une idée) ? Merci de prendre contact avec contact@ramur.be. [...]



Face à Païri Daïza (Brugelette), des vidéos pour évoquer les conséquences de nouvelles routes

Pour soutenir son expansion et amener encore plus de visiteurs, Païri Daïza veut construire de nouvelles routes d'accès. De nombreux riverains s'insurgent contre les destructions de terres agricoles et de biodiversité qu'entraîneraient les itinéraires choisis par Païri Daïza.

Le collectif « Non aux routes de Païri Daïza » a réalisé une série de petites capsules vidéo avec des riverains et des gens sensibles à la défense de l'environnement qui expliquent les graves conséquences qu'auraient ces choix commerciaux et proposent des alternatives.

Vidéos :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTI7MTUyMDtodHRwczovL3d3dy5mYWNIYm9vay5jb20vZ3JydXBzLzE4xNjYIMDM3MjQwNjIxMzcvbWVkaWEvdmlkZW9zOzs4NTNhZTE4NGFmOWU3OGExNzliMjI1YzAyZjYxZDFIZg%3D%3D>

[...]

APPELS À LA SOLIDARITÉ

Pétition et appel à dons contre l'urbanisation du hameau de Velaine à Andenne

Encore un projet de bétonisation en pleine campagne andennaise ! Le collectif Sauvons Nos Villages lance une pétition contre la construction de trois immeubles à appartements de trois étages, sept maisons unifamiliales et 59 places de parking dans une prairie de 69 ares en plein cœur du hameau de Velaine (rue du Coria à Landenne (Andenne)).

N'hésitez pas à la signer pour soutenir ce collectif !

Pétition :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTI7MTUyMDtodHRwczovL3d3dy5wZXRpdGlubmVubGlubmUuYmUvbm9uX2FfbGFfY29uc3RydWN0aW9uX2RpbWlldWJsZXNFYV9hcHBhcjRlbWVudHNfZXRfZGVfbWVfpc29uc19hdV9jb2Vlc19kdV9oYWIIYXVfZGVfdmVsYWluZV9hX2xhbmRlbn5lOzs3NmNmNGMwNmFmOGViOTJmYmU1YmJhYzhjYmJhZGE4NA%3D%3D>

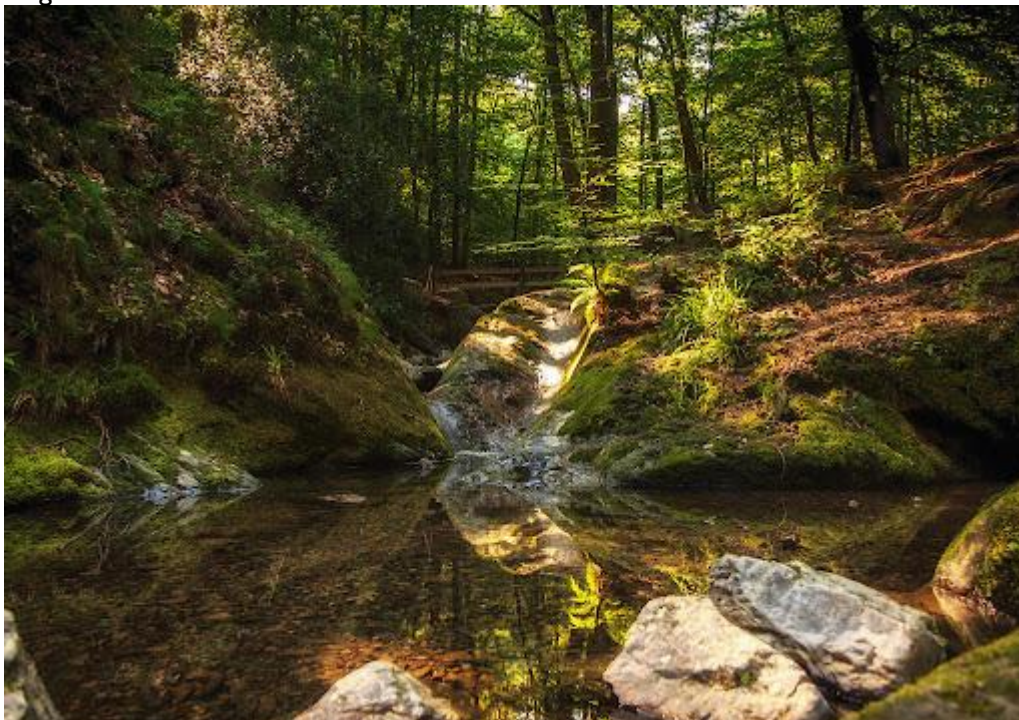


Pétition contre la construction d'un nouveau parking pour touristes au Ninglinspo à Aywaille

La commune d'Aywaille a proposé à une riveraine d'acheter son terrain, la menaçant d'expropriation en cas de refus, dans l'objectif de construire un parking supplémentaire pour accueillir davantage de touristes au Ninglinspo, un site de grand intérêt biologique. Ce projet est totalement aberrant lorsqu'on sait qu'en 2020, ce site avait dû être fermé au public car la sur-fréquentation menaçait la biodiversité du site !

Signez la pétition pour vous opposer à ce projet !

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTI7MTUyMDtodHRwczovL3d3dy5sZXNsaWduZXNib3VnZW50Lm9yZy9wZXRpdGlbnMvbm9uLWFlLXByb2pldCIkZSIjb25zdHJlY3Rpb24tZHVuLXBhcmtpbmctcG9lciIsZXNtdG9lcmlzdGVzLWRLILW5pbmdsaW5zcG8tMTUIOTIvOzsyNThhNmFkNjMlNDJjNDRhMGE5MWEzY2UyODkwYTgxNA%3D%3D>



Pétition pour une gestion forestière respectueuse de la biodiversité à Profondeville

Le plan d'aménagement forestier de la commune de Profondeville est actuellement à l'enquête publique. Sa révision a pour objectif principal de renforcer le développement du tourisme en forêt, mais ne prévoit pas

de modifications des pratiques d'exploitation en faveur de la biodiversité, alors même que cette biodiversité contribue à l'attractivité touristique.

Le collectif Hulle demande des mesures fortes pour renforcer l'accueil de la biodiversité en forêt ! Signez la pétition pour soutenir ce collectif !

Pétition :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTI7MTUyMDtodHRwczovL3d3dy5jaGFuZ2Uub3JnL3AvcGxIcyIkZSIwbGFjZSIwb3VyLWVxhLWJpb2RpdmVyc2I0JUMzjUE5LWZvcnVzdGklQzMIQThyZS0IQzMIQTAtcHJvZm9uZGV2aWxsZTs7ZWZWM2MzEwYWUxY2QlYmViYzY0ZTM3NmQwNjMyYjkIMDI%3D>

Faites un don pour soutenir le recours de Canopea et Dryade contre le nouveau permis accordé à Liège Airport !



En janvier 2023, Liège Airport obtenait un nouveau permis unique pour l'exploitation de l'aéroport de Liège-Bierset. Ce permis limite à 55.000 le nombre annuel de mouvements autorisés pour les avions dont la masse maximale au décollage est égale ou supérieure à 34 tonnes (ce qui représente déjà une augmentation de 40% par rapport au 39.124 mouvements opérés en 2021...), mais ne limite pas le nombre de mouvements des avions plus légers !

Ce nouveau permis est incompatible avec la protection de la santé humaine (réduction du bruit) et du climat planétaire (réduction des émissions de gaz à effet de serre). Après une analyse approfondie du dossier, Canopea et Dryade ont donc décidé d'entreprendre un recours en annulation du permis délivré à Liège Airport.

Soutenez ce recours en faisant un don afin de faire annuler le permis délivré !

Don :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTI7MTUyMDtodHRwczovL3NvdXRlbmlyLmNhbm9wZWZuYmUvZnltRllvcHJvamVjdC9zdG9wLWFiLXBlcmIpcyIkZWVxpdnJlLWZvcnVzdGklQzMIQThyZS0IQzMIQTAtcHJvZm9uZGV2aWxsZTs7ZWZWM2MzEwYWUxY2QlYmViYzY0ZTM3NmQwNjMyYjkIMDI%3D>

Pétition OLT Liège - Du logement pour toutes et tous, tout en sauvant les espaces verts et les terres agricoles !

« La région liégeoise étouffe sous le béton. En ville comme dans la périphérie, les nouvelles constructions pullulent, grignotant sans cesse les espaces verts et les terres agricoles et menaçant de nombreux poumons verts. En même temps, les logements inoccupés se comptent par milliers dans les centres et les friches industrielles tapissent nos vallées. »

C'est ainsi que commence la pétition lancée par la régionale liégeoise d'Occupons le Terrain qui réunit une petite vingtaine de collectifs. Et c'est cette situation qu'elle veut changer en réclamant – notamment – des 24 communes de l'arrondissement de Liège qu'elles s'engagent à refuser systématiquement toute demande de permis concernant des espaces verts et des terres agricoles qui "contribuent à la préservation de l'environnement, la santé et la qualité de vie de la population et à imposer la priorité à la rénovation du bâti existant, à l'occupation des logements inoccupés et à la réaffectation des friches industrielles et commerciales,

dans la perspective de développer le logement en ayant une attention particulière pour les personnes à faibles revenus."

Pétition :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTI7MTUyMDtodHRwczovL29jY3Vwb25zbGV0ZXJyYWluLmJlL3BldGI0aW9uLW9sdCIsaWVnZS0yMDlyLTlwMjMzMDQwOWNhZmQ0ZDM3YmI2MzE5NjVhY2ViNDgxNjczMw%3D%3D>



Faites un don pour sauver les 238 arbres de la colline d'Auderghem !

Malheureusement, le permis pour le projet immobilier « Côté Colline » à Auderghem a été délivré par la Région de Bruxelles-Capitale le 9 mai 2023, suite à l'avis favorable unanime émis par la Commune d'Auderghem et la Région fin 2022. En dépit d'une pétition qui a récolté à ce jour plus de 2 700 signatures, le permis délivré inclut l'autorisation d'abattre les 238 arbres présents sur le site.



Le collectif Save Bergoje Trees va introduire un recours au Conseil d'État pour demander l'annulation du permis. La procédure de recours devrait durer en principe 2 à 3 ans et entraînera un coût qui se chiffre en dizaines de milliers d'euros. Pour cette raison, le collectif lance une campagne de crowdfunding pour l'aider à financer cette procédure.

Don :

<https://occuponsleterrain.be/?nltr=MTI7MTUyMDtodHRwczovL3doeWRvbmF0ZS5jb20vZnlvZnVuZHIhaXNpbmMvc2F2ZS1iZXJnb2plXRYzZWVzOztmMTVjZjExNWU3ZDhkNGRIZjFIZDFmNTdjZDFmOTExYQ%3D%3D>

[...]

Dissolution des Soulèvements de la Terre : la décision mise en délibéré



Lors d'une audience au Conseil d'État, le 27 octobre, le rapporteur public a donné des arguments en faveur d'une dissolution des Soulèvements de la Terre. La décision de l'institution ne sera connue que plus tard.

Paris, reportage

À la sortie de l'audience, les visages des militants sont graves. « Les conclusions du rapporteur public sont inquiétantes », certifie M^e Sébastien Mabile, l'un des avocats des associations requérantes au côté des Soulèvements de la Terre. Le 27 octobre, de nombreux militants et soutiens du mouvement écologiste se sont rassemblés devant le Conseil d'État, qui débattait d'une dissolution ou non de la coalition, souhaitée par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. Si la décision des juges ne sera pas connue avant plusieurs semaines, l'audience n'a présagé rien de bon pour les Soulèvements de la Terre.

Deux jours plus tôt, le rapporteur public Laurent Domingo, un membre du conseil chargé d'éclairer les juges, avait publié ses arguments juridiques en faveur du maintien du décret de dissolution du 21 juin dernier.

Durant cette nouvelle audience, Laurent Domingo a détaillé sa décision, se rangeant du côté des arguments du ministère de l'Intérieur. Il a confirmé que les Soulèvements de la Terre sont un groupement de fait, « une entité avec un logo, des moyens de communication, conduit par un groupe de militants et qui dispose de ressources ». Des arguments qui, selon lui, permettent d'utiliser la loi Séparatisme pour dissoudre le mouvement.

Le rapporteur public a également estimé que la « provocation » à des atteintes aux biens était largement documentée via des vidéos relayées sur les réseaux sociaux des Soulèvements, ou des tutoriels appelant à démanteler les chantiers de retenues d'eau de substitution, appelées mégabassines.

Pour Laurent Domingo, il y a un « caractère récurrent » dans ces appels : ils « s'inscrivent dans un programme de lutte affirmé contre les autorités et l'État ». Pour lui, les Soulèvements contiennent « des éléments radicalisés qui ont abandonné la voie traditionnelle du militantisme écologique au profit d'actions de destruction ».

Il a listé de nombreuses actions auxquelles ont appelé les Soulèvements : le blocage d'un site Lafarge à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), le grand charivari de Pertuis (Vaucluse), ou encore la mobilisation de Sainte-Soline (Deux-Sèvres). « Les Soulèvements de la Terre sont en dehors du champ de la désobéissance civile », a-t-il conclu.

Si le rapporteur public a souhaité écarter le contexte de ces actions, il a toutefois estimé que les militants avaient raison sur un point : « La question de la ressource en eau est un débat majeur. Mais quelle que soit la cause défendue, elle ne rend pas plus légitimes leurs actions, [car] aucune cause ne justifie de porter atteinte à l'ordre public. » Pour le rapporteur

public, la mesure de dissolution ne devrait pas faire obstacle à ce que les militants « *poursuivent d'autres actions licites* » sur ces sujets de défense de l'environnement.



Des soutiens des Soulèvements de la Terre devant le Conseil d'État, le 27 octobre 2023. © NnoMan Cadoret / Reporterre



Devant le Conseil d'État, le 27 octobre 2023. © NnoMan Cadoret / Reporterre

« Il n'y a aucune provocation à la violence »

Les avocats des Soulèvements de la Terre et de l'ensemble de leurs soutiens ont ensuite pris la parole. Face aux accusations de « *provocation* » à des agissements violents envers les personnes et les biens, ils ont rappelé que les Soulèvements n'avaient jamais incité à une action contre des personnes physiques.

Quant aux « *provocations* » dénoncées par le rapporteur, M^e Antoine Lyon-Caen a considéré qu'elles relevaient de « *la liberté d'expression et de la liberté de pensée et d'exprimer des idées. Le rapporteur public demande de porter une appréciation sur la gravité des provocations, donc la gravité des mots. Il vous demande de faire la police des mots* ». Il a rappelé que les Soulèvements utilisent le mot « *désarmement* » pour définir certaines actions et qu'il « *s'agit de l'expression la plus pacifique qui soit. Dans ce mot, il n'y a aucune provocation à la violence* ».

Pour l'avocat, les Soulèvements sont « *un mouvement en avance sur notre époque. Un mouvement qui parle de la faillite des formes d'organisation politique dont nous sommes héritiers. Ce sont des gens impatientes et vous aurez du mal à leur*

donner tort d'être impatients face à l'urgence climatique. C'est pourquoi j'attends de vous une annulation de ce décret de dissolution ».



La décision du Conseil d'État sera connue dans plusieurs semaines. © NnoMan Cadoret / Reporterre

Son confrère M^e Paul Mathonnet a rappelé l'ampleur du soutien dont bénéficient les Soulèvements de la Terre : « Jamais une mesure de dissolution n'a entraîné autant d'émoi dans la société civile, car il y a un profond sentiment d'injustice de ceux qui se sentent proches du mouvement. » Il a également rappelé l'importance du rapport de force dans une société démocratique, en prenant l'exemple des décrocheurs de portraits d'Emmanuel Macron : « On est en présence d'un acte de désobéissance civile. »

Pour Joan, l'un des porte-parole des Soulèvements de la Terre, si la dissolution est actée, cela risquerait de porter gravement atteinte à tous les collectifs ou associations qui luttent pour leurs droits. « Demain, si certains vont dans le bureau d'un patron secouer un peu les dossiers, cela sera suffisant pour être considéré comme une provocation et donc entraîner une dissolution. »

Laury-Anne CHOLEZ et NnoMan CADORET (photographies)
27 octobre 2023 (Reporterre)

La dissolution des Soulèvements de la Terre définitivement annulée



Les juges estiment que la dissolution des Soulèvements de la Terre ne constituait pas une « mesure adaptée, nécessaire et proportionnée ». - © Telmo Pinto / NurPhoto / NurPhoto via AFP

C'est une victoire pour le mouvement écologiste et un camouflet pour le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. Jeudi 9 novembre, le Conseil d'État a annulé la procédure de dissolution des Soulèvements de la Terre.

Les juges estiment que la dissolution des Soulèvements de la Terre (SLT) ne constituait pas une « mesure adaptée, nécessaire et proportionnée à la gravité des troubles susceptibles d'être portés à l'ordre public au vu des effets réels qu'ont pu avoir leurs provocations à la violence contre des biens ». Ils ajoutent « qu'aucune provocation à la violence contre les personnes ne peut être imputée aux Soulèvements de la Terre ». Le fait de relayer « avec une certaine complaisance des images d'affrontements de manifestants avec les forces de l'ordre, notamment contre la construction de retenues d'eau à Sainte-Soline, ne constitue pas une revendication, une valorisation ou une justification de tels agissements ».

De plus, l'État a été condamné à verser 7 500 euros en tout à certains membres des SLT et certains de leurs soutiens – associations écologistes, comme Bloom ; partis politiques comme Les Écologistes – qui avaient déposé des recours contre le décret de dissolution au Conseil d'État.

Pour Léna Lazare, l'une des porte-parole des Soulèvements, c'est un immense soulagement. « Cette décision est juste et légitime. Cette procédure nous a demandé beaucoup d'énergie. On va désormais pouvoir la mettre dans nos actions, comme celle contre le béton début décembre », a-t-elle expliqué lors de la conférence de presse donnée devant le Conseil d'État. D'autres organisations ont immédiatement réagi : c'est une « victoire contre les dérives liberticides de Darmanin », a twitté l'ONG pour la justice sociale et écologique Attac. Les Amis de la Terre ont salué « l'échec pour Darmanin et sa volonté de criminaliser le mouvement écologiste ».

Rappel des faits. Le 28 mars, Gérald Darmanin engageait une procédure de dissolution de la coalition écologiste. Le ministre de l'Intérieur accusait le collectif de « violences répétées, d'attaques contre les forces de l'ordre, d'appels à l'insurrection » après la manifestation de Sainte-Soline. Cette mobilisation contre une mégabassine en construction dans le marais poitevin avait été très violemment réprimée.



Des soutiens des Soulèvements de la Terre devant le Conseil d'État, le 27 octobre 2023.

200 comités locaux

L'annonce de cette procédure de dissolution avait déclenché une puissante vague de soutiens. Une pétition avait été signée par 150 000 personnes, une grande soirée organisée. Deux cents comités locaux avaient été créés. En parallèle, les avocats de la coalition avaient déposé un recours en référé suspension devant le Conseil d'État – qui leur a donné raison en suspendant le décret de dissolution le 11 août dernier.

Les juges avaient estimé que ce décret portait « atteinte à la liberté d'association, créant pour les requérants une situation d'urgence ». Ils avaient aussi considéré que ni les pièces versées au dossier ni les échanges lors de l'audience ne permettaient de penser « que le collectif cautionne d'une quelconque façon des agissements violents envers des personnes ».

Lors de l'audience sur le fond, le 27 octobre, le rapporteur public avait plaidé en faveur de la dissolution. Les juges du Conseil d'État n'ont donc pas suivi son avis.



« Le revers de Darmanin, une victoire culturelle du mouvement écologiste »

Laury-Anne Cholez
9 novembre 2023 (Reporterre)

Procès du 28 novembre [mégabassines] - Déclaration commune au tribunal

Ce mardi 28 novembre, a lieu la suite du procès (du 8 septembre) des 9 personnes jugées pour des manifestations menées contre les projets de méga-bassines et l'accaparement de l'eau.

Pour rappel, la majorité des inculpés est accusée d'avoir organisée une manifestation interdite. Or, depuis ces deux dernières années, *toutes les manifestations d'ampleur contre les méga-bassines ont été systématiquement interdites par arrêtés préfectoraux.*

Voici la déclaration commune qu'ils ont décidé de lire devant le tribunal. Passé cette déclaration, ils ne répondront pas aux questions du juge et du procureur.

Déclaration commune au tribunal

M. Le Président du tribunal, Madame, Monsieur les juges, je prends brièvement la parole au nom de l'ensemble des 9 prévenus, pour une déclaration finale commune.

Peu de temps après la première journée de ce procès qui nous a réunis ici le 8 septembre dernier, vos collègues du tribunal de Poitiers ont eu le courage d'annuler des autorisations pour 15 projets de bassines. Tôt ou tard, ce modèle agricole inadapté au changement climatique sera abandonné. Ce sera grâce à des décisions de justice comme celle-ci, mais aussi grâce aux manifestations populaires auxquelles nous avons pris part et prendrons part.

Vous le savez, ce combat, d'utilité publique, porté par des milliers de personnes est un combat fondamental pour toutes formes de vies. Nous pouvons d'ores et déjà être fiers : désormais, ces questions autour de l'eau sont largement prises au sérieux et relayées dans le débat public.

On se souviendra probablement des 29 octobre 2022 et 25 mars 2023 comme de moments déclencheurs dans le tournant qui doit être pris pour protéger et partager l'eau.

L'Histoire retiendra ces gestes de résistance pour sauvegarder l'intérêt général. Elle se souviendra aussi des décisions de justice qui auront su acter cet état de nécessité plutôt que d'en condamner les messagers.

Il est temps que cessent les poursuites à l'encontre des défenseuses et défenseurs de cet absolu bien commun.

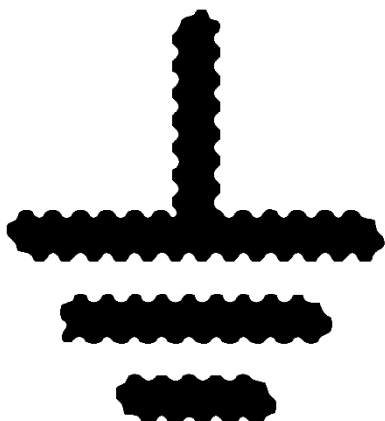
Il est temps que cessent les interdictions de manifester et les répressions sanglantes contre les dizaines de milliers de personnes qui rejoignent ces combats vitaux.

Nous espérons que le tribunal de Niort, situé aujourd'hui au cœur de débat et d'enjeux décisifs pour l'ensemble du pays, saura prendre toute la mesure d'un verdict historique.

Nous vous remercions de nous avoir écoutés.

LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE

Un survol de l'actualité du mouvement des Soulèvements de la Terre - Septembre 2023



Nous sommes les Soulèvements de la terre

🔥🔥 Déjà 153 902 signataires 🔥🔥

Nous nous soulevons, chacun.e depuis notre endroit, chacun.e à notre manière. Le mouvement des Soulèvements de la Terre ne peut pas être dissout car il est multiple et vivant. On ne dissout pas un mouvement, on ne dissout pas une révolte.

Nous appelons toutes et tous à nous rejoindre pour rendre caduque cette tentative d'étouffement. Nous sommes, toutes et tous ensemble, les Soulèvements de la Terre.

Le mouvement français Les Soulèvements de la Terre rassemble des militants pour le climat, des paysans, des syndicalistes, des groupes anticapitalistes autonomes, ainsi que des personnes impliquées dans les luttes territoriales locales, ZAD et autres territoires occupés. Le mouvement a vu le jour en janvier 2021, partant du constat que seul un changement radical – un véritable soulèvement – pourrait freiner la crise climatique et mettre fin au saccage capitaliste de nos milieux de vie et liens. Les objectifs des Soulèvements de la Terre étaient alors de mener des actions directes collectives et de tisser un réseau de luttes locales, tout en promouvant un mouvement de résistance, de redistribution des terres et de constructions de communs à plus grande échelle.

Une courte vidéo de 2 ans d'action par Les Soulèvements de la Terre en moins de 2'

https://www.youtube.com/watch?v=nP6hN7XOX_U

Un Best-off plus long de 40' en français

<https://www.youtube.com/watch?v=wICYzkTbNEM>

Chaque semestre depuis janvier 2012, une assemblée de plusieurs centaines de personnes a constitué un calendrier d'actions nationales pour appuyer des luttes locales se trouvant à des points charnières de leur histoire : démarrage de chantier et menaces de destructions imminente, besoin de passer à des formes

d'actions plus offensives et massives après avoir épuisé plusieurs autres leviers de mobilisation sans avoir été entendu, menace qu'un type d'infrastructures toxiques s'étende au reste du territoire s'il n'est pas stoppé localement... . Au cours des deux dernières années, nous avons mené plus de vingt blocages, occupations de terres et actions de « désarmement » (terme utilisé pour le sabotage de masse contre les infrastructures toxiques) pour défendre le sol et l'eau face aux industries criminelles. Le dynamisme du mouvement n'a cessé de croître au fil des actions. Par la diversité des alliances créées, l'ampleur des mobilisations, les campements festifs et l'impact direct des manifestations, le mouvement a représenté une menace croissante pour la politique de l'État et des puissances industrielles. La lutte contre les « méga-bassines » (initiée par Bassines Non Merci contre d'immenses réservoirs d'eau visant à la privatisation de cette ressource vitale pour le maintien d'un modèle agro-industriel toxique) est devenue emblématique et a été accompagnée d'une série d'actions de protestation, ainsi que de sabotages de méga-bassines dans un contexte de grande sécheresse. Lors de notre dernière action de masse du 25 mars contre le chantier d'une méga-bassine à Sainte-Soline, qui a mobilisé plus de 25 000 personnes, l'État est entré en guerre contre ceux qui se battent pour l'eau. Il a déployé 3 500 policiers armés qui nous ont attaqués avec plus de 5 000 grenades, blessant et mutilant plus de 200 militants.

Quelques jours plus tard, le gouvernement français a déclaré qu'il rendrait illégaux les Soulèvements de la Terre, en annonçant sa dissolution formelle et le fait que son maintien deviendrait un délit passible de 3 ans de prison et 75 000 euros d'amende. Dans la foulée, 100 000 personnes et de nombreuses organisations, associations et même partis politiques ont annoncé publiquement leur appartenance au mouvement en signant une tribune et annoncé leur volonté de désobéir à la dissolution en répandant le mot d'ordre « On ne dissout pas soulèvements » : <https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/nous-sommes-les-soulevements-de-la-terre> Plus de 190 comités locaux se sont été créés. Une tribune internationale a été signée par plus de 300 organisations paysannes et écologistes de plusieurs continents : https://fondationdaniellemitterrand.org/wp-content/uploads/2023/04/International-Call-We-are-water-defending-itself-_ok.pdf

De nombreuses personnalités politiques et publiques se sont exprimées en faveur du mouvement. La tentative de criminaliser et de faire disparaître le mouvement a donc fini par produire son exact contraire. Ajoutons que cela s'est produit dans une période d'agitation sociale marquée par des grèves, des manifestations et des émeutes contre la réforme des retraites en France. Le gouvernement a dès lors suspendu sa menace.

De nouvelles actions directes de masse ont été co-organisées par les Soulèvement de la Terre au cours du printemps : à Toulouse et à Rouen afin de bloquer la construction d'autoroutes sur des forêts et terres agricoles, contre les carrières de sable et l'agro-industrie qui détruisent l'agriculture paysanne près de Nantes, et contre le tunnel du train à grande vitesse (mouvement NO TAV) du côté français des Alpes. Ces rassemblements-actions ont réunis entre 5 000 et 9 000 personnes à chaque fois, et ont contribué à faire passer un cap à ces luttes locales.

Suite à une action des Soulèvements de la Terre contre des exploitations agro-industrielles, des industriels du sable et une coupure d'eau à une cimenterie en juin, le syndicat majoritaire de l'agro-industrie a posé un ultimatum au gouvernement qui s'est plié à ses exigences et a finalement décrété la dissolution des Soulèvements de la Terre le 21 juin.

En parallèle, deux vagues d'arrestations ont eu lieu - la deuxième la même semaine que la dissolution - menées par les services de la sous-direction antiterroriste. Au total, 32 personnes ont été arrêtées, pour la plupart soupçonnées d'être en lien avec une action de désarmements d'une usine de ciment Lafarge à Marseille par 200 personnes causant plusieurs millions d'euros de dommages en décembre dernier (action que les Soulèvements de la Terre avaient soutenue et relayé dans leurs réseaux sociaux) et pour quelques-unes pour des faits survenus lors de la manifestation de Sainte Soline en mars. Les interrogatoires ont révélé l'ampleur d'un dispositif de surveillance mis en place depuis quelques mois sur des dizaines de personnes: pose de balise gps et micros dans des véhicules, géolocalisation, filatures, mise sur écoute des conversations téléphoniques, mise sur écoute de certains appartements, introduction dans un domicile pour installer un logiciel espion sur un téléphone portable afin d'avoir accès aux conversations cryptées... Mettre son téléphone en mode avion ou retirer de l'argent en liquide constituaient des motifs de soupçon.

Début juillet, deux personnes qui avaient été arrêtées ont été mise en examen pour des faits de dégradations aggravées et association de malfaiteurs dans l'affaire Lafarge. À la fin du mois, quatre autres personnes ont été jugées et condamnées pour des faits survenus à Saint Soline en mars (la peine la plus lourde est d'un an de prison ferme aménagée avec bracelet électronique), et le 28 novembre 9 porte-parole de syndicats et mouvements dont les Soulèvements de la terre passeront en procès pour l'organisation de manifestations interdites contre les bassines, suite à une première partie du procès ce 8 septembre.

Suite à l'annonce de dissolution et aux arrestations, le mouvement a fait un appel à la résistance en texte et vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=833myDAh2ZQ>

<https://lessoulevementsdelaterre.org/es-es/blog/appele-aux-soulevements-de-la-terre-ce-qui-repousse-partout-ne-peut-etre-dissous>

Malgré la répression administrative et pénale, le mouvement a tenu bon : plus de 50 000 nouvelles personnes ont déclaré leur adhésion aux Soulèvements de la terre après que le décret de dissolution soit entré en vigueur malgré les risques, et des rassemblements de soutien ont eu lieu les deux semaines suivantes, avant de se mêler aux rassemblements contre les violences policières qui surgissaient en réaction à la mort de Nahel, assassiné par la police. Ce meurtre policier a causé les pillages et émeutes les plus denses et massifs qu'aient connus le pays depuis la révolte des banlieues en 2005 ou celle des gilets jaunes en 2018, avec une réponse brutale de l'État et des milliers d'interpellations.

Au cours de l'été, des actions ont depuis été revendiquées par des comités locaux des Soulèvements de la terre, notamment autour de la campagne d'action pour l'eau « 100 jours pour les sécher ». Certains comités des Soulèvements de la terre ont aussi vu le jour dans d'autres pays.

La dissolution a été contestée aussi par voie légale : des recours ont été déposés par 40 organisations politiques, et près de 10 000 personnes, débordant le traitement bureaucratique des demandes qui n'en ont pris en compte qu'une partie. Le Conseil d'État (juridiction administrative suprême qui entre autres traite les recours aux décisions du gouvernement) a examiné le dossier et dans un contexte d'urgence climatique a jugé ce 11 août que les actions de « désobéissance » des soulèvements de la Terre ne justifiaient pas une dissolution... il a donc suspendu la décision du gouvernement ! C'est un retournement de situation inattendu et un véritable camouflet pour ce gouvernement qui collectionne les dissolutions d'organisations et autres formes de répression !

Suite à cette annonce le mouvement a publié ce communiqué :

<https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/suspension-du-decret-de-dissolution-par-le-conseil>

La victoire juridique sur ce plan ne sera achevée que quand le Conseil d'État finira d'examiner le dossier à l'automne pour donner la deuxième partie du jugement.

Un convoi de l'eau, formés de dizaines de tracteurs et de 700 vélos – co-organisé par les Soulèvements de la Terre, Basines Non Merci, la Confédération Paysanne et bien d'autres organisations, syndicats, et comités locaux – est parti ce 18 août de Sainte Soline en direction de Paris afin d'obtenir enfin un arrêt des projets de mégas bassines, de demander des comptes aux décideurs, et de rencontrer des luttes locales sur plusieurs centaines de kilomètres de périple.

La suite, c'est à nous toutes et tous de l'inventer, par-delà les frontières et les répressions. L'eau fluide et puissante sait toujours trouver un chemin ; la Terre et ses habitant.e.s n'ont pas fini de se soulever !

Et pour approfondir :

- Un texte plus complet de présentation des Soulèvements de la terre écrit pour une tournée internationale avant l'événement de Sainte-Soline. Une partie n'est plus à jour mais il offre toujours une présentation et une réflexion sur les 2 premières années du mouvement :

<https://lessoulevementsdelaterre.org/fr-fr/blog/les-soulevements-de-la-terre-texte-international>

- Un texte d'analyse stimulant écrit par une camarade néo-zélandaise sur l'histoire récente des Soulèvements : <https://lessoulevementsdelaterre.org/fr-fr/blog/earth-uprisings-une-histoire>

- Nous sommes les Soulèvements de la Terre – le texte de la tribune signée par 150 000 personnes annonçant leur appartenance aux « Soulèvements de la Terre » lorsque le gouvernement français a déclaré qu'il rendrait le mouvement illégal : <https://lessoulevementsdelaterre.org/en-eu/blog/nous-sommes-les-soulevements-de-la-terre>

- À ceux qui ont marché à Sainte-Soline – une tentative des Soulèvements de la Terre de tirer des leçons stratégiques des événements après la mobilisation de Sainte-soline :

- <https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/a-elles-et-ceux-qui-ont-marche-a-sainte-soline>

[...]

LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE

Véloroute, arbres et agriculture... Le projet alternatif des opposants à l'A69



Grande route pour les vélos, plantation massive d'arbres, préservation du vivant... Les opposants à l'autoroute A69 entre Toulouse et Castres ont dévoilé un projet alternatif, dont ils détaillent les plans.

Toulouse (Haute-Garonne), reportage

Dans un petit café du nord de Toulouse, Karim Lahiani est attablé, un dossier à la main. Le paysagiste et urbaniste de 30 ans a dévoilé fin août un projet alternatif à la construction de l'autoroute A69 entre Toulouse et Castres. Accompagné par le collectif La Voie est libre, qui lutte contre cette autoroute depuis plusieurs années, ce projet s'intitule « Une autre voie ».

« L'ambition est de créer un véritable projet de société, présente Karim Lahiani, ce que l'on propose ici, ce sont des choses concrètes, un moyen de réhabiliter nos territoires et un projet bien plus ambitieux que celui de l'A69. »

Le projet des opposants, « Une autre voie », propose entre autres de garder 250 hectares d'espaces agricoles le long de la Véloroute.

Une mobilité douce et interconnectée

Dans ce dossier extrêmement riche et chiffré, on trouve un volet important consacré à la mobilité. L'urbaniste base son projet sur trois voies de transports interconnectées et multimodales.

La première s'appuie sur une infrastructure déjà existante. « Nous voulons réaménager la route nationale 126 pour accentuer l'offre de transports en commun et le covoiturage », confirme-t-il, accompagné de sa tasse de café. Le projet s'appuie également sur le renforcement des lignes ferroviaires, « plus d'arrêts, et plus de trains, notamment pour être compétitif face à la voiture et décharger la route nationale ».

Enfin, l'idée principale repose sur une « Véloroute nationale », longue de 87 kilomètres entre Toulouse et Mazamet. « C'est une idée pionnière qui a une portée nationale », lance enthousiaste l'urbaniste, convaincu par la nécessité d'un tel équipement.

Et d'ajouter : « Cela permettra aux riverains de bénéficier d'un réseau cyclable performant pour les courtes distances et la multimodalité. Cette Véloroute permettra également de développer l'écotourisme dans la région et de créer des emplois. » Avec la mise en place et le réaménagement de ces trois voies de transport, ce plan compte diminuer le trafic routier de 25 % sur la RN126 d'ici à 2030.

Une Autre Voie !

Un projet pilote & pionnier en Europe

1000 emplois durables

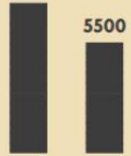
- 450 - Nouvelles filières artisanales (dont une filière de vélos made in France)
- 200 - Ecotourisme
- 200 - Ecoconstruction & rénovation
- 100 - Agriculture durable
- 50 - Cyclotourisme durable



87 km

à terme pour la première **Véloroute Nationale française** entre Toulouse & Mazamet pour les déplacements courte distance
 >Hiérarchisation du réseau cyclable national

7500



-25%

de trafic automobile pour une RN126 sécurisée, plus apaisée, soit 5500 véhicules/jour en 2030 contre 7500 en 2020.

250ha

d'espaces agricoles démonstrateurs d'une agriculture biologique & locale

50ha d'espaces humides & d'espaces boisés en libre évolution



Augmentation de la fréquence des bus LiO, de l'autopartage et des transports en commun !
 Une route qui reste gratuite !

315km

d'alignements d'arbres et de haies bocagères plantés pour affronter des canicules à 50°C en 2050



5 arrêts de train supplémentaires un cadencement et une fréquence revus avec trains courts et trains longs

7 grands équipements neufs ou réhabilités et d'intérêt territorial pour une sensibilisation aux questions écologiques

- Graguague** La centrale des fertilités
- Verfeil** L'École de la transmission écologique
- Bourg-Saint-Bernard** La Base aérienne & météorologique
- Villeneuve-Lès-Lavaur** Le hameau des lowtechs
- Castres** La cité du vélo
- Saix/Dicosa** Le centre national des oiseaux
- Puy-laurens** La plateforme de valorisation des terres



+30%

d'oiseaux & d'insectes en 2035 par rapport à 2020 sur le territoire de projet et ses alentours

100M€ d'investissements publics

- 24M€ - Redirection des financements locaux de l'A69
- 50M€ - Plan Vélo, France 2030, Biodiversité 2030, UE
- 26M€ - Nouveaux financements locaux

UN PLAN DE REVITALISATION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE



Un territoire pilote de la bifurcation écologique

Le projet s'attache également à sauver les 366 hectares de terres menacées par la construction de l'A69. « Nous

voulons créer 250 hectares d'espaces agricoles le long de la Véloroute, pour devenir un territoire pilote de la bifurcation agroécologique. »

En plus de cela, le paysagiste prévoit la plantation massive d'arbres et de haies bocagères, ainsi que la création d'une soixantaine de mares, « face à l'assèchement et l'artificialisation des terres que va induire l'A69 et pour répondre au défi du réchauffement climatique ».

Ce projet de « revitalisation écologique du territoire » prévoit aussi l'aménagement de sept grands équipements tout au long du tracé pour sensibiliser aux questions écologiques. Notamment un hameau des low-tech à Villeneuve-lès-Lavaur, une centrale des fertilités à Gragnague, une cité du vélo à Castres ou un centre national des oiseaux à Saix. Ce dernier équipement incarnera une ambition, celle « d'une politique assumée d'inversion des effondrements des espèces », selon Karim Lahiani.



Karim Lahiani, avec le plan du projet entre les mains : « Les financements publics annoncés pour l'autoroute sont parfaitement compatibles avec ce nouveau projet, on pourrait démarrer demain ». © Justin Carrette / Reporterre

Pour mettre en place concrètement ce plan et ces aménagements, le paysagiste prévoit la création de 1 000 emplois pérennes, et chiffre les dépenses à environ 100 millions d'euros. Pour financer ce projet, il mise sur des fonds publics, comme le Plan vélo, le fonds européen Feder, mais également la réaffectation des financements locaux destinés à l'A69. « Les financements publics annoncés pour l'autoroute sont parfaitement compatibles avec ce nouveau projet, on pourrait démarrer demain », lance-t-il.

Malgré le début des travaux de l'A69, le natif du Tarn assure que « rien n'est réversible, sauf la destruction du vivant ». Dans les semaines qui viennent, Karim Lahiani et de nombreux collectifs opposés à cette autoroute vont débiter une vaste « campagne citoyenne » pour faire connaître ce projet alternatif avec des ateliers, des relais sur le terrain et des actions. Ce projet sera également présenté aux élus de la région, qui auront alors toutes les cartes en

main « pour choisir la bifurcation écologique ou foncer droit dans le mur ».



Bulldozers, béton, arbres coupés : la future A69 détruit tout sur son passage

Justin CARRETTE
16 septembre 2023
(Reporterre)



Contre l'A69, plus de 10 000 personnes à Saïx manifestent joyeusement, montent une ZAD sur le chantier et envahissent les sites de bétonneurs, mais la gendarmerie attaque brutalement les bâtiments occupés

Dans le Tarn, plus de 10 000 personnes se sont à nouveau retrouvées contre l'A69. De nombreux habitant.es, le monde paysan, les scientifiques, les naturalistes... se sont réunis pour une manifestation populaire et festive à Saïx !

Cette mobilisation a eu lieu à l'appel de la Voie est Libre, d'Extinction Rebellion, du GNSA, de la Confédération paysanne, du GLAM et des Soulèvements de la Terre, après une longue suite d'oppositions populaires et massives à l'A69.

Réparti.es en 6 cortèges, les manifestant.es ont multiplié les actions : notamment en installant une ZAD sur une maison de maître expropriée par le concessionnaire à la Crémade, en bloquant la RN126 pour y mettre un faux péage à 17 euros – le prix d'un aller-retour sur la future A69 –, et en investissant les sites des entreprises Carayon et Bardou impliquées dans le bétonnage des terres du Tarn.

Après cette première journée de mobilisation populaire et diversifiée, les organisations mobilisées ont appelé à maintenir la pression, soutenir l'occupation à la Crémade et empêcher par différents moyens la reprise des travaux.

Malgré le rejet massif de ce projet démontré par un sondage IPSOS indiquant qu'aujourd'hui que 61% des habitant.es du Tarn et de Haute-Garonne souhaitent l'arrêt de l'autoroute A69 et par les tribunes de 1 500 scientifiques, de certain.es d'élus locaux et des 155 agriculteur.ices impacté.es par le tracé, la gendarmerie a brutalement attaqué le campement et les bâtiments occupés le long du chantier lors de la mobilisation. Une assemblée de climatologues a été couverte de lacrymo, des départs de feux dans les champs ont eu lieu et des militant.es ont été tabassé.es au sol.

Comme l'explique notre communiqué en commun avec La Voie est Libre, Extinction Rebellion Toulouse et le GLAM, dimanche matin vers 11h30, la préfecture a décidé de faire usage de la force et de brutalement évacuer le site de la Crémade et ses bâtiments remarquables expropriés sur le tracé de l'A69. La veille, les opposant.es à l'autoroute avaient repris possession des lieux confisqués par Atosca ! Les gendarmes mobiles ont fait irruption sur le site et le campement alentour en tirant des lacrymogènes... En plein milieu de l'assemblée de l'ATECOPOL, animée par des dizaines de scientifiques, dont des membres du Giec expliquant la gravité de la crise climatique et l'importance d'arrêter les projets comme l'A69. Ces tirs ont provoqué plusieurs départs de feu dans les champs et bois environnants, une situation extrêmement dangereuse pour le lieu et les personnes présentes. Ce sont les opposant.es qui, heureusement, sont intervenu.es pour stopper les départs de feu.

Nous continuerons d'agir : no macadam !

LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE

Mobilisation contre l'A69 : la zad expulsée, neuf interpellations



Au lendemain de la manifestation contre l'A69 et la création d'une zad à Saïx, les gendarmes ont évacué le site avec force. Parmi les opposants, une trentaine ont été blessés et neuf interpellés.

Saïx (Tarn), reportage

Tout a été très vite. Dimanche 22 octobre à la mi-journée, les forces de gendarmerie ont évacué un corps de ferme que les opposants à l'autoroute Toulouse-Castres avaient investi la veille au lieu-dit La Crémade, à Saïx. Alors que des scientifiques et chercheurs membres de l'atelier d'écologie Atécopol avaient entamé une conférence, les militaires ont débarqué sur la « Cremzad » pour évacuer les bâtiments. 600 gendarmes ont participé à l'évacuation. Plus d'un millier de personnes se trouvaient alors sur le site, d'après un témoin sur place.

Les manifestants ont été repoussés à grand renfort de gaz lacrymogènes et de grenades de désencerclement. Les militaires ont ensuite construit un mur antiémeute autour des bâtiments.

Selon les organisateurs de ce week-end de mobilisation, une trentaine de personnes ont été blessées. Le préfet du Tarn n'a quant à lui fait état d'aucun blessé du côté des manifestants, indiquant que les pompiers n'avaient pas été appelés par les streetmedics... tout en rappelant que les gendarmes avaient procédé à « un usage strictement nécessaire de la force ».

Lacrymogènes, incendies...

Parmi les blessés, le grimpeur Thomas Brail a été évacué apparemment inconscient par des streetmedics. « Il s'était mis en opposition pacifique face aux gendarmes. Ils l'ont mis à terre violemment avec des coups de matraque », raconte Denis Baréa, du collectif La Voie est libre.

Quelques minutes plus tôt, le militant postait une vidéo pour montrer les barricades de fortune montées au petit matin par les zadistes. « La jeunesse ne voit pas d'avenir, c'est pour ça qu'elle bloque. »

Après le repli des opposants sur le campement de la mobilisation, un face-à-face tendu a duré plusieurs heures avec les forces de gendarmerie. « Les gaz ont recouvert le campement où étaient installées les tentes et l'espace de soutien psychologique et où s'étaient repliés les familles et les enfants », décrit un communiqué des organisateurs.

Les grenades lacrymogènes ont provoqué des départs de feu dans les champs et les bois alentour. « Une situation extrêmement dangereuse pour le lieu et les personnes présentes », poursuit le communiqué, et ce, en pleine période de sécheresse. « Pendant que les scientifiques étaient en train de dire que la planète brûle, les gendarmes mettent le feu et c'est nous qui éteignons avec des extincteurs », s'emporte Geoffrey Tarroux, de La Voie est libre.

« Nous continuerons d'agir »

En début de soirée, la préfecture a annoncé l'interpellation de neuf personnes et six policiers et gendarmes légèrement blessés. « *Nous garderons la ferme de La Crémade pour empêcher toute tentative de réintroduction* », a précisé Michel Vilbois, le préfet du Tarn.

« *L'autorité de l'État et des décisions de justice permettent de ne pas revivre un nouveau Notre-Dame-des-Landes* », s'est félicité le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin sur X, anciennement Twitter.

La veille de cette journée mouvementée, la manifestation contre l'autoroute avait rassemblé plus de 10 000 personnes selon les organisateurs.

Six cortèges différents s'étaient formés, empruntant divers itinéraires pour prendre les autorités de cours. La tactique avait permis à un groupe de créer une zad juste à côté du camp de base, au lieu-dit La Crémade. Pendant que le cortège principal manifestait dans le calme, deux autres convois avaient pris la tangente pour incendier une cimenterie et dégrader une entreprise de travaux publics, symboles d'industries qui participent à l'élaboration de l'autoroute.

Le 22 octobre sur le campement, les quelques manifestants restés sur place sont dépités. Dans son communiqué, La Voie est libre prévient : « *L'apaisement de la situation ne sera possible qu'avec le retrait de la gendarmerie de la zone de La Crémade et l'arrêt des chantiers [...] Nous continuerons d'agir.* »



Manif contre l'A69 : les opposants créent une zad sur le tracé de l'autoroute

Anouk PASSELAC
23 octobre 2023 (Reporterre)

Expulsé de son arbre, Thomas Brail continue sa grève de la faim



Expulsé de son arbre et brièvement placé en garde à vue, Thomas Brail annonce qu'il n'a pas l'intention de cesser sa grève de la faim. Il demande toujours l'arrêt des travaux et des abattages d'arbres sur le chantier de l'A69.

Expulsé de son arbre, dimanche 24 septembre à l'aube, par des dizaines de gendarmes mobiles, le grimpeur Thomas Brail n'en reste pas moins déterminé. Joint par *Reporterre*, il a déclaré vouloir continuer sa grève de la faim après, déjà, 24 jours sans manger. Il a, par contre, décidé de décaler la grève de la soif qu'il devait normalement débiter aujourd'hui en haut de son arbre, devant le ministère de l'Écologie. S'imposant trois jours de diète médiatique, il reprendra publiquement la parole jeudi prochain.

Le grimpeur, opposé au chantier de l'autoroute A69, se dit « *extrêmement fatigué* » avec des douleurs aux os et aux reins, mais il « *garde sa main tendue* » à Clément Beaune, ministre des Transports et à Carole Delga, la présidente de la région Occitanie.

« *Suspendre temporairement le chantier, le temps d'une médiation et de l'examen des recours juridiques serait une bonne façon de sortir par le haut de cette affaire, affirme-t-il. Nous n'allons pas arrêter notre mobilisation. Au contraire.* »

Il regrette que le gouvernement ait envoyé les forces de l'ordre le déloger. « *Ils n'ont pas respecté leur parole, peste-t-il. Surtout, ils ont menti sur les raisons de l'expulsion. Ce n'était évidemment pas pour me venir au secours, mais bien parce que je les dérangeais.* »

L'entourage de Clément Beaune avait déclaré à la presse dimanche que « *la situation de grève de la faim prolongée, ainsi que l'annonce d'une grève de la soif imminente, faisait peser un danger majeur pour la santé et la vie même de M. Brail. Il était de notre responsabilité, comme de tous ceux qui l'entourent, de prêter assistance à une personne en danger, et de protéger sa vie.* »

« *Pourquoi m'ont-ils placé quatre heures en garde à vue s'ils se souciaient réellement de ma vie ? se demande alors Thomas Brail. Ils ont pris des risques inconsidérés en m'expulsant. Ils nous ont mis en danger en nous sortant de nos tentes brusquement dans la nuit à 12 mètres de hauteur. Pire je m'étais décroché [de mon baudrier] mais cela ne les a pas empêchés d'avancer et de m'arrêter.* »

Son matériel, les tentes, les hamacs, les cordes, etc. ont été saisis et abîmés. Thomas Brail et ses deux compagnons, placés eux aussi en garde à vue, sont convoqués mercredi prochain au commissariat pour « *organisation de manifestations non déclarées* ».

14 grévistes de la faim

La grève de la faim contre l'A69 ne faiblit cependant pas. Ils sont désormais 14 grévistes engagés dans ce bras de fer contre les autorités. Camille, une influenceuse écolo connue sous le pseudonyme de Girl Go Green les a rejoints. Tout au long de la semaine dernière, Thomas Brail a reçu en haut de son arbre de nombreuses personnalités comme l'actrice Mélanie Laurent, le mathématicien Cédric Villani ou la climatologue Valérie Masson-Delmotte.

« Le gouvernement pensait faire taire nos voix mais l'ensemble de la société civile continue de se lever », écrit le collectif La voie est libre dans un communiqué. Un appel à rassemblement circule pour soutenir les grévistes ce lundi 25 septembre à 17 h devant le Conseil régional d'Occitanie à Toulouse et à 19 h à Paris devant le ministère de l'Écologie.

L'objectif est aussi de dénoncer le double discours d'Emmanuel Macron qui devrait ce lundi après-midi annoncer publiquement son projet de planification écologique pour la France. « Cette planification est incompatible avec le maintien de chantiers écocides comme l'A69 », assure la Voie est libre.



En grève de la faim contre l'A69, ils témoignent

Gaspard D'ALLENS
25 septembre 2023 (Reporterre)

« Lycéens, nous sommes en grève contre l'A69 »



Quatre des cinq lycéens en grève contre l'A69 devant l'hôtel de Ville de Bordeaux, le deuxième vendredi de grève, le 20 octobre. - *Sacha de Laporte*

« Nous choisissons, dès maintenant, de désobéir » : dans cette tribune, cinq lycéens expliquent pourquoi ils font grève, chaque vendredi depuis mi-octobre, contre l'A69 et tous les projets écicides.

Sacha de Laporte, Eloane Dupart, Gianni Enselme, Suzie Labeyrie Parrot, Shaymaa Oummali sont lycéens et lycéennes. Depuis le 13 octobre, ils sont en grève pour le climat tous les vendredis.

Nous grandissons dans une société dont nous devons être spectateurs et spectatrices jusqu'à nos 18 ans. Mais comment ne pas quitter la salle lorsque le film montre le massacre de la vie et la culture de la tristesse ?

C'est ce que nous avons fait le vendredi 13 octobre : nous avons quitté la classe, pour nous mettre en grève d'école contre l'A69. Depuis, chaque vendredi, inspiré.es par les *Fridays for Future* [« vendredis pour le futur »], nous nous réunissons devant les hôtels de Ville de plusieurs villes de France (à Bordeaux, à Lyon, à Brive dans le Limousin), rassemblé.es grâce aux réseaux sociaux à partir des appels de Thomas Brail, grimpeur arboriste connu pour sa défense des arbres, et de Gianni Enselme [l'un des rédacteurs de cette tribune].

Évidemment, nous sommes attaché.es aux valeurs de l'éducation et sommes convaincu.es de sa nécessité pour la société, mais nous ne supportons plus l'apathie face à ce monde qui s'ancre toujours plus dans le béton. On artificialise des milieux extraordinairement riches, parfois fruits de centaines d'années de maturation, pour créer de la croissance économique. Que vaut la croissance économique lorsqu'elle implique la destruction de tels écosystèmes ?

Il faut réveiller les adultes

La communauté scientifique alerte depuis des décennies sur l'urgence à bifurquer pour conserver d'optimales conditions de vie sur Terre, ces mêmes conditions qui ont permis il y a des centaines de milliers d'années aux papillons, aux lions et aux humains d'exister. Le phénomène est étonnant : la sixième extinction de masse est une crise planétaire qui ne fait pas de bruit. La société reste en léthargie totale.

Aujourd'hui, notre devoir n'est plus d'aller à l'école, il est de réveiller notre civilisation en crise. Il faut réveiller les adultes, comme on réveillerait une pote en relation toxique. Nous ne pouvons pas rester à l'école, comme si cette crise n'existait pas ou comme si elle était gérée collectivement par les adultes. Elle ne l'est pas.

En 2023, des adultes ont décidé de ressortir un projet vieux de plus de trente ans, l'autoroute A69. Cette autoroute appuie typiquement sur l'accélérateur. 1 500 scientifiques ont décrié ce projet dans une tribune. En plus de

l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, elle détruira des centaines d'hectares de terre agricole, 200 arbres d'alignement et bétonnera des écosystèmes très fragiles.

Les changements climatiques sont en train de rendre inhabitables plusieurs régions géographiques de la planète. L'artificialisation des sols est déjà en train de menacer notre sécurité alimentaire. Le massacre des écosystèmes détruit déjà des piliers sur lesquels nous reposons, la Covid-19 en a été un sombre exemple.

« Nous voulons retrouver les oiseaux »

Nous ne voulons pas d'un monde en guerre pour l'eau, la nourriture, contre les pandémies et les inondations. Nous voulons retrouver les oiseaux et les paysages dont nous parlaient nos grands-parents.

Au-delà de ça, nous trouvons le monde terriblement triste. Les réseaux sociaux sont-ils vraiment source de bonheur quand, à cause d'eux, nous restons fixés à nos téléphones pendant des heures avec un sentiment final de déprime ? Travailler toute la semaine pour faire un métier qui ne nous laissera même plus le temps de rire et de danser est-il désirable ? Et construire une vie qui attend tristement la retraite, de plus en plus lointaine ? Vivre dans des villes tristes l'hiver et étouffantes l'été, sans arbre contre lequel s'embrasser ? Partir à l'autre bout du monde et avoir l'impression, en rentrant, d'avoir vécu trop vite ? Voir passer les dépressions et la tristesse, de plus en plus fréquentes dans notre classe d'âge, et les adultes répondre par des promesses ?

Si ce monde n'est pas tenable, il n'est pas non plus souhaitable. Nous voulons plus de rencontres avec les écureuils dans nos jardins, plus de papillons dans nos prairies, plus de forêts naturelles. Nous voulons pouvoir nous ressourcer près d'un ruisseau encore plein d'eau claire après nos chagrins de cœur, nous voulons avoir plus de temps pour danser, pour aimer et pour parler.

Nous voulons moins de stress, moins de précipitations, plus de calme, plus de rêves, plus de projets fous, plus de confiance, plus de respect. Oui, nous sommes pour la croissance de tout cela.

On invente, on crée, on parle, on s'écoute

Nous refusons de retourner à l'école le vendredi, parce que si nous cédon's dès maintenant aux menaces de conseil de discipline des établissements scolaires, si nous courbons l'échine face au désintérêt des grands médias, quand nous battons-nous pour ce monde ? Aller à l'école, pour finalement, ne jamais agir ? Attendre, alors que, chaque année, on nous dit que l'urgence est plus forte, que les forêts ont encore brûlé et que les adultes n'ont encore rien fait ? Pourquoi attendre ?

Notre jeunesse est atypique. Les adultes lui transmettent un avenir effarant de violence et d'irresponsabilité, tout en lui demandant de continuer à se plier à la discipline sociale pour nourrir le PIB. Nous choisissons, dès maintenant, de désobéir. Oui, désobéir, comme les suffragettes, comme [la militante contre la ségrégation raciale aux États-Unis] Rosa Parks, comme Gandhi. Nous ne savons pas si cette grève fera avancer notre lutte, mais honnêtement, est-ce qu'eux et elles le savaient ?

Notre génération ne sait pas quoi faire, mais elle sait que ne rien faire l'envoie droit dans le mur. Donc on tente, on agit, et on verra. Et puis, à plusieurs, on invente, on crée, on parle, on s'écoute. On sensibilise les passants, les passantes qui viennent à notre rencontre, et on discute enfin entre nous sans être interrompu.es par des adultes plus ou moins pressés.es de caricaturer nos actions. Finalement, reconnaître le clivage générationnel nous permet de discuter entre nous, hors de tout jugement, et d'analyser : comment organiser la lutte pour le vivant et contre les projets écocides comme l'A69 ?

CINQ LYCÉENNES ET LYCÉENS
16 novembre 2023

Mégabassines retoquées : la justice légitime-t-elle les luttes de terrain ?

Quinze projets de mégabassines, jugés surdimensionnés, ont récemment été annulés par le tribunal administratif de Poitiers. Ces jugements « valident l'argumentaire du mouvement de contestation » de ces infrastructures, défend l'avocat Sébastien Mabile.



Deux jugements rendus le 3 octobre [1] valident l'argumentaire du mouvement de contestation des mégabassines porté par Vienne Nature et Poitou-Charentes Nature, mais aussi par le collectif « Bassines non merci » ou les Soulèvements de la Terre. Le juge administratif a souligné l'importance des volumes d'eau nécessaires au fonctionnement de ces mégabassines, et considère que ces « retenues de substitution » sont incompatibles avec les objectifs fixés par l'État dans le cadre de ses

documents de planification, notamment en matière de gestion de l'eau [2].

Le tribunal estime que les projets sont « surdimensionnés » à l'égard du contexte hydrologique local, et que les autorités administratives n'ont pas suffisamment pris en compte les « effets prévisibles du changement climatique », qui vont nécessairement affecter la ressource en eau disponible. Le tribunal pointe aussi que les données prises en compte pour autoriser ces projets sont anciennes, certaines datant du début des années 2000. Ce sont les arguments qui sont portés depuis de nombreuses années par les opposant·es aux mégabassines.

Le discours des manifestations légitimé par la justice

Ces luttes contre les mégabassines font l'objet de poursuites judiciaires, avec une nouvelle audience prévue le 28 novembre prochain. La plupart des prévenus sont accusés d'organisation de manifestation interdite [3]. Or, le discours porté dans le cadre de ces manifestations, qui ont fait l'objet d'arrêtés d'interdiction systématique à partir de septembre 2021, a été validé quasiment en tous points par le juge administratif. Dans l'appréciation du contexte par le juge pénal, ces jugements du tribunal administratif pourront effectivement être pris en compte afin d'atténuer la sanction qui pourra, le cas échéant, être prononcée.

Des ouvrages déclarés illégaux après construction

L'autre enseignement est la durée d'instruction de ces dossiers extrêmement techniques et complexes. Les requêtes ont été introduites en septembre 2021 pour l'une et en mai 2021 pour l'autre. Les jugements ont été rendus en octobre 2023 : près de deux ans et demi ont donc été nécessaires pour instruire ces affaires. Dans le cas présent, sur ces 15 mégabassines, aucune n'a semble-t-il, été construite et les travaux n'ont pas débuté. Si on avait fait comme d'habitude – autorisations accordées aux ouvrages, démarrage des travaux, échec des référés suspension, poursuite des travaux – on se serait retrouvés avec des ouvrages qui auraient été construits, mais qui seraient illégaux.

C'est le cas du Grand contournement ouest de Strasbourg (GCO), déclaré illégal par le juge administratif au terme de plusieurs années de procédures. Les travaux étaient alors achevés à 90 %, et cette autoroute a été ouverte et mise en service malgré l'illégalité qui affectait le projet.

Attendre que les recours au fond soient jugés

Dans d'autres dossiers comme celui de l'A69, il y a une tendance à considérer que « les recours ont échoué », alors que seuls les recours d'urgence, en référé suspension, sur l'autorisation environnementale ont été rejetés au terme d'une instruction qui a duré à peine quinze jours. Les recours au fond sont, quant à eux, loin d'être jugés. La revendication des opposant·es à ce projet est précisément d'attendre, avant d'entamer les

travaux, que le tribunal administratif se prononce au fond sur la légalité du projet.

La procédure n'est pas du tout la même : les recours au fond sont étudiés par une formation collégiale, au terme d'une instruction dans laquelle toutes les parties échangent leurs arguments et de nombreuses pièces, le tribunal étant amené à prendre en considération des documents extrêmement techniques et complexes. Le jugement est rendu par trois magistrats éclairés par les conclusions d'un quatrième juge, le rapporteur public, chargé de proposer en droit une solution au litige.

Cela n'a rien à voir avec la procédure de référé dans laquelle un juge siégeant généralement seul rend une ordonnance au terme d'une instruction qui dure au maximum quelques semaines, et se prononce uniquement sur « doute sérieux », c'est-à-dire l'illégalité particulièrement manifeste. Les référés suspension ne sont pas efficaces en matière environnementale, et ce constat est partagé [4], y compris par le législateur.

Ne plus se retrouver devant le fait accompli

Il arrive très rarement qu'un ouvrage jugé illégal soit déconstruit, notamment en raison des possibilités de régularisation. Il existe un contre-exemple, celui du contournement routier de Beynac en Dordogne. Le département, maître d'ouvrage, a débuté les travaux sans attendre l'issue des recours au fond au tribunal administratif. L'illégalité de l'ouvrage a été prononcée par le tribunal, puis confirmée par la cour administrative d'appel de Bordeaux.

Le juge administratif a ensuite ordonné la déconstruction de l'ouvrage c'est-à-dire la remise en état des lieux. L'ardoise de cette précipitation se monte à 40 millions d'euros pour le contribuable de Dordogne – entre les coûts des travaux déjà engagés et ceux nécessaires à la déconstruction [5].

Tout l'enjeu est d'éviter de se retrouver devant le fait accompli. Plusieurs pistes sont ouvertes. L'une serait d'encourager l'occupation des lieux et le blocage des travaux, dans la mesure où les Zad permettent souvent de préserver la légalité en empêchant la construction d'ouvrages susceptibles de devenir illégaux par le juge administratif. Ce fut le cas pour le barrage de Sivens dans le Tarn.

Soit, comme le recommandent des experts et des parlementaires, on réforme les référés environnementaux de manière à ce qu'ils puissent être plus efficaces. Une dernière piste serait de considérer qu'un recours au fond, dès lors qu'il est question de protection de l'environnement et sous réserve du respect de certaines conditions, soit suspensif. Si aucune de ces solutions n'est pleinement satisfaisante, la situation actuelle l'est encore moins, puisqu'elle attise les conflits au lieu de les apaiser.

Sébastien MABILE, avocat au barreau de Paris, associé du cabinet Seattle avocats.

Propos recueillis par Sophie CHAPELLE.

24 novembre 2023 par Rédaction

Photo de Une : Manifestation à Sainte-Soline le 25 mars 2023/© Les Soulèvements de la Terre

Notes

[1] Le recours de l'association Vienne Nature concernait l'arrêté du 20 mai 2021 qui autorisait 6 retenues de substitution (Vienne) ; celui de l'association Poitou-Charentes Nature visait un arrêté du 20 janvier 2020 autorisant la création de 9 retenues de substitution (Charente et Deux-Sèvres). Les deux jugements rendus le 3 octobre par le tribunal administratif de Poitiers annulent ces deux arrêtés préfectoraux qui autorisaient la création et l'exploitation de 15 réserves de substitution au total.

[2] Le projet ne respecte notamment pas le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

[3] Certains des prévenus voient leur participation à ces manifestations qualifiée de « groupement en vue de commettre des violences contre les personnes et des dégradations contre les biens. » D'autres se voient reprocher « d'avoir frauduleusement soustrait » des morceaux de canalisation pendant le printemps maraîchin qui s'est déroulé le 25 mars 2022.

[4] Plusieurs recommandations figurent dans le rapport de l'inspection générale de la justice en 2019, la mission flash sur le référé spécial environnemental en 2021, et le rapport de François Molins sur le traitement pénal du contentieux de l'environnement en 2022.

[5] Pour éviter de perdre ces 40 millions d'euros, le conseil départemental de Dordogne a présenté fin septembre un projet de « boucle multimodale » de Beynac. « Malgré la nouvelle appellation, rien de très nouveau sous le soleil du Périgord noir : les plans routiers reprennent exactement le même tracé que celui du chantier arrêté en 2019 » d'après le journal *La Tribune Bordeaux*.

<https://basta.media/megabassines-annulees-surdimensionnement-climat-eau-justice-legitime-luttes-terrain-soulevements-de-la-terre>

Méga-église en Ardèche : la justice suspend les travaux



Le projet de méga-église à Saint-Pierre-de-Colombier (Ardèche) a du plomb dans l'aile. Lundi 6 novembre, le tribunal judiciaire de Privas a ordonné la suspension des travaux, se réjouit le collectif Les ami.e.s de la Bourge dans un communiqué.

La construction de ce complexe religieux, qui entraînerait l'artificialisation d'1,5 hectare de terres, ne pourra reprendre qu'à l'obtention d'une dérogation à la destruction de la Réséda de Jacquin, une plante protégée dont la présence a été constatée sur le site où doivent être construite une église de 3 500 places, des logements et un parking. La justice ordonne également aux porteurs du projet, la Famille missionnaire de Notre-Dame, de réaliser « sans délai » une évaluation des incidences sur cette espèce.

Cette décision judiciaire marque un nouveau rebondissement dans l'affaire de la méga-église de Saint-Pierre-de-Colombier. Des associations écologistes locales luttent depuis plus de quatre ans contre ce projet, jugé démesuré et écocide. Début octobre, la tension était montée entre religieux et opposants. Une bonne sœur avait notamment été filmée en train de plaquer au sol un militant écologiste qui tentait d'arrêter une pelleuse.



En Ardèche, on bétonne au nom de Dieu

Reporterre, 7 novembre 202

L'eurodéputée écologiste Michèle Rivasi est morte



Michèle Rivasi est morte soudainement à Bruxelles à l'âge de 70 ans. Éluë au Parlement européen depuis 2009, elle avait été une figure de la lutte contre le nucléaire et les pesticides.

La nouvelle a été soudaine. L'eurodéputée écologiste Michèle Rivasi est morte à 70 ans d'une crise cardiaque mercredi 29 novembre dans la matinée, à Bruxelles. Cela faisait quatorze ans qu'elle exerçait son mandat de députée européenne. Originaire de la Drôme, elle avait été députée du département de 1997 à 2002 et conseillère municipale de Valence de 2008 à 2020. Elle était aussi professeure agrégée de sciences naturelles. Militante écologiste de longue date, Michèle Rivasi s'est fait connaître en créant la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad), en 1986, afin de mener des mesures de la radioactivité en France après l'accident de Tchernobyl. Elle ne croyait pas à la version officielle affirmant que le nuage radioactif n'avait pas atteint la France.

Elle a dénoncé le rôle des lobbies

Outre le nucléaire, elle luttait en tant que députée européenne contre la réautorisation du glyphosate et contre les pesticides de synthèse en général. Elle a dénoncé le rôle des lobbies et s'est impliquée sur les questions de santé.

Depuis la crise sanitaire du Covid-19, elle contestait notamment l'opacité des contrats conclus entre l'Union européenne et les laboratoires pharmaceutiques pour l'approvisionnement en vaccins. Mais elle a aussi questionné l'efficacité des vaccins, et fréquenté le mouvement « anti-vaccin ». Elle se disait plutôt « vaccin-critique ».

L'eurodéputée écologiste Marie Toussaint a aussitôt réagi, saluant celle qui « fit partie de celles qui ont ouvert la porte aux femmes en politique, qui leur ont dit, qui nous ont dit : "C'est possible, n'abandonnez jamais" ». Elle souligne son combat « contre l'opacité et le mensonge » tout en ajoutant que « nous n'étions pas d'accord sur tout ». Contactée par Libération, la secrétaire nationale des Écologistes, Marine Tondelier, s'est dite « sous le choc ». Elle a salué sur X « une grande dame de l'écologie politique ».



Marine Tondelier

J'ai l'infinie tristesse d'apprendre la disparition brutale de Michèle Rivasi, députée européenne écologiste. Elle était de ces infatigables militantes, conviviale, authentique, accessible. Nous pleurons une grande dame de l'écologie politique. Toutes nos pensées à sa famille



1:47 PM · 29 nov. 2023 depuis Hénin-Beaumont, France

L'association de défense de l'environnement Générations futures a aussi souligné son combat pour la santé environnementale dans un communiqué envoyé à la mi-journée : « *Toujours présente, toujours engagée, sans jamais en rabattre sur ses exigences et sans faiblesse face aux puissants.* »

Son équipe parlementaire s'est exprimée dans l'après-midi. « *Michèle Rivasi a consacré sa vie à la protection de la biodiversité et de notre santé, au combat pour la transparence de nos institutions dans l'intérêt des citoyens européens, a-t-elle écrit. Ses collègues et son équipe saluent son courage, son intégrité et sa proximité avec les gens. Ses qualités de cœur, jusqu'au bout.* »

Marie ASTIER
29 novembre 2023 (Reporterre)

Elle fut un des seuls élus de gauche à avoir pris position contre la gestion de la crise sanitaire

Engagée pour la protection de la nature, elle devient, sous étiquette socialiste, députée de la Drôme en 1997, avant de prendre la direction de Greenpeace France, en 2003. Elle rejoint les Verts en 2005. Conseillère municipale de Valence à partir de 2008, elle est brièvement conseillère générale de la Drôme entre 2008 et 2009.

Sa prise de position contre la gestion de la crise sanitaire depuis 2020, fait écho à son vieux combat contre l'industrie pharmaceutique. En janvier 2015, Michèle Rivasi avait lancé une opération « Mains propres sur la santé » avec la pneumologue Irène Frachon, célèbre pour son combat contre le laboratoire Servier dans l'affaire du Médiateur, ainsi qu'avec d'autres médecins. Cette opération, qui avait pour but d'alerter la population sur le pouvoir de cette industrie sur les décisions politiques, fut conjointement menée avec l'association de lutte contre la corruption Anticor. Certains élus se joignirent également à l'action.

En 2019, Michèle Rivasi dénonce les 11 vaccins obligatoires pour les enfants en bas-âge et rédige, le 2 mars, une lettre intitulée : « Oui aux vaccins, non aux lobbies ».

En février 2022, elle participe à une conférence de presse avec des soignants suspendus depuis près de six mois pour avoir refusé la vaccination obligatoire contre le Covid. Avant de demander à la Commission européenne de rendre possible l'accès aux contrats signés avec les laboratoires Pfizer. Ce qui n'aura pas été obtenu de son vivant.

Une chose est certaine, les nombreux combats initiés ou menés par Michèle Rivasi ne s'éteindront pas avec elle...

<https://www.francesoir.fr/politique-france/l-eurodeputee-michele-rivasi-est-decedee-elle-fut-un-des-seuls-elus-de-gauche>

Un camping sauvage contre la destruction des terres de Gonesse



Le 1^{er} octobre, le Collectif pour le triangle de Gonesse a installé un « camping » dans le Val-d'Oise. Le but : demander que le chantier de la future cité scolaire soit déplacé.

Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), reportage

Palette en bois dans la main droite, bidon d'eau dans la main gauche, Anne, 64 ans, s'engouffre d'un pas décidé sous un grand barnum. Plusieurs affaires sont déjà entreposées : une table, du papier toilette, un groupe électrogène, et aussi... des tentes. Le 1^{er} octobre, dans la foulée de leur traditionnelle Zadimanche à Gonesse (Val-d'Oise), les « Vieux campeurs » du Collectif pour le triangle de Gonesse (CPTG) ont installé par surprise un « camping » sur un terrain municipal de Villiers-le-Bel.



La tente principale du campement. Le collectif occupe un terrain municipal en friche. © NnoMan Cadoret/Reporterre

Les militants ne veulent pas faire une zad mais une *ziac*, une zone d'imagination pour un aménagement concerté. Le lieu n'a pas été choisi par hasard. Alors qu'une cité scolaire et un internat doivent être construits sur les terres fertiles du triangle de Gonesse, à 6 kilomètres de là, les membres du collectif souhaitent attirer l'attention des pouvoirs publics sur cet emplacement alternatif, plus adéquat à leurs yeux. Le collectif demande également que soit organisée, sous l'égide des garants de la Commission nationale du débat public (CNDP), une consultation publique autour de la localisation du futur site.



Le collectif dénonce aussi la construction d'une gare à Gonesse, pour la ligne 17 du Grand Paris Express. © NnoMan Cadoret/Reporterre

« On a tout essayé : les recours juridiques, les courriers... et on n'a jamais de réponse. Nous allons donc rester ici jusqu'à ce qu'il y ait enfin un processus démocratique autour de cette question. Nous sommes certes vieux, mais nous voulons nous battre pour les générations à venir », explique Anne, l'œil malicieux sous ses lunettes de soleil et son grand bob.

« Nous sommes favorables à cette cité scolaire. Nous souhaitons simplement qu'elle soit déplacée : le projet actuel ne sert qu'à justifier la construction de la gare de Gonesse », ajoute le fondateur du CPTG Bernard Loup, debout derrière une bâche estampillée « Notre jeunesse n'est pas de la chair à béton ».



Bernard Loup, le fondateur du CPTG, avec son éternelle casquette verte fluo. © NnoMan Cadoret/Reporterre

Déplacer le chantier

Pour l'homme de 79 ans, cette nouvelle action s'inscrit dans la « continuité » de la lutte que le collectif mène depuis 2010. À l'époque, l'État souhaitait bâtir à Gonesse, à 15 kilomètres au nord de Paris, un mégacomplexe commercial. Nommé EuropaCity, ce projet nécessitant d'artificialiser 80 hectares de terres fertiles a vite suscité l'opposition de militants écologistes, qui ont multiplié les actions et les recours juridiques. En 2019, EuropaCity a été abandonné par le gouvernement.

Une bataille a été alors remportée, sans être une victoire complète : en 2021, l'exécutif a annoncé qu'une gare accueillant la ligne 17 du Grand Paris Express sera malgré tout construite à Gonesse – les travaux ont depuis commencé. L'État prévoit également de bâtir, à côté de la gare, une cité scolaire et un internat pouvant loger 600 collégiens et 1 500 lycéens.



Les travaux de la future gare de la ligne 17 ont déjà commencé. Ici, le 1^{er} octobre 2023. © NnoMan Cadoret/Reporterre

Une « absurdité totale » pour Didier, membre du CPTG. « Le triangle de Gonesse, qui est situé en bout de piste des aéroports de Roissy et du Bourget, fait partie d'une zone d'exposition au bruit. La construction de logements y est donc interdite, explique-t-il. Ils parlent d'une cité scolaire d'excellence, mais ils veulent parquer des élèves défavorisés au milieu des champs, dans des infrastructures sans arrêt survolées par des avions. Cela sert uniquement à justifier la bétonisation future des lieux. »

Le site de Villiers-le-Bel apparaît, *a contrario*, « beaucoup plus adéquat ». « Il y a un parc de sports et de loisirs, le RER D à dix minutes à pied... Et la zone est déjà artificialisée », note Anne. À côté du « camping » du CPTG et de ses toilettes sèches se dresse en effet l'ex-hôpital Adélaïde Hautval, vendu à Grand Paris Aménagement afin qu'y soit construit un écoquartier.

Pour les militants écologistes, la cité scolaire pourrait donc s'édifier en lieu et place de cette infrastructure, en s'inscrivant (ou non) dans un tel projet. Sous le barnum, une jeune femme soulève néanmoins un point crucial : l'ancien hôpital accueille actuellement des femmes seules, leurs enfants, ainsi que des réfugiés hébergés par l'association France Horizon.

« Avant de construire autre chose, il faudrait s'assurer que ces personnes-là soient relogées : la lutte écologiste et la lutte pour une France d'accueil ne peuvent pas être séparées », interpelle-t-elle, avant d'être applaudie. « Comme le site va être démoli, il est déjà prévu qu'elles quittent les lieux. Cela étant dit, si on apprend qu'on nous donne gain de cause, on s'intéressera évidemment à leur sort : on se soucie de ces personnes », répond Didier.

Il est environ 17 heures, le soleil tape fort, les services de sécurité passent une tête. Des jeunes hommes sortant de l'ex-hôpital regardent de loin le barnum des Vieux campeurs qui, bientôt, installeront leurs tentes.



Les membres du collectif installent les barnums et les tentes, avant de passer leur première nuit sur place. © NnoMan Cadoret/Reporterre



« Cette gare n'a aucun sens » : à Gonesse, le chantier détruit les terres agricoles

Amélie QUENTEL et NnoMan CADORET (photographies), 2 octobre 2023 (Reporterre)

Vague d'actions en tout genre contre Lafarge et le monde du béton - Bilan d'étape



Depuis deux jours, la campagne d'action contre Lafarge et le monde du béton bat son plein. De Toulouse à Bruxelles, de Corseul (22) à Marseille, en passant par Saint Barthélemy d'Anjou ou Héricourt de nombreuses actions cibles les bétonneurs. Chaque heure, la carte créée pour les recenser voit de nouveaux points apparaître. Chacun de ces points marque la diversité, la créativité et la solidarité du front contre Lafarge.

Parfois, comme en Bretagne, à Saint-Egrève, à Bouguenais, en Suisse, etc., les centrales à béton sont visitées de nuit, repeintes et désarmées) par des hérissons en boules, des lutins éco-terroristes, un commando pompote ou un gang des tongues. On peut citer le communiqué de Corseul (22) : « *Nous, Hérissons, nous sommes introduits dans la centrale et avons grignoté quelques câbles, et signalé notre passage à l'aide de peinture. Cet acte est avant tout un acte d'autodéfense contre un ennemi commun, Lafarge-Holcim* »



Au Forez, à Strasbourg, Belfort, le Teil, à Paris, ou en Anjou, ce sont des foules de tout âge qui se rassemblent face aux grilles, des banderoles qui sont accrochées, un mur en terre-paille qui est construit devant une centrale à béton ou une mairie qui livre les terres communales à l'artificialisation qui se voit mûrée. À Lyon, pendant la fête des lumières, un « Lafarge + Daesh = cœur » a entre autres illuminé les ponts.





Samedi, la lutte contre l'A69 a réussi à mobiliser quasi 2 000 personnes, à s'introduire sur le site d'une future usine à bitume qui sera utilisée pour le chantier de l'autoroute et à le désarmer !



Ailleurs, ce sont des luttes locales qui se sont emparées de cette campagne d'actions : à Doulon (Nantes) une charpente a été amenée par des tracteurs sur des terres maraîchères menacées d'artificialisation, tandis qu'en Nouvelle-Aquitaine les manifestant.es se sont rendus sur une carrière liée au projet de LGV. À Val de Reuil ce dimanche dans l'Eure, deux cent personnes se sont introduites sur une centrale à béton Lafarge et l'ont mise à l'arrêt avant une opération de dispersion policière. Les manifestant.es ont trouvé refuge dans la forêt de Bord, actuellement menacée par un projet de contournement autoroutier. Pendant ce temps, deux cent personnes avec des masques d'animaux ont ravalé la façade d'un site Lafarge en plein Paris et l'ont occupé pour un goûter d'anniversaire au 1 an du désarmement de la cimenterie de Bouc Bel Air, un des 50 sites les plus polluants du pays.



Vous avez là un rapide premier aperçu de ce qu'il s'est passé ce week-end et continue les jours prochains. Un live est tenu à jour ici et les actions sont relayés sur les RS d'Attac, XR, les soulèvements de la terre, Solidaires, YFC entre autres et par divers médias indépendants (lundimatin, Cerveaux Non disponibles, Contre-Attaque). Des comptes-rendus détaillés et photos de l'ensemble des actions sont disponibles sur le site <https://journéescontrelebeton.noblogs.org> .

Un an après que des personnes se soient introduites sur la cimenterie marseillaise, puis, que Lafarge et la police anti-terroriste aient cherché à étouffer l'opposition en acte au monde du béton, le combat s'est de toute évidence démultiplié. Lors de ces mobilisations, de nombreux messages de soutien ont d'ailleurs été adressés aux personnes mises en cause par les enquêteurs. Face à l'artificialisation galopante des terres et à l'impact de ces industries dans le réchauffement climatique, cibler les sites du béton et du bitume est devenu ce week-end une épreuve hexagonale salutaire. Il paraît même que l'on parle de l'inscrire aux prochains Jeux Olympiques !

Arrêter ces malfaiteurs que sont Lafarge et le gouvernement ne relève pas du terrorisme, mais d'un acte de résistance qui se propage. L'appel à agir court jusqu'à mardi... Nous vous invitons à vous tenir informés ici et ici et à rejoindre les actions autour de chez vous!

LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE, 11 décembre 2023



Zad contre aéroport : au Japon, le combat dure depuis plus de 50 ans



Nojikawa (à gauche) et Matsumoto (à droite) sont étudiants. Ils ont rejoint le mouvement d'opposition à l'aéroport de Sanrizuka depuis deux ans. - © Nicolas Celnik / Reporterre

Le Japon abrite une zad depuis plus longtemps que la France : depuis les années 1960, agriculteurs, étudiants et ouvriers s'opposent à la construction d'un aéroport. Un lieu qui continue de fédérer différentes luttes.

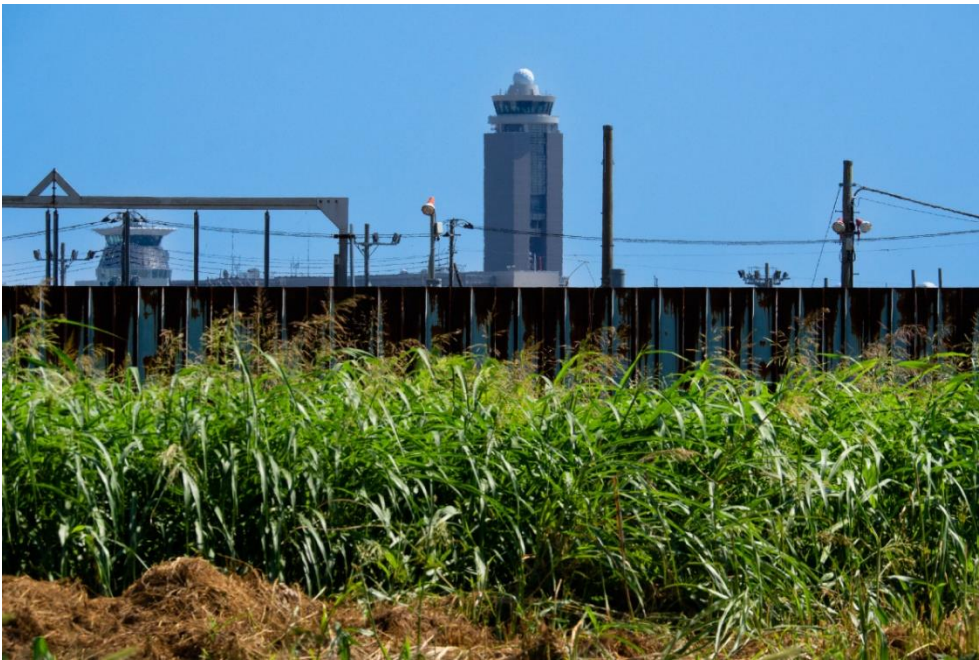
Narita (Japon), reportage

Heureusement que les cigales japonaises cymbalisent fort : elles font presque oublier les rugissements des avions qui fendent le ciel toutes les dix minutes. Drôle d'endroit pour cultiver son potager. Mais c'est que les champs de Takao Shito, un septuagénaire aussi jovial que bourru, étaient là avant que s'implante l'aéroport international de Narita, le principal point d'entrée dans l'archipel.

« Il y a quelques mois, la police a érigé un mur qui condamne l'accès à une partie de mon potager ; alors, on a construit des serres et maintenant je cultive une partie de mes légumes ici », raconte le fermier d'un air placide, tandis qu'un ventilateur ronronne sans parvenir à rendre la fournaise estivale supportable.

Si l'État japonais s'acharne à récupérer ces quelques hectares de potager, c'est parce que les terres de Takao Shito sont tout ce qu'il reste de la plus ancienne zone à défendre (zad) du pays. L'histoire est peu connue des touristes, et la plupart des Japonais l'ont déjà oubliée : le développement de l'aéroport de Narita, à une heure de route de la capitale Tokyo, a été l'objet d'une des plus féroces luttes écologistes de l'archipel.

Coincés entre des pistes d'atterrissage et de décollage, les lopins de terre sont aujourd'hui séparés par des palissades et des barbelés ; les quelques maisons qui abritent encore des résistants sur place profitent de l'ombre d'un bosquet rescapé. À première vue, la zad ressemble à quelques friches isolées ; il faut prendre le temps d'y naviguer pour comprendre le tissu qui unit – et fortifie – ces dernières poches de résistance contre l'aéroport.



Derrière les champs, la tour de contrôle de l'aéroport de Narita, devenue l'un des emblèmes de la lutte depuis que des militants se sont introduits sur son toit, en 1976. © *Nicolas Celnik / Reporterre*

Le berceau de la lutte écologiste japonaise

Projet emblématique du développement économique du Japon d'après-guerre, l'aéroport de Narita visait à désengorger celui de Haneda, planté au milieu de la mégapole. Seul hic : les terres où il devait s'installer, sur le plateau de Shimōsa dans la préfecture de Chiba, étaient déjà occupées. Or les paysans du plateau de Shimōsa ont la réputation d'être prompts à la révolte : à l'époque où Tokyo s'appelait encore Edo (1603-1868), le plateau était hors de la juridiction impériale ; héritage de l'époque, la préfecture a connu plusieurs révoltes populaires au cours des derniers siècles.

Aussi, lorsque les paysans ont découvert dans le journal local le projet d'aéroport, ils n'ont pas tardé à s'unir, formant l'Union de Sanrizuka contre la construction de l'aéroport de Narita, en 1966. Ambiance pré-1968 : le pays était en ébullition, ce conflit de David contre Goliath a cristallisé les mécontentements d'une société en pleine mue modernisatrice. Les paysans ont ensuite reçu le soutien des étudiants de Tokyo, des ouvriers des préfectures voisines, et du Parti communiste alors au faîte de son influence.



Depuis que le gouvernement a entouré l'un de ses champs par des palissades, Takao Shita a construit des serres pour continuer de cultiver ses légumes en agriculture biologique. © *Nicolas Celnik / Reporterre*

Les années et décennies qui suivent furent ponctuées par une série de manifestations de plus en plus intenses : le conflit a fait une dizaine de morts, côté manifestants comme policiers ; au mitan des années 70, une manifestation a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes ; des coups d'éclat ont forgé un récit quasi légendaire, comme lorsqu'un groupe de manifestants est parvenu à s'introduire dans la tour de contrôle, à détruire les ordinateurs flambants neufs, avant de se retrancher sur le toit de l'édifice. Entre l'ouverture de l'aéroport, en 1978, et 2017, plus de 511 incidents ont été recensés : le conflit a changé de forme, mais ne s'est pas éteint.

« Notre détermination n'a pas faibli »

« Au début, nous luttons contre l'aéroport parce qu'il devait servir à faire la guerre, et beaucoup de militants étaient des pacifistes, se souvient Hagiwara, qui vit sur le terrain depuis vingt ans. Mais aujourd'hui, il y a aussi la conscience que l'environnement s'effondre, et la lutte contre l'aéroport est devenue une lutte écologiste. »

Le paysan est venu à Sanrizuka pour la première fois en 1988, attiré par une militante dont il était amoureux et qui est devenue sa femme. À l'époque, il y avait une vingtaine d'agriculteurs sur place à l'année, et un millier de sympathisants venaient régulièrement ; aujourd'hui, il en reste à peu près la moitié. Mais, assure Hagiwara, « notre détermination n'a pas faibli ; tout nous conforte aujourd'hui dans notre volonté de montrer qu'il y a d'autres modèles que celui que propose le capitalisme ».



Takao Shito, le dernier propriétaire de terres sur l'emplacement de l'aéroport, revient d'une garde à vue longue de trois semaines. © Nicolas Celnik / Reporterre

Hagiwara cultive ses légumes en agriculture biologique et les vend directement auprès de ses voisins : un modèle plus que minoritaire au Japon, mais qui inspire de nombreux jeunes militants en quête d'alternatives. L'heure du repas approche et la discussion se poursuit dans un Sukiya, une chaîne de fast-food qui est au restaurant local ce que le Roundup est à la permaculture.

« C'est souvent mal vu de parler politique au Japon »

Dans le restaurant, la plupart des clients prennent leur repas seuls à leur table, l'attention rivée sur leur *smartphone* : l'individualisme qui façonne le Japon depuis un demi-siècle explique, selon les militants historiques, le faible taux de mobilisation au Japon. « C'est dur d'expliquer le sens de notre lutte, parce que c'est souvent mal vu de parler politique au Japon, soupire Hagiwara. En France, vous avez José Bové qui a démonté un McDonald's ; ce genre d'action ne serait pas du tout soutenue ici. »



Les militants distribuent régulièrement des tracts dans la ville de Narita, à proximité de l'aéroport, pour sensibiliser la population locale. © Nicolas Celnik / Reporterre

Matsumoto, une étudiante qui a rejoint le mouvement de Sanrizuka depuis deux ans, est quant à elle persuadée que le Japon est « au creux de la vague » : le jour de notre rencontre, elle était affairée à préparer une manifestation antinucléaire à Hiroshima, mêlant le principal syndicat étudiant nippon et plusieurs organisations syndicales.

Quelques mois plus tôt, elle faisait partie de ceux qui avaient perturbé le sommet du G7 (lui aussi organisé à Hiroshima), et qui ont été repoussés sans ménagement par la police. « Les gens vont voir la violence avec laquelle la police réprime les mouvements sociaux, ils vont en être indignés, et rejoindront notre cause », veut-elle croire.

Cette zad, « une sacrée épine dans le pied du gouvernement »

De retour sur les champs, on prend mesure de l'ampleur du dispositif policier déployé pour surveiller la poignée d'irréductibles agriculteurs : la terre semble plus fertile pour y faire pousser caméras et barbelés que tournesols et courgettes. Entre deux chicanes, un mirador abrite en permanence une équipe de policiers chargée de veiller sur une parcelle de terre que Hagiwara destine aux carottes.

En février, plus d'un millier de policiers antiémeute sont venus interpellé Takao Shito ; les manifestants étaient une centaine et ils ont essayé de former une chaîne humaine pour résister, mais elle n'a pas duré longtemps. Shito a donc été embarqué pour une garde à vue de trois semaines, qu'il évoque comme un détail de l'histoire. « Sanrizuka, c'est le lieu où se fédère une alliance entre paysans, ouvriers et paysans, essentielle pour animer un mouvement social », maintient-il.



Derrière les tournesols, une rangée de caméras, plantée pour surveiller les opposants. © Nicolas Celnik / Reporterre

Détour par le quartier général de Sanrizuka, une maison perdue au milieu d'un bosquet, protégée par une grille surveillée par une caméra – les militants ont appris à se méfier des visites à l'improviste des forces de police. Une quinzaine d'activistes historiques aux cheveux grisonnants – quand il leur en reste – vient d'y imprimer une série de tracts, que les plus jeunes embarquent pour une distribution devant la gare de train de Narita. Comme un symbole du passage de témoin entre deux générations.



Hagiwara, qui cultive ces terres depuis vingt ans, s'est habitué à être observé lorsqu'il laboure son champ. © Nicolas Celnik / Reporterre

Hagiwara a fini de labourer son champ et vient discuter tranquillement. Une journée a suffi : on s'est déjà habitué au vrombissement des avions. Reste une question qui nous taraude : qu'est-ce qu'il trouve à aimer dans ces quelques lopins de terre éparpillés entre des pistes d'atterrissage ? Hagiwara réfléchit un long moment, puis affiche un grand sourire malicieux : « *Ce que j'aime, c'est précisément qu'elles sont en plein milieu de l'aéroport. Et que c'est une sacrée épine dans le pied du gouvernement.* »

Nicolas CELNIK, 16 septembre 2023 (Reporterre)

Au Brésil, les peuples autochtones remportent une victoire pour leurs terres

« Nous pleurons de joie. Aujourd'hui, nous allons chanter la vie et danser la joie. » C'est par ces mots que la Grande Assemblée Aty Guasu, organisation guaranie représentant les peuples autochtones du Brésil, a accueilli la décision de la Cour suprême.

Cette dernière a rejeté le 21 septembre une proposition de loi qui visait à réduire la protection des terres ancestrales autochtones et à limiter la reconnaissance de nouvelles réserves indigènes.

« Une défaite massive pour l'agro-industrie »

Si ce texte – connu sous le nom de « Cadre temporel » – avait été adopté, les peuples autochtones du Brésil qui n'auraient pas été en mesure de prouver qu'ils vivaient sur leurs terres le 5 octobre 1988 (date de la signature de la Constitution actuelle) n'auraient eu aucun droit à ce que ces terres soient officiellement cartographiées et protégées. Le vol de millions d'hectares de terres autochtones aurait ainsi été légalisé, explique Survival International, organisation alliée du mouvement autochtone, dans un communiqué.

Pour Fiona Watson, directrice de la recherche et du plaidoyer de l'ONG, « il s'agit d'une victoire historique et capitale pour les peuples autochtones du Brésil et d'une défaite massive pour le lobby de l'agro-industrie ». Aty Guasu a, pour sa part, assuré que les peuples autochtones allaient maintenant poursuivre leur lutte pour la protection de leurs terres « avec la même détermination et la même force que par le passé ».

Publié le 22/09/2023 (28 Oct 2023)
Sites Reporterre et bonnesnouvelles

Une commune qui installe et loge des paysannes

À l'occasion de la deuxième étape de la tournée On en Agro, nous étions le 27 octobre à Anduze (Gard) dans le cadre d'une soirée débat sur l'autonomie alimentaire locale. Josquin Battist, ancien ingénieur dans le développement informatique, est venu témoigner. Il est l'un des deux maraîchers bio tout juste installé sur un terrain d'1,3 hectares que la commune lui a loué, après qu'il a contacté une centaine de communes pour trouver un terrain agricole.

Un bail agricole de neuf ans a été signé début 2023, avec une première année de location gratuite. Geneviève Blanc, la maire de la commune élue il y a trois ans, a rappelé lors de cette soirée la volonté de son équipe de développer les circuits courts en favorisant l'installation de maraîcher·es sur son territoire. Pour le moment, Josquin écoule ses produits sur le marché local hebdomadaire et dans la biocoop d'Anduze. La création d'une AMAP est envisagée, ainsi que l'approvisionnement de la cantine scolaire.

Soucieuse de fournir des conditions de vie décentes au maraîcher, la commune est en train de rénover un logement en vue de le lui louer. Josquin vit pour le moment dans une caravane sur le terrain qu'il cultive, et ne s'est jusque-là pas heurté aux hostilités que peuvent rencontrer d'autres agriculteurs, comme nous le racontons ici. Acquisition du foncier, accompagnement dans les débouchés, aide au logement... Cette installation, encouragée et accompagnée par une commune de quelque 3400 habitant·es, montre les chemins possibles.

(Basta !)

1 50 militants ferment le ministère de la Transition écologique

Lundi 6 novembre au petit matin, huit associations (Alternatiba Paris, ANV-COP21, Dernière rénovation, Extinction Rebellion Île-de-France, Greenpeace France, Les Amis de la Terre France, Réseau « Sortir du nucléaire » et 350.org) ont fermé le ministère de la Transition écologique en construisant un mur devant sa porte et en déployant une banderole de cinq mètres de haut sur sa façade. Ils lui reprochent son « inaction climatique » et l'ont renommé pour l'occasion le ministère de la Trahison écologique.

RAPPORTS DE FORCE, 8 novembre 2023

« Des ados se font gazer » : en Guyane, les Amérindiens combattent une centrale électrique



En Guyane française, les peuples autochtones tentent de freiner le chantier d'une centrale électrique. Gendarmes, quads, lacrymos... Les jeunes militants sont fortement réprimés.

Des amoncellements de troncs aux feuillages fanés et aux racines brisées. La sinistre nudité d'une terre ocre et poussiéreuse. Des quads et des véhicules de gendarmerie en nombre qui escortent d'énormes pelleteuses jaunes. Et, de loin en loin, les fumerolles toxiques des gaz lacrymogènes.

Ce sont des vidéos de dévastation que Jean-Philippe Chambrier, secrétaire général du Grand Conseil coutumier et militant pour la reconnaissance des peuples autochtones en Guyane, a envoyées à Reporterre le 26 septembre. Elles ont été filmées au village de Prospérité, 200 habitants, où vivent les Kalina, l'un des six peuples amérindiens du territoire. Depuis décembre 2021, ces derniers combattent le chantier de Centrale électrique de l'ouest guyanais (Ceog), implanté dans la forêt où ils vivent.

Porté par la société bordelaise Hydrogène de France, le projet de la Ceog doit combiner sur un site de 140 hectares production d'électricité provenant d'un parc photovoltaïque et stockage de l'énergie grâce à l'hydrogène. Sa capacité de 120 mégawatts doit permettre d'alimenter jusqu'à 10 000 foyers de l'ouest guyanais dès sa mise en service en 2026.

« C'est un projet qui est attendu à la fois par les élus guyanais, mais aussi toute la Guyane pour le développement de la Guyane, a vanté Cédric Debons, sous-préfet de la Guyane, directeur général de la sécurité, de la réglementation et des contrôles, sur Outre-mer la 1^{re}. On va pouvoir atteindre plus facilement l'autonomie énergétique de la Guyane. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'on a besoin uniquement du soleil et de l'eau pour fournir l'électricité. Ce sera donc une électricité qui sera renouvelable, stable et continue, et ça c'est une première mondiale. » Un projet à 90 millions d'euros sur vingt-cinq ans présenté comme parfaitement écolo, donc... à la nuance près qu'il doit conduire à la déforestation de 78 hectares de forêt équatoriale dans l'enceinte du Parc naturel régional.

Chaque jour, des jeunes « essaient d'empêcher la déforestation »

16 hectares de forêt ont déjà été défrichés. Les travaux ont repris le 16 août, dans un contexte d'extrême tension. Dès le premier jour, une cinquantaine de gendarmes étaient postés à l'intérieur et aux abords du

chantier. Face à eux, les habitants restent mobilisés pour freiner le chantier, en dressant des barricades enflammées aux accès, en harcelant les pelleteuses.

« Chaque jour, entre 10 et 20 jeunes de 15 à 25 ans essaient d'empêcher la déforestation. Ils balancent des pierres, des bâtons, parfois même des cocktails Molotov sur les machines, décrit à Reporterre M. Chambrier. Les gendarmes répliquent par des gaz lacrymogènes, des tirs de LBD et des grenades de désencerclement. Un jeune a même été visé par une arme de poing. »

Un mois et demi après le retour des ouvriers, la répression reste implacable. « La semaine dernière, des renforts sont arrivés, avec plus de 100 gendarmes déployés sur le site, raconte à Reporterre Benoît Hurtez, un habitant de Prospérité. Les renseignements généraux nous ont avertis que c'était fini la rigolade, c'est-à-dire que la répression serait de plus en plus ferme, avec des peines et des amendes de plus en plus conséquentes. »



De nombreux jeunes tentent de freiner le chantier. La répression est intense. © Jean-Philippe Chambrier

Depuis le début de la mobilisation, une petite dizaine de personnes ont été arrêtées. Le 24 octobre 2022, le chef coutumier du village, le Yopoto Roland Sjabere, avait été placé en garde à vue ainsi que trois autres habitants. Cinq autres personnes avaient été interpellées en mars dernier. Le 22 septembre, c'est un jeune

de 17 ans qui a été embarqué par les forces de sécurité. Atteint d'un trouble psychiatrique, il a été relâché après qu'un psychiatre de Saint-Laurent-du-Maroni l'a déclaré pénalement irresponsable.

« Cette interpellation a eu lieu en forêt et non sur une zone défrichée. Cela met en danger tous les jeunes qui ont envie d'aller en forêt pour chasser ou même se promener, précise à Reporterre Clarisse Da Silva, porte-parole de l'organisation Jeunesse autochtone de Guyane.

« Il risque d'y avoir un blessé, d'un côté ou de l'autre »

Ce combat de David contre Goliath éreinte les habitants. Avec la reprise de l'école et du travail, ils sont moins disponibles pour occuper le terrain. Le 25 septembre, ils ont essuyé un lourd revers. Malgré plusieurs jours d'opposition physique et de sabotage d'un petit pont, les machines ont réussi à traverser la rivière et ont commencé à défricher la zone nord, jusqu'à présent indemne.

« C'est la zone la plus riche en biodiversité, une forêt très préservée. C'est également le lieu de vie le plus important de la communauté Kali'na, fréquentée pour les promenades, la pêche, la chasse, la cueillette, la baignade, la spiritualité, la pharmacie », se lamente Benoît Hurtez. Jean-Philippe Chambrier craint une escalade de la violence : « Le chef du village et les habitants se sont fixé la règle de ne s'en prendre qu'aux machines, jamais aux gendarmes. Mais les jeunes veulent en découdre. Il risque d'y avoir un blessé, d'un côté ou de l'autre. »



Depuis le début de la mobilisation, une petite dizaine de personnes ont été arrêtées. © Benoît Hurtez

La lutte se déploie aussi sur d'autres fronts, plus institutionnels. Le 7 septembre, Prospérité a reçu la visite du nouveau préfet de Guyane Antoine Poussier. « Il a été réceptif et nous a dit qu'il ferait passer nos revendications et nos propositions, mais il nous a aussi dit que le projet se fera. Aucune solution n'a été trouvée », rapporte M^{me} Da Silva.

Vingt-cinq familles ont porté plainte pour nuisance au voisinage, en témoignant des nuisances qu'elles subissent : bruit, survol de drones de surveillance. Un autre recours concerne la non-présentation d'une dérogation pour la destruction d'espèces protégées, puisque le site abrite des yapocks, un opossum aquatique très rare, ainsi que des batraciens et des reptiles protégés au niveau européen.

« On a tenté avant tout des procédures pour non-respect du Code de l'environnement, puisque l'environnement est beaucoup plus protégé que les droits humains et notamment des peuples autochtones », justifie amèrement la porte-parole.

Mais là encore, les espoirs sont minces. « La présence de ne serait-ce qu'une espèce aurait dû suffire à suspendre le chantier. Mais le préfet a accordé les autorisations sans en tenir compte du tout et a laissé les entrepreneurs commencer les travaux. On dirait que l'idée est de raser la forêt le plus vite possible, pour qu'il n'y ait plus rien à protéger », observe M. Hurtez.

« Des enfants, des ados se font gazer »

Pourtant, les habitants ne sont pas hostiles au projet de centrale. Ils demandent simplement son déplacement en dehors de leur lieu de vie. Las, ils peinent à mobiliser pour leur cause. « En Guyane, le besoin énergétique est affolant et la Ceog est présentée comme un projet d'intérêt général. Et nous sommes minoritaires en tant qu'autochtones », analyse M^{me} Da Silva.

Désormais, le temps presse pour gonfler les rangs des opposants. « Il reste environ 40 hectares à défricher. Une machine peut déforester quasiment 1 hectare par jour, et elles sont 5 ou 6 à travailler sur le site. En une semaine, ça peut être fini », alerte M. Hurtez.

Une sombre perspective, alors que les Kali'na sont déjà meurtris. « Lutter n'est pas facile, et c'est plus difficile encore quand on fait face à des violences policières et à la disparition de son espace de vie. Les habitants ne dorment plus, ne mangent plus correctement. Ils sont tristes et en colère. Les enfants ont appris à faire la différence entre le bruit d'une machine et celui d'un drone. Ils ne dessinent que ça, ne pensent qu'à ça, ne rêvent que de ça. Tout cela va les marquer à vie », dénonce la porte-parole de Jeunesse autochtone.

M. Hurtez, venu de métropole, porte sur ce projet un regard accusateur : « Les Amérindiens ont vécu 500 ans d'oppression. Ils ont été anéantis. Aujourd'hui encore, ils subissent de plein fouet la globalisation et l'assimilation forcée. Et ce projet vient s'installer précisément là, alors qu'on est dans la troisième plus vaste commune de France, qu'il y a plein de place ailleurs sans même avoir besoin de déforester et que les habitants ont demandé dès 2019 à ce qu'il soit installé autre part. Des enfants, des ados se font gazer et tirer dessus au LBD simplement parce qu'ils défendent leur lieu de vie. C'est complètement démentiel. »



Zad en Guyane : « Nous ressentons la déforestation dans notre chair »

Émilie MASSEMIN
28 septembre 2023
(Reporterre)

Coopérative l'Arban : pour une propriété commune et collective



arban.fr

Née au cœur de la montagne limousine, la coopérative l'Arban œuvre depuis plus de dix ans dans les interstices de la propriété privée afin d'offrir aux habitants du plateau de Millevaches des outils pour habiter et vivre sans posséder. Partout en France, des coopératives et des fonds de dotation défendent ainsi l'usage durable des terres et du bâti contre les logiques de marché.

C'est un nom qui s'est transmis par le bouche-à-oreille jusqu'à devenir connu de toutes et tous sur le plateau de Millevaches. L'Arban, une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) formée en 2010, s'est mise au service des habitantes, habitants et collectifs de ce territoire rural, connu pour son effervescence associative et militante. En tant que foncière solidaire¹, cette structure originale, qui compte 193 sociétaires, facilite l'accès au logement en se portant acquéreur de bâtiments ou de terrains qu'elle loue ensuite à des loyers modérés.

Grâce aux 550 000 euros de capital issus en grande partie de l'épargne solidaire de ses sociétaires, la coopérative finance des projets allant « de 50 000 euros à 400 000 euros », précise Alexandra Ivantchenko, chargée de la gestion administrative et financière. Depuis sa création, l'Arban a ainsi mené six opérations avec des associations et accompagné sept ménages. Une façon de contrer les logiques excluantes du marché en favorisant la propriété d'usage, sur un territoire à cheval sur trois départements (Corrèze, Creuse et Haute-Vienne) où les difficultés liées à l'habitat se sont accentuées.

Sortir le foncier des logiques de marché

Depuis plusieurs années, l'attractivité du plateau de Millevaches ne se dément pas. Sur ce territoire rural, le solde migratoire est positif, mais les logements manquent. L'installation de nouveaux arrivants venus des villes tend également à favoriser l'augmentation des prix de l'immobilier. À rebours des logiques spéculatives et de la marchandisation de l'immobilier, la coopérative bâtit un patrimoine collectif, acquisition après acquisition, sans volonté de revendre en espérant une plus-value. L'achat de biens est amorti sur le long terme et la foncière solidaire se porte garante de la transmission du lieu, de collectif en collectif et d'usager en usagère. Ce parc immobilier vise à accueillir des projets durables, que ce soit du logement à destination de nouveaux habitants ou des espaces de convivialité à la façon de tiers-lieux associatifs. Une vision patrimoniale de long terme inspirée par la notion de « communs ».

« Notre réflexion met en œuvre les principes d'une propriété commune et collective, souligne Stéphane Grasser, qui dirige l'Arban. Outre l'action sur le territoire au niveau local, qui vise à faire en sorte que l'habitat comme outil de développement soit la propriété des habitants via un outil dont ils se dotent, il s'agit de constituer des biens communs immobiliers, en évitant qu'ils ne soient accaparés par le marché touristique des gîtes ou par des plateformes comme Airbnb. »

À Gentioux-Pigerolles, le tiers-lieux La Renouée anime ainsi le centre-bourg de cette petite commune de moins de 400 habitants située dans le département de la Creuse en proposant une programmation culturelle, mais aussi une épicerie, une micro-brasserie ou encore les services d'une herboriste-naturopathe. Ce projet associatif a vu le jour grâce à l'Arban qui a financé l'acquisition des murs et les met à la disposition de l'association La Bascule, chargée de faire vivre le lieu grâce à un bail civil d'une durée de quinze ans. Pour cela, l'association est devenue sociétaire de l'Arban et donc copropriétaire de la structure. La Bascule a ainsi la possibilité de prendre part à la gouvernance partagée de l'Arban et d'exercer un droit de regard sur la nature des projets financés.

Réaliser des opérations « hors-cases »

En plus de dix ans d'activité, la SCIC de l'Arban a systématisé ce mode de fonctionnement. *« Le but est de permettre à des opérations "hors-cases" de se réaliser, précise Michel Lulek, administrateur de l'Arban et figure historique du militantisme sur le plateau de Millevaches. Les structures avec lesquelles nous collaborons sont souvent de petites associations qui n'ont pas l'assise financière pour acquérir un bâtiment via le circuit conventionnel des banques. Elles sont pourtant indispensables à la vie du territoire. L'Arban peut assumer le poids économique de l'opération foncière en partenariat avec notre banque et confier l'usage du bâtiment à l'association. »*

Dans le village de Lacelle, en Corrèze, l'Amicale mille feux, une association constituée d'anciennes et d'anciens des Beaux-Arts de Paris, anime un centre culturel social et autogéré. *« Pour financer le bâtiment qu'on occupe, on a d'abord essayé d'emprunter à la banque qui n'a pas compris le projet et doutait de la solidité de nos revenus, détaille Olga. On a fini par déposer un dossier auprès de l'Arban, un outil militant pour des collectifs comme le nôtre qui permet de ne pas acheter en propriété individuelle. Cela impliquait de réaliser une levée de fonds pour prendre des parts dans la SCIC. Nous l'avons fait à titre individuel, au titre de l'association, et la mairie de Lacelle nous a également soutenus en prenant des parts à hauteur de 10 000 euros. »*

Favoriser l'accès à la « non-propriété »

Pour se financer, l'Arban dispose d'un fonds de dotation² destiné à favoriser le mécénat défiscalisé mais elle fonctionne principalement grâce aux parts sociales souscrites par ses coopérateurs. Cet investissement solidaire, non rémunéré, offre la possibilité de récupérer son capital à tout moment. Un mode de fonctionnement qui permet de détourner des outils capitalistiques pour favoriser des projets locaux qui œuvrent pour le bien commun.

C'est cet alignement avec ses principes politiques qui a convaincu Jeannot, alors en couple avec deux enfants, de passer par l'Arban lors de son installation dans la commune de Faux-la-Montagne, en Creuse. *« À l'époque, ma compagne et moi disposions de capital issu de la vente de notre maison à Montreuil mais, pour des raisons politiques, nous ne souhaitions pas être propriétaires. Nous avons prêté cet argent à l'Arban grâce à un prêt en compte courant d'associé³, une somme que l'Arban nous rembourse aujourd'hui. »* Un montage qui a permis de contourner les banques classiques, tout en évitant de faire pression à la hausse sur les loyers de la commune. *« La coopérative s'est portée acquéreur de la maison et l'a rénovée de manière à ce que nous puissions l'occuper. En retour, celle-ci nous l'a louée pour un loyer modéré pendant plusieurs années, ce qui a pour effet de limiter la pression gentrificatrice, tout en nous permettant un accès à la non-propriété qui nous convenait car cela nous offrait de la flexibilité. »*

Un modèle qui s'applique également au rachat de terres agricoles. Historique par son implantation, le mouvement Terre de liens facilite ainsi depuis vingt ans l'installation dans le monde agricole en se portant acquéreur de terres qu'il met à disposition des paysannes et paysans.

Séparer la propriété de l'usage

En parallèle des coopératives, les fonds de dotation destinés au rachat de terres, de parcelles boisées et d'habitat se sont également multipliés ces dernières années afin de favoriser la propriété d'usage. Dans le sillage de la lutte de Notre-Dame-des-Landes, le fonds de dotation La Terre en commun a ainsi mené un important appel aux dons en 2018 afin d'assurer le rachat en propriété collective des terres du bocage nantais sur lesquelles s'est implantée la ZAD. En Aveyron, dans la commune de Causse-et-Diège, la foncière Antidote s'est aussi constituée en fonds de dotation pour financer un projet baptisé les Communs de la Marinie. Sur

le site de plusieurs hectares, l'association Passagères de l'usage gère notamment le fonctionnement de la ferme paysanne Aux Prés en bulles.

Un autre modèle permet de déjouer les logiques de la propriété privée : celui du Collectif de lieux en propriété d'usage, le Clip. Inspiré du fonctionnement du Mietshäuser Syndikat allemand, ce réseau associatif rassemble une dizaine de collectifs qui ont en commun de « *souhaiter se détacher de la dépendance à l'argent et au travail* » en valorisant « *l'attachement d'une personne à un bien, reconnu par un collectif sur la base d'un usage du bien et non de la détention d'un titre de propriété marchandisable* ».

Au sein du Clip, on trouve l'association la Troisième rive qui occupe le moulin des Hautes Planches, une ancienne usine céréalière située à Bretoncelles, dans l'Orne, ou encore l'association En Devenir qui occupe la Déviation, un imposant bâtiment industriel sur les hauteurs de L'Estaque, près de Marseille. Le rôle du Clip est de faire le lien entre les associations qui se portent acquéreurs d'espaces et de bâtiments en collectif. En s'opposant par droit de véto à la revente des lieux acquis en commun, le Clip garantit qu'ils ne réintégreront pas le marché de l'immobilier.

Un modèle qui demeure fragile

Coopératives, fonds de dotation, réseaux associatifs : des solutions existent pour contourner le modèle dominant de la propriété privée. Mais ces initiatives ont aussi leurs limites. Les structures de type coopératif doivent ainsi maintenir une base de sociétaires solide dans le temps pour assurer la stabilité de leur capital sous gestion. Quant aux fonds de dotation reposant sur la générosité des donateurs et donatrices, ils doivent régulièrement mener des campagnes d'appel aux dons. Malgré le succès de sa campagne et l'acquisition de deux lieux emblématiques de la ZAD, le fonds de dotation La Terre en commun se heurte aujourd'hui à des résistances au niveau du conseil départemental de Loire-Atlantique, propriétaire des terres à racheter. Des négociations sont toujours en cours. En dépit des obstacles, ces alternatives multiples contribuent à mailler le pays d'espaces où l'usage, décidé collectivement, prime sur les logiques marchandes.

Notes

1 Une foncière est un organisme dont l'objet est la constitution, la gestion et l'exploitation d'un parc immobilier.

2 Le fonds de dotation est un outil de financement du mécénat, destiné à collecter des dons de manière à financer des œuvres ou projets relevant de l'intérêt général.

3 Le prêt en compte courant d'associé est un prêt contracté entre une structure et les associés qui la composent, ici entre l'Arban et l'un de ses sociétaires.

Nastasia HADJADJI (Socialter), publié le 09 novembre 2023

Journaliste économie numérique & technocritique. Autrice de « No Crypto. Comment Bitcoin a envoûté la planète »
aux Éditions Divergence.

Dialogue entre le débardeur à cheval Florent Daloz et la propriétaire forestière Marion Ciréface

Comment faire pour préserver sa forêt tout en l'exploitant ?

Texte mis en forme par Marion Ciréface, adhérente au RAF [Réseau pour les alternatives forestières], en août 2023.

Contexte : une rencontre pour préparer une coupe de bois qui sera débardée à cheval dans le cadre du *Manifeste pour la Forêt* porté par l'association *Saute-frontière*. Cet échange a eu lieu sur une parcelle forestière de 3 hectares dont Marion a hérité dans le Jura, à La Couronne.

Dialogue :

Florent : la forêt de la Couronne est assez bien mélangée entre sapins, épicéas et hêtres. Quelques semis. Mais pas complètement jardinée. Il manque quelques étagements. Les hêtres ne sont pas vilains et en nombre. Là, tu vois, une graine est venue se loger dans ce petit coin où il y a bien de l'humus au pied. Protégée de la neige, elle a pu se développer et trouver sa place contrairement à un arbre planté artificiellement. Les plantes herbacées au sol cela veut dire qu'il y a de l'humus. Les hêtres sont souvent trop exploités pour le bois de chauffage et ce n'est pas bon pour les sapins qui ont aussi besoin de la concurrence avec les hêtres. Principe de sapins dominants. Ils balancent aussi beaucoup de feuilles et c'est bon pour l'humus. Il faut le mélange de tout. Ta forêt en est bien pourvue.

Marion : Tu peux repérer la limite de la parcelle en rouge sur les arbres... il y a aussi des traces de VTT.

Florent : Selon le côté de la marque, l'arbre est chez toi ou chez le voisin. Là tu as un beau sapin bien branchu avec les branches du bas sèches. L'arbre les élimine naturellement en allant chercher la lumière. il n'en a plus besoin pour la photosynthèse, celles du haut prenant le relais. Ce sapin a peut-être 80 ans, il arrive juste à l'âge adulte. Dans la futaie du haut-Jura, on les exploite entre 150 et 250 ans, voire plus si on les laisse vieillir. Les feuillus c'est plutôt 100. L'idée de marquer les arbres dans ta forêt, c'est pas de faire de l'exploitation, mais plutôt de faire un peu de sylviculture pour revoir des zones où il y a trop de hêtres. Faire rentrer un peu de lumière pour laisser repartir la régénération au sol. Un peu mais pas trop. Il faut que ce soit diffus.

Marion : Qu'est-ce qu'ils poussent droits !

Florent : Les moches on les élimine. C'est toujours comme ça, on élimine les plus moches ! C'est un choix de sylviculture ! Ça pourrait aussi faire des arbres remarquables ! Mais c'est vrai qu'on cherche d'abord à mettre en valeur les beaux fûts... Même si dans la futaie jardinée mélangée, les essences viennent naturellement, on peut néanmoins la conduire, l'influencer en laissant plus d'épicéas, moins de sapins ou le contraire ou même des hêtres etc., on intervient tout le temps. Un de mes voisins paysan a rasé toute la haie en limite du murger avec deux gros engins – bon, en retraite il a pas besoin de ça ! Il a démoli tout son mur en pierre ! complètement éclaté ! C'est à lui, mais il s'en fout ! Il a joué comme un gamin tout l'après-midi avec ses deux engins et a laissé toutes les branches au sol ! J'ai dû toutes les rassembler car mes chevaux pâturent à cet endroit. Je le regardais et je me suis dit : « Tu vois, je crois qu'avec mes deux chevaux j'irai plus vite que lui !

Marion : Cet hêtre fourchu, il ne faudra pas le couper. On peut en avoir besoin pour la grimpe lors de l'animation.

Florent : À cet endroit, ça manque de houppier car le taillis de feuillus est un peu trop serré et ça peut les fragiliser. C'est sûr que la nature va régler ça toute seule un jour ou l'autre, cassés par la neige ou le vent et ça va permettre aux autres de prendre toute leur place. Nous on fait juste anticiper. Les jeunes, on n'y touche pas car c'est l'avenir ! Celui-là il va finir par sécher car il est complètement dominé et il part de travers pour chercher la lumière. Comme il est très fin, il risque de casser. Le petit là en face avec ces 10-15 cm de diamètre, a plus de chance.

Un bosquet comme ça de petits arbres, tu le coupes en une heure ! C'est pareil pour un gros épicéa. Quand on bûcheronne à deux sur un bois, on y restait parfois 1h30 car il fallait ébrancher, écorcer, tourner. Etc. Des bois d'un mètre cube et demi de moyenne, on en coupe 10 à 12 dans la journée. Ça fait 15 à 18 mètres cubes. On était soumis au travail à la tâche. Les rendements, je sais ce que c'est ! T'es en compétition toute la journée. C'est pour ça que maintenant j'ai plus envie de faire ça. Ma décision de couper ça ou ça, elle est toujours subjective. C'est moi qui influence. Mais je peux aussi me tromper. C'est notre ressenti. Un technicien qui me dit qu'il fait un martelage parfait, j'y crois pas ! D'ailleurs quand on passe derrière l'ONF, on est parfois surpris de leur martelage et certains bois on ne coupe pas par ce qu'ils ne méritent pas de partir ! Mais c'est vrai que l'ONF n'aime pas que l'on remette en cause leur savoir-faire !

Marion : Tu entends le train en contre-bas dans la Vallée de la Bienne ?

Florent : C'est la micheline !

Les épicéas restent très diffus ! Tiens celui-là il a poussé sur une ancienne souche d'un arbre déraciné ou abattu. La souche une fois pourrie est transformée par les micro-organismes, les champignons etc. Ça fait un humus très riche où vient se loger la graine de l'épicéa. Du coup, ça donne des arbres plus costauds avec plus de chance d'arriver à maturité contrairement aux arbres plantés en ligne de manière totalement artificielle... sans tenir compte de la forêt !

Marion : Oui, c'est important ça !

Florent : Celui-là est sec. Tu pourras le mettre directement dans ton poêle ! Quand il y a un buissonné comme ça dans les hêtres, on en enlève ! On choisit dedans. Là l'enlèverais bien les deux de chaque côté de l'épicéa. Il reste encore quelques hêtres.

On garde les sujets bien droits avec bien du houppier. La photosynthèse va les aider à se développer. Avec très peu de houppier l'arbre risque de sécher. Souvent les arbres en sous-étage ne peuvent pas survivre. Ils font leur propre sélection.

Je te fais un exposé technique : pourquoi on exploite ça ou ça..., c'est pas un historique de la forêt. Juste comment faire pour préserver sa forêt tout en l'exploitant. C'est aussi l'idée du RAF : on se sert de la forêt, mais d'une manière durable et réfléchie. S'il y a une zone que l'on estime nécessaire à préserver en libre évolution, on la laisse. Le RAF préconise 20 % de zone en libre évolution.

Marion : On a vu lors de l'AG du RAF dans le Trière des zones protégées par du grillage pour éviter que les animaux n'y pénètrent.

Florent : Là, il y a pas mal d'épicéas au sol. On pourrait enlever celui-là qui est plus gros que l'autre mais ça donnerait un peu de lumière ! On pourrait presque enlever aussi celui-là. Sur six, en enlever deux pour laisser la place aux petits épicéas.

Marion : Ça correspond aux repousses suite à la dernière coupe de Claude Clément, exploitant forestier de Cinquétral, il y a dix ans. Là encore, tu vois, ça a redémarré sur une vieille souche.

Florent : les feuillards ce serait bien de les laisser vieillir dans nos forêts, mais on ne leur laisse pas assez de temps pour grossir contrairement aux sapins qu'on laisse vieillir pour le bois d'œuvre. Bon là faudrait que je marque... tu me dis si j'ai le feu vert !

Marion : bien sûr ! Je te fais totalement confiance !

Florent : Bon alors je marque ?

Marion : Oui, marque !

Florent : C'est de la bombe biodégradable, c'est pas l'idéal ! Il vaudrait mieux un ruban de couleur ou le martelage comme l'ONF, mais si les arbres ne sont pas exploités tout de suite, on commet une blessure avec des risques de bactéries et de champignons. Bon, voilà... Je fais une bande qui remonte tout droit jusqu'au chemin. Que ce soit bien visuel.

Marion : J'aimerais bien que l'on utilise cet espace sur la butte pour l'animation. Il y a une belle vue sur l'ensemble de la Couronne. Là-bas dans le creux rien de pousse !

Florent : Manque de lumière !

Marion : Là aussi la graine est venue se loger au creux de la souche d'un arbre coupé.

Florent : Les souches font beaucoup d'humus en pourrissant et sont favorables à ce qu'une graine puisse s'implanter et lever.

Marion : C'est comment une graine ?

Florent : Tu as déjà vu une fève, le fruit du hêtre ?

En forêt, les fruits se déplacent eux-mêmes avec le vent. Par exemple l'érable, il a comme des petites ailettes. Les écureuils déplacent aussi les graines de l'épicéa ou du sapin car en les grignotant, ils les distribuent un peu partout. La relation animal-forêt, ça marche ensemble. L'un ne va pas sans l'autre. (Remontée dans la forêt vers le chemin du haut).

Tu peux faire tomber un gros l'arbre là où tu l'as décidé, mais une fois que tu en as enlevé un, des fois il faut en enlever deux ! Petite erreur d'appréciation ! J'aime bien au moment de l'abattage pouvoir rectifier s'il faut. Ils sont tous tellement droits qu'on a du mal à les enlever ! Mais quand même j'enlèverais bien ce gros là au milieu. C'est un beau fût et ça laisserait un peu plus de place à l'épicéa. Ça te va ?

Marion : Et pourquoi pas celui à côté, le moussu ?

Florent : C'est une bonne question ! hésitation entre l'un ou l'autre ! C'est là que tu te dis que peut-être tu te trompes. L'autre serait mieux. Je ferai plutôt le premier car il tient plus de place et y a rien là au milieu.

Marion : Rien ?

Florent : Ça a besoin de régénération, tu vois ?

Marion : Ah d'accord !

Florent : Exceptionnellement j'enlèverai celui-là qui est beau et droit. On voit que dessous c'est tout humide. Les étés passés quand tu marchais en forêt les mousses étaient totalement sèches et elles s'arrachaient très facilement car il n'y avait plus d'humidité, ce qui est catastrophique pour la forêt.

Marion : Tu vois le bel épicéa derrière ?

Florent : Celui avec la loupe...

Marion : Ah voici enfin une fourche de hêtre accessible ! Celle-là tu la coupes pas !

Florent : On peut effectivement considérer qu'au-delà d'une vision d'exploitation ce bois est joli ! Donc on le laisse.

Marion : Oui, c'est un entrelacement du vivant !

Florent : Avec celui d'à côté. Comme deux amoureux ! Alors on les laisse ? pour la beauté du truc ! Si tu faisais faire une coupe par un marchand de bois ou une coopérative, et bien je te dis que tu pourrais serrer les fesses ! Parce que là des hêtres ils vont t'en plumer, ils vont pas te laisser grand- chose ! Ça c'est sûr ! Là il y aura de la lumière !

Marion : Mais c'est pas ce qu'on veut !

Florent : Tu vois l'habitude des forestiers : bois moche, double, on le marque ! Et là pas de chance, je suis surveillé ! Photo et tout ! (RIRES) C'est vrai que des fois il faut que l'on se corrige car on a tellement l'habitude de faire avec le plus beau fût... la sélection elle se fait en fait par la valeur du bois après. Donc on y met une raison économique avant la valeur du bien pour la forêt. Celui-là on va le laisser pour le moment. Peut-être on l'enlèvera un peu plus tard. Là les feuilles sont sèches, donc celui-là il peut partir. On pourrait aussi le laisser mourir sur pied dans la forêt. Celui-là par contre il va partir parce qu'il y a de beaux sapins derrière. C'est super une parcelle comme ça avec beaucoup de hêtres ! Ça fait beaucoup d'humus et on voit que la régénération est présente. Bon, le sec, on l'enlève ?

Marion : Oui. Après je me pose la question de la manière dont on va procéder pour que lors de l'animation les gens puissent profiter de tes explications sur les choix de coupe.

Florent : Oui justement je vais quand même en laisser un petit peu. Mais moi je vais être avec mes chevaux, la tronçonneuse... Je vais demander au frangin qu'il vienne couper à mesure – sans faire tourner la tronçonneuse tout le temps ! – et qu'il participe à l'animation. Bon, on va dégager le sapin, non c'est un épicéa ! L'écorce est marron. Sur les sapins, l'écorce ne fait pas beaucoup d'écaillage comme sur l'épicéa. Par

contre elle est grise avec des petits points. On appelle ça une baillonnette. Celui-là il a été abîmé mais il est reparti ici.

Marion : C'est ça la graine ?

Florent : Oui tu vois il fait déjà des fruits tous petits. Le cône de l'épicéa pousse vers le bas. Un peu allongé...

Marion : Des pommes de pin !

Florent : Oui mais celles du sapin elles poussent droites en haut. Elles sont plus vertes. Verticales mais contre le haut. Après elles tombent et les écureuils vont les décortiquer, transporter les graines, les cacher et dans le tas en oublier... car il n'a pas beaucoup de mémoire ! Bon là j'irai pas plus loin. D'ici cet automne je reviendrai une fois faire le martelage et mettre les numéros pour savoir combien de bois à couper et estimer le volume : ça fait 0,2 ou 0,3 ou 0,4 mètres cubes sur pied !

Tu verras, si pour toi c'est trop, on en laisse ! La peinture est biodégradable !

Marion : Là-bas il y a deux arbres secs.

Florent : Une chandelle ! De vieux épicéas... ils sont cuits ! Y'en a un qui est déjà cassé. Les champignons ont fait œuvre là-dedans.

Marion : Donc on les laisserait. Faut pas trop aller par-là, c'est pleins de lésines.

Florent : Y'en aura encore à faire, par après !

Marion : On se donne comme limite le gros épicéa ! Ça fait un repaire !

Florent : Y'a vraiment de quoi faire !

Marion : Ici c'est un pré-bois.

Florent : Oui, c'est joli les pré-bois sur le haut-Jura. Des endroits où peuvent se mettre les vaches. Les bois sont un peu plus dispersés. T'as des gros épicéas avec des grosses branches et quelques hêtres. Ça c'est un érable, non, un tilleul !

Marion : Un tilleul ! Ah ça alors !

Florent : Donc on va le couper tout de suite !

Marion : Ah non !

Rires communs.

Florent : Surtout laisser les tilleuls !

Marion : t'as vu cet épicéa s'il est beau ! Il a quel âge ?

Florent : Il a au moins 150 ans ! Si on le coupait on pourrait voir la vie de l'arbre avec des accroissements très serrés et tout d'un coup d'un côté tu vois qu'ils sont plus larges, ils s'allongent... parce qu'à un moment, un bois est parti. En lui donnant de la lumière, ça accélère sa croissance. Puis à nouveau il se retrouve avec un arbre qui a poussé et ça va limiter sa croissance.

Marion : Est-ce qu'il n'y a pas des trous dans ce tronc là-bas ?

Florent : Attends, on va s'approcher. Effectivement, c'est un pic qui a fait ça ! Sale bête ! Avec cette blessure, il sera pas sain au pied. Y'a bien des chances que quand on va l'abattre il y ait une partie de pourriture, des fois on purge pour ne conserver que le bois sain et la pourriture reste en forêt. Mais il a bien résisté ! C'est comme nous, tu peux être agressé par des choses extérieures et il y a des risques de bactéries.

Marion : Et l'épicéa bolstriché là-bas ?

Florent : Le bostrich n'est plus actif. On y voit quand il se loge sous l'écorce et que celle-ci fait des choses bizarres. Les larves des mouches se nourrissent de la sève et le font sécher. Une fois que l'écorce est tombée, c'est trop tard. Celui-là on pourrait l'abattre pour le fun le jour de l'animation. On verrait d'abord le fût sur pied. Le tronc est abîmé mais peut-être que plus haut le fût serait bon à prendre ! Si je trouve une place je l'abats ! Là le hêtre est sec, donc on le mettrait tout droit là-bas.

Marion : Je n'avais jamais vu cet épicéa bolstriché... pourtant je les regarde mes arbres !

Marion CIRÉFICE, 10 octobre 2023

Les alternatives écolos à l'exploitation intensive de la forêt



Pratiques sobres, sylviculture douce, bois revalorisé... En Dordogne, les acteurs de la filière bois proposent un contre-modèle à l'industrie forestière intensive.

Tursac (Dordogne), reportage

Équipés de bottes et de cirés, des curieux s'aventurent sur le « *chemin du bois* » pour une balade didactique. Ils sont accueillis par Anthony Cheval, le coorganisateur du Festival des scieurs et de la forêt, qui s'est tenu fin septembre à Tursac, dans le Périgord noir. Le rendez-vous se présente comme le creuset des initiatives écologiques locales en faveur de la forêt. Objectif : trouver l'interstice entre productivisme à outrance et mise sous cloche de la forêt.

« *La raison d'être de ce "chemin du bois", c'est de montrer qu'il y a plein de façons de s'occuper d'une forêt entre les deux extrêmes, que sont les grosses coupes rases et la systématisation du "Je ne touche pas" »*, résume Anthony Cheval, également membre de l'association Cœur de forêt, qui accompagne les propriétaires dans une gestion durable de leurs parcelles. Le parcours dans les bois s'adresse tout particulièrement à ces propriétaires privés, acteurs incontournables de toute alternative puisqu'ils possèdent 99 % de la forêt périgourdine et 75 % des forêts métropolitaines [1].

Sous la futaie de chêne, où le parcours est aménagé par l'association Au coin des scieurs, les visiteurs peuvent échanger avec des naturalistes, des scientifiques, des bucherons ou encore des gestionnaires. Autant de personnes « *représentant les différentes visions qu'on peut avoir de la forêt* », poursuit Anthony Cheval.

Méthodes sobres, bois revalorisé...

Après quelques pas, les visiteurs découvrent le stand de SOS Forêt Dordogne, un collectif luttant notamment contre des parcs photovoltaïques. Ils parviennent ensuite dans une salle de classe improvisée. Entre un tableau noir et des pupitres du siècle dernier, un écologue à la retraite présente l'écosystème où nous mettons les pieds et anime des débats sur la place du loup en forêt ou sur le rôle écologique du lierre.

Plus loin, à la « *cabane du forestier* », deux professionnels présentent les métiers du bois à l'aune de la sylviculture douce, une méthode de gestion forestière mettant l'accent sur l'équilibre de l'écosystème au détriment de la production.



Dans cette salle de classe improvisée, les visiteurs en apprennent plus sur la biodiversité qui les entoure. © Enzo Dubesset / Reporterre

« Une méthode pour une futaie irrégulière comme celle-ci, ça va être la coupe jardinatoire, explique le sylviculteur Frantz Veillé, pancartes schématiques en main. On va venir prélever l'équivalent de 15 à 20 % de la parcelle tout en maintenant un parapluie forestier sur les champignons, les sols, les zones humides, tout ce qui fait la biodiversité de la forêt. »



Un artisan fabrique de la vaisselle en châtaigner avec un tour à bois low-tech. © Enzo Dubesset / Reporterre

Contrairement à l'exploitation industrielle où sont marqués en premier les arbres à abattre, le travail du sylviculteur consiste ici à identifier en priorité les arbres à sauvegarder – notamment pour leur valeur environnementale – et à éclaircir les alentours « afin de favoriser leur développement et le renouvellement du peuplement », insiste cet ex-technicien sylvicole de l'Office national des forêts (ONF).

Parmi les autres pratiques à développer « pour des forêts vivantes », celle du débardage à cheval, soit le fait d'avoir recours à la traction animale pour apporter les arbres abattus de leur lieu de coupe jusqu'à la route.

De son côté, la scierie associative de Tursac, qui commencera réellement sa production à partir de l'année prochaine, propose une technique également sobre. Une fois le bois récupéré chez les particuliers accompagnés par l'association Cœur de forêt, les grumes sont transformées pour les besoins de la coopérative d'écoconstruction Coop&Bat, active dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine, ou pour ceux des charpentiers « traditionnels » de l'atelier Copeaux Cabana, situé aux Eyzies, à une dizaine de kilomètres. Même les chutes de chênes, de douglas ou de châtaigniers sont valorisées et vendues aux bricoleurs et ébénistes amateurs dans un coin de la scierie aménagé en « épicerie anti-gaspi ». « Notre projet, ce n'était pas tant d'avoir un outil hyper productif qu'un lieu où on peut se rassembler, discuter avec les autres acteurs sensibilisés à la gestion durable pour monter une filière locale », dit Philippe Petrau, charpentier et coordinateur de l'association Au coin des scieurs.



Pierre Métaille est un bûcheron spécialisé dans la sylviculture douce. © Enzo Dubesset / Reporterre

Course contre l'industrie

Sur ce point, le succès est visible. Sous les barnums ou sous la canopée, les coordonnées de contact s'échangent et les réseaux se tissent au fil des rencontres. À écouter les bûcherons et autres charpentiers venus partager leurs expériences, il y a urgence à proposer un contre modèle à l'industrialisation rapide de la forêt.

À l'heure du dérèglement climatique, les forêts – un tiers du territoire métropolitain – intéressent de plus en plus, tant pour leur valorisation énergétique, en remplacement des énergies fossiles, que dans la construction, en alternative au béton.



Plusieurs artisans locaux ont diffusé leurs savoir-faire en lien avec les ressources de la forêt. © Enzo Dubesset / Reporterre

Entre 2015 et 2021, la récolte de bois commercialisé a augmenté de 7 % atteignant près de 40 millions de m³ [2]. Derrière cette croissance se répand un modèle, celui de la monoculture de résineux et des coupes rases comme l'a révélé dans une récente enquête l'association Canopée. Sa nocivité pour la biodiversité, la santé des sols ou le stockage du carbone est largement documentée, y compris par le très officiel Groupement d'intérêt public Ecofor [3].

« Une grosse dynamique depuis quelques années »

Pour autant, en Périgord comme ailleurs, monter une filière autonome allant du marquage des arbres à la pose de la charpente reste encore une gageure. En cause, la faible densité des professionnels formés à la sylviculture douce et le manque de productivité, lié à la lenteur et à l'absence d'économies d'échelle, qui rend les alternatives forestières rarement rentables dans le système économique actuel.

Si les scieurs peuvent compter sur une aide financière de la région Nouvelle-Aquitaine, cela reste une exception au niveau national. « Les coopératives vont recevoir des aides à l'investissement alors que nous n'avons aucune compensation pour prendre soin de la forêt et nous assurer qu'elle reste fertile. Les politiques publiques accentuent le déséquilibre en faveur du conventionnel », observe Alicia Charenat, coordinatrice au Réseau pour les alternatives forestières, dont fait partie la scierie de Tursac.



1 200 personnes ont participé au Festival des scieurs et de la forêt, fin septembre 2023. © Enzo Dubesset / Reporterre

Elle place tout de même un espoir dans l'opinion publique, où elle note une évolution grâce à la médiatisation croissante des dégâts de l'industrie forestière [4]. « On a une grosse dynamique depuis quelques années. Les formations qu'on propose sont saturées, on ne peut pas répondre à la demande », dit-elle.

Un engouement qui se remarque dans les profils de non-initiés débarquant aux tables rondes du festival, comme cette jeune femme installée dans un village voisin, venue renforcer son carnet d'adresses : « Qui est-ce qu'on doit contacter quand on a quelques billes à valoriser et qu'on ne veut pas cautionner le modèle d'Alliance Forêt Bois [première coopérative forestière française] ? » Ou ce petit propriétaire qui raconte : « Chez mon voisin, la débardeuse est passée sur une zone humide. C'était Verdun ! J'ai du douglas chez moi, mais du coup je n'ose pas l'exploiter », avant de réfléchir à la solution du débardage à cheval.



Local et frugal : dans les Vosges, des architectes réinventent leur métier

Notes

[1] Selon les statistiques du Centre national de la propriété forestière (CNPFF) et de l'Institut national géographique et forestière (IGN).

[2] Selon les enquêtes d'Agreste, le service statistique du ministère de l'Agriculture, la récolte en 2015 était de 37 201 milliers de m³ contre 39 863 milliers de m³ en 2021, derniers chiffres disponibles. Ces chiffres excluent les outre-mer.

[3] Ce groupement de recherche est placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Parmi les membres, on retrouve le ministère de l'Agriculture en charge des forêts et le ministère de la Transition écologique.

[4] Elle cite par exemple le documentaire *Le Temps des forêts*, sorti en 2018 ou le livre *Main basse sur nos forêts* de Gaspard d'Allens.

Enzo DUBESSET
6 octobre 2023 (Reporterre)

Désertier l'emploi, c'est refuser tous les systèmes d'oppression » : quand des jeunes diplômés bifurquent



Des jeunes ingénieurs et diplômés désertent leur carrière pour vivre et travailler de manière alternative. Un collectif, Les Désert' Heureuses, tente d'organiser le mouvement et cette aspiration partagée. Témoignages.

Fougère [1], 36 ans, est partie en Amérique latine juste après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur. Elle a sillonné le continent pendant dix ans, y travaillant sans recevoir forcément de rémunération. Elle pouvait s'appuyer, entre autres, sur le gîte et le couvert grâce au réseau de *woofing*, qui met en relation les fermes et la main-d'œuvre. Délaissant les rapports marchands pour miser sur l'entraide, elle a finalement peu eu recours à l'argent pendant cette décennie.

Après cette vie semi-nomade, elle envisage désormais de s'établir sur sa terre natale, dans la Manche. Troquer le nomadisme pour la sédentarité, oui, mais toujours pas

question d'un contrat à durée indéterminée pour elle, encore moins d'un prêt bancaire sur vingt ans pour l'achat d'un logement. Oublié, aussi, son diplôme d'ingénieur. Elle a opéré une « désertion ».

Depuis le discours, vu des centaines de milliers de fois sur YouTube, de diplômés de la grande école AgroParisTech, en 2022, le terme se diffuse : de jeunes ingénieurs et diplômés d'autres secteurs « désertent ». Il et elles renoncent à leur carrière pour devenir boulanger, paysan, ou tout simplement faire autre chose qu'un travail dans lequel ils et elles se sentent inutiles face aux défis écologiques et sociaux du présent.

En transition

La désertion représente un véritable acte politique pour les quelques ingénieurs fraîchement diplômés à l'origine d'un festival organisé en septembre à Bretoncelles, dans l'Orne. Déserteuses et déserteurs s'y sont retrouvés pour échanger autour de l'autodéfense administrative, de la solidarité avec les chômeurs, et consolider le réseau naissant de celles et ceux qui aspirent à une autre vie qu'un poste dans une grande entreprise. Le collectif organisateur, les Désert'heureuses, appelle à « bifurquer » des carrières toutes tracées d'emplois jugés destructeurs car participant aux ravages sociaux et écologiques.

L'événement ouvert au public a aussi attiré des zadistes et d'autres personnes mobilisées par exemple contre le projet de mégabassines à Sainte-Soline (Deux-Sèvres). Ensemble, participantes et participants ont échangé sur leurs pratiques, ont planché sur des projets à lancer en commun, ont filé un coup de main sur le chantier de la charpente du lieu qui les recevait.

Tout le monde souhaite ici rester anonyme. Pour « préserver le vivant », il leur a parfois fallu s'engager contre de grands projets. Celui qui se fait appeler Feuille, 40 ans, ex-doctorant en rupture avec l'institution universitaire, s'est par exemple engagé dans la zone à défendre de l'île du Carnet, en Loire-Atlantique. Il se dit aujourd'hui « en transition ». Vivant pour l'instant avec le RSA, il espère pouvoir bientôt se « libérer de cette emprise » et trouver ses propres ressources.

« Lutter contre la mondialisation »

« Désertier l'emploi, c'est refuser tous les systèmes d'oppression, affirme de son côté Guy, 28 ans, ingénieur. C'est

une manière de lutter contre la mondialisation, de s'extraire d'un système dont on ne cautionne pas les valeurs. » Ainsi, au lieu de monnayer leurs compétences au service de l'agro-industrie, Guy et des camarades ont acheté un terrain de quatre hectares dans le Calvados, où ils expérimentent l'autosuffisance. *« C'est du travail ! », assure-t-il. Mais lui préfère parler d'« activité ».*

La bande d'amis de Guy se dit bien consciente qu'il est plus facile de désertre pour eux, compte tenu de leur *« privilèges »* : de *« mecs blancs cisgenres »*, dotés de *« capitaux intellectuels et financiers »*, et de *« codes culturels »* pour s'intégrer à la vie rurale. Alors, le groupe a voulu offrir avec leur ferme un lieu d'accueil à ceux qui voudraient désertre eux aussi. Car *« ce n'est pas si évident que ça »*, tient à préciser Guy.

Selon Feuille, la désertion pourrait d'ailleurs être perçue comme plus *« désirable »* par des *« bourgeois »* qui n'ont jamais vécu avec la *« peur de finir à la rue »*. *« Même si quand on vit dans des conditions horribles, à la périphérie des villes, entassés dans des appartements pas insonorisés, qu'on mange de la bouffe de merde, coincés dans un travail de merde, pour un salaire de merde avec un loyer beaucoup trop cher, on a tout à gagner à vivre autrement »*, ajoute-t-il.

« Une renaissance »

Fedora, 31 ans, a de son côté quitté Tours (Indre-et-Loire) où elle n'était *« douée qu'à laver des chiottes »*, dit-elle, parce qu'elle n'avait *« pas fait d'études »*. *« À la campagne, je travaille dans les champs et c'est une renaissance, témoigne la jeune femme. J'ai compris que ça avait beaucoup plus de sens de rester dehors que d'être enfermée sous les néons d'un supermarché. »*

Aux rencontres de Bretoncelles, elle observe, écoute, mais reste le plus souvent silencieuse. Elle est surtout ici parce que le festival se déroule sur son lieu de vie. *« Je suis percutée par cette envie pressante de quitter leur emploi de la part de certains qui ont fait des études. J'en connais qui en ont lavé des tonnes de chiottes et qui ont bien ressenti ce besoin pressant »*, commente-t-elle.

Fedora habite dans sa caravane, qui lui sert de chambre, et utilise la cuisine et la salle de bain d'une maison qu'elle partage sur le modèle de la propriété d'usage. Il y a environ huit ans, 18 personnes regroupées en association ont acheté ce terrain ornaï doté de divers bâtiments grâce au réseau Clip, fondé en 2006.

Ici, Fedora contribue aux travaux, à l'entretien du jardin et du lieu, avec trois autres personnes, sans avoir reçu d'impératifs à déboursier quoi que ce soit. Le but est de construire un parc immobilier à propriété d'usage anti-spéculatif et autogéré. Lors du festival, la propriété d'usage a été présentée comme une solution alternative d'habitat en se passant éventuellement d'un emploi fixe.

Se former aux métiers qui rendent autonomes

C'est aussi cela désertre. Trouver d'autres moyens de s'en sortir sans dépendre d'un employeur ni d'avoir à côtoyer Pôle emploi. Clara, 26 ans, est juriste de formation. Elle exerçait auparavant dans une association, et se trouve aujourd'hui au chômage. Après avoir souffert d'un *burn-out*, elle a vu Pôle emploi fondre sur elle : on lui a aussitôt demandé un entretien et tenté d'évaluer sa recherche d'emploi, alors même que sa santé mentale était mise à mal. *« Je suis finalement parvenue à prendre du temps pour moi, en randonnée pendant un mois et demi cet été, rapporte-t-elle. Sortir de la ville m'a permis de prendre du recul sur les derniers événements de ma vie. »*

Le temps de la réflexion lui a permis de retourner au travail. Mais bénévolement. En passant du temps sur des chantiers collectifs, en découvrant *« d'autres manières de sociabiliser »*. Celle qui a grandi à la campagne avant de la quitter pour ses études y retourne aujourd'hui avec enthousiasme. Clara aspire désormais à se former aux métiers qui la rendront autonome pour vivre, se nourrir, se loger. Elle dit refuser de prendre part à un *« système dysfonctionnel, pernicieux, qui favorise quelques-uns au détriment d'autres »*. Forte de ses compétences, elle continue d'assurer bénévolement l'accès au droit pour tous grâce à des permanences.

« Je ne retournerai pas dans des associations légalistes et institutionnelles qui forcent les victimes à subir des procédures ultraviolentes dans le cadre judiciaire », affirme-t-elle. Clara évoque aussi le *« racisme »* de certains magistrats, une *« justice à deux vitesses »* ou encore le fait que la France se fasse *« taper sur les doigts »* par le Conseil de l'Europe pour l'état de ses prisons.

Mais même ces réseaux d'entraide ne sont pas exempts de rapports de domination. On peut par exemple lutter contre les travers du capitalisme sans pour autant être féministe. Brise, 41 ans, et Lila, 36 ans, en dressent l'amer constat. Après de *« longues études de droit »*, l'une a fait ses classes dans les vendanges en biodynamie et la permaculture. L'autre est devenue agricultrice dans l'Orne.

Toutes deux ont *« été particulièrement exposées au sexisme »*, disent-elles. Le chemin est sinueux pour venir à bout de toutes les formes d'oppression. Les membres du collectif Désert'heureuses n'ont pourtant pas l'air

de vouloir baisser les bras. De nouvelles rencontres pour dénicher une « myriade de chemins alternatifs » sont prévues.

Laura BAYOUMY (Basta !), 2 octobre 2023

Notes

[1] Tous les noms sont des pseudonymes, toutes les personnes interrogées ayant souhaité rester anonymes.

Écoles dans la nature : des bienfaits qui ont un prix



Une nouvelle école en pleine nature vient d'ouvrir au sud de Paris. Un cadre verdoyant, un petit effectif, un apprentissage par la nature : un environnement rêvé, qui a un coût financier.

Veneux-les-Sablons (Seine-et-Marne), reportage

On dit que la vérité sort de la bouche des enfants. Alors, quand ils écrivent que « *Les petites ruches, c'est la meilleur (sic) école du monde* », on a envie de les croire. Nous sommes à quarante-cinq minutes au sud de Paris, à la lisière de la forêt de Fontainebleau. Depuis le 4 septembre, la nouvelle école Les Petites ruches a ouvert ses portes dans un jardin de Veneux-les-Sablons, une ville tranquille aux belles maisons pavillonnaires. Elle s'inspire du mouvement des « *Forest schools* », né dans les pays scandinaves dans les années 50. Leur but : favoriser l'apprentissage des élèves au contact de la nature.

Dès que l'on franchit le portail d'entrée, la chaleur écrasante de la rue disparaît. Une passerelle en bois bordée par de hauts bambous mène à la yourte, la salle de classe de cette école alternative. Vaste et lumineuse, elle mesure 80 m², meublée de quelques tables blanches, de petites chaises, d'une bibliothèque déjà bien garnie et d'un coin cuisine pour réchauffer les déjeuners que doivent apporter les écoliers.

À l'intérieur, certains jouent à cache-cache pendant que d'autres, assis sur les escaliers extérieurs, imaginent leur école idéale. Les idées fusent : accueillir des animaux – cheval, âne, perroquet, chat – pour tenir compagnie à Mama et Umami, les deux brebis déjà installées au fond du jardin. Ils rêvent aussi de cabanes dans les arbres, de jeux d'accrobranche, d'une tyrolienne, d'un toboggan, d'un trampoline, d'une balançoire et d'une salle d'escalade. Ils songent aussi à élire des délégués et demandent du chocolat pour leur goûter. « *Du chocolat noir à 90 %* », réclame une petite fille. « *Et aussi bio* », renchérit sa voisine.



La yourte de 80 m² sert de salle de classe. © NnoMan Cadoret / Reporterre



Les écoliers sont au contact de la nature et peuvent entretenir les plantes de l'école. © NnoMan Cadoret / Reporterre

Phobie scolaire, trouble de l'attention...

Au total, vingt-deux enfants de la grande section au CM2 ont fait leur rentrée des classes dans cette école hors contrat. Trois d'entre eux sont diagnostiqués avec des troubles neuroatypiques, notamment l'autisme. Presque la moitié des écoliers souffrent de phobie scolaire, de trouble de l'attention ou sont hyperactifs, indique l'une des enseignantes. Accueillir autant d'écoliers avec des troubles est l'une des pierres angulaires du projet.

« Le secteur public est inadapté [aux enfants autistes] par manque de moyens et de formation des professeurs. C'était une grande source de souffrance pour notre fils, alors qu'il était émerveillé lorsqu'il était dans la forêt, libre de ses mouvements », explique Alexandra Lof, mère de Léon, diagnostiqué d'un trouble du spectre de l'autisme. Avec son compagnon, Kristen Daeschner, ils ont décidé de créer cette école alternative, où leur fils pourrait s'épanouir.



C'est pour que Léon, ici dans le jardin de l'école, et d'autres enfants ayant un trouble puissent s'épanouir que cette école a été créée. © NnoMan Cadoret / Reporterre

À leurs côtés, Sasha Bogdanoff, autrice-compositrice-interprète et mère de deux petites filles, rêvait depuis longtemps d'une autre éducation pour sa famille. « *Ma fille est une enfant de la nature, explique la cofondatrice de l'école. L'imaginer enfermée toute la journée assise sur un banc l'aurait mise en souffrance. Mon cœur de maman voulait autre chose pour elle. Mais ce n'est pas facile, car il n'y a pas beaucoup de propositions alternatives dans la région.* »



Les trois cofondateurs de l'école (de g. à d.) : Sasha Bogdanoff, Kristen Daeschner et Alexandra Lof. © NnoMan Cadoret / Reporterre

Le trio s'est retroussé les manches pour faire toutes les démarches, non sans difficultés. Ils ont recruté une équipe pédagogique de sept femmes, toutes formées à la pédagogie par la nature et aux troubles du comportement. Alexandra Lof et Kristen Daeschner ont mis gratuitement à disposition une partie de leur jardin pour installer la yourte, construite grâce à un financement participatif. Ils ont ensuite facilement trouvé les élèves. « *Beaucoup de parents nous ont fait confiance alors que nous n'étions même pas encore ouverts* », explique Sasha Bogdanoff.



Trampoline, récolte de miel... Les écoliers imaginent leur école idéale. © NnoMan Cadoret / Reporterre

« Je me sens autonome et heureuse »

Près de quarante familles sont encore sur liste d'attente. Une preuve de l'engouement pour ce type de structure. Selon les chiffres de la Fondation pour l'école, la pédagogie par la nature est plébiscitée par 38 % des nouvelles écoles hors contrat lancées en 2023. Entre 50 et 60 établissements se revendiquent comme « Forest schools » en France, selon l'estimation de Sylvain Wagnon, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Montpellier.

« L'engouement est réel et le confinement a fait exploser cette volonté de faire école dehors, explique le coauteur du livre *L'École dans et avec la nature*. Cela montre aussi que beaucoup de gens sont inquiets pour l'avenir de leurs enfants. Car on connaît les bienfaits d'être dans la nature. » Une meilleure santé, moins de stress, plus de confiance en soi et de coopération : les effets bénéfiques de l'enseignement à l'extérieur ont été démontrés par de nombreuses études scientifiques.

Une semaine après la rentrée, l'ambiance aux Petites ruches tient plus de la colonie de vacances que de la salle d'étude concentrée. Pieds nus dehors, les enfants arrosent les plantes et jouent dans le jardin. D'autres dessinent ou lisent des livres. L'équipe doit prendre ses marques avant de mettre en place les premiers apprentissages. Car il n'est pas question de faire l'école buissonnière : les élèves doivent acquérir le socle de connaissance de base afin de pouvoir continuer leurs études dans un collège classique. En attendant, les plus âgés se réjouissent.

« Je me sens autonome et heureuse, c'est moins compétitif que dans mon ancienne école », raconte Mila, dix ans, qui entre en CM2. Ici, pas de note ou de classement, mais un système d'accompagnement des acquis. Chacun dispose d'un classeur où sont rangées des feuilles avec les compétences à assimiler tout au long de l'année. « On va aller chercher leur curiosité. Les apprentissages peuvent prendre la forme d'un jeu », assure Sasha Bogdanoff. Est-ce suffisant pour les inciter à se concentrer sur les matières parfois rébarbatives ? « Bien sûr. Les grands sont même en demande de dictées », assure-t-elle.

410 euros par mois

Cette bienveillance, ce petit effectif et cet environnement idyllique ont un coût : 410 euros par mois (soit 4 920 euros par an) et 150 euros de frais d'inscription. Un tarif dans la moyenne des écoles hors contrat. « On évalue le prix autour de 300 euros par mois, rarement en dessous de 200 euros. Mais cela peut monter jusqu'à 600 euros », explique Anne-Françoise de Saint-Albin, responsable développement et communication de la Fondation pour l'école.

Si certains établissements adaptent leur tarif au quotient familial, ce n'est pas le cas des Petites ruches, en phase de lancement. Les trois cofondateurs ont travaillé bénévolement sur ce projet, chapeauté par une association à but non lucratif. « Nous avons fait le moins cher possible », justifie Sasha Bogdanoff. Kristen

Daeschner assure que « *personne ne veut se faire de l'argent* » et que plusieurs parents n'ont pas de gros revenus. « *Certains ont changé de mode de vie pour offrir cette école à leurs enfants parce qu'ils croient au projet.* »



Plutôt que des notes, l'école propose un système d'accompagnement des acquis. Les enfants ont aussi des temps libres, comme ici dans le jardin. © *NnoMan Cadoret / Reporterre*



Sur un an, il faut déboursier 4 920 euros pour inscrire son enfant dans cette école alternative. © *NnoMan Cadoret / Reporterre*

D'autres n'hésitent pas à faire quarante minutes de route matin et soir, comme Rebecca et Stuart pour venir chercher leur petite Arwa, huit ans. « *Les valeurs écologiques sont très importantes pour elle et il fallait qu'elle puisse trouver un espace où elle puisse les exprimer* », explique la mère.

Pour s'ouvrir au plus grand nombre, l'équipe réfléchit à un système de bourses destinées aux familles les plus modestes. « *Il faut aussi rappeler que l'école publique n'est pas gratuite. Chaque élève coûte 6 300 euros en moyenne à la collectivité. Au final, nous sommes moins chers* », dit Sasha Bogdanoff.

Ils espèrent également passer un contrat avec l'État qui permettra de recevoir des subventions. Pour cela, ils devront attendre les cinq années réglementaires. Un cap que peu d'établissements réussissent à franchir. « *L'État refuse majoritairement les demandes de passage sous contrat. Nous ne sommes pas dans une période où le*

gouvernement a envie d'aider les nouvelles écoles qui s'ouvrent, alors que beaucoup de classes ferment et qu'il y a une baisse démographique », dit Anne-Françoise de Saint-Albin.

Au final, inscrire son bambin dans ce type d'établissement reste révélateur d'un certain capital culturel et social, reconnaît Sylvain Wagnon : *« Évidemment c'est de l'entre-soi, qu'ils le veulent ou non. Ce n'est pas une école qui sera pour tout le monde. »*

Malgré tout, les fondateurs espèrent créer des liens avec d'autres établissements publics. *« Nous aimerions avoir des synergies avec l'école publique de la ville. Par exemple, quand nos enfants vont passer la journée dans la forêt une fois par semaine, les autres élèves pourraient venir découvrir notre pédagogie »,* imagine Alexandra Lof. *« L'idée n'est pas de rester en autarcie »,* dit Sasha Bogdanoff. Mais l'enseignement public, bien qu'à la traîne, expérimente lui aussi la pédagogie par la nature. Beaucoup d'initiatives fleurissent dans toutes les académies, portées par des enseignants motivés.

Sauf qu'il reste encore beaucoup à faire. *« Il faut des moyens et être formé à faire classe dehors, constate Sylvain Wagnon. Et surtout, 85 % de la population française est urbaine. On ne pourra pas mettre toutes les écoles dans la forêt. »*

Laury-Anne CHOLEZ et NnoMan CADORET (photographies)
21 septembre 2023 (Reporterre)

En Angleterre, la folle histoire d'une victoire contre les autoroutes



Il y a trente ans, en Angleterre, les écologistes radicaux avaient réussi à faire plier le gouvernement et ses projets autoroutiers. Le livre « À bas l'empire, vive le printemps » raconte cette lutte contagieuse. L'histoire est une ressource inépuisable pour faire face aux épreuves du présent. Alors que le projet d'autoroute A69 démarre à vive allure et que les aménageurs, partout en France, imposent la civilisation de la bagnole, il peut être enthousiasmant de se replonger dans les vives batailles qui ont secoué l'Angleterre au début des années 1990.

C'est une séquence oubliée des manuels de combat écologique qui fut pourtant décisive. Aujourd'hui, encore, elle rappelle qu'une victoire est à portée de main, que les écologistes ne sont pas cantonnés à la défaite et à la « *supplication habituelle* » aux portes du pouvoir.

Pendant des années, dans les bocages anglais et en périphérie des villes, des milliers de militants et militantes se sont réunis autour du slogan « *pas de compromis avec la défense de la Terre* ». Ils ont bloqué avec succès des projets d'autoroutes en déployant une stratégie radicale et en multipliant les actions directes.

Venus d'horizons divers, ces activistes n'attendaient rien du gouvernement et ne comptaient que sur eux-mêmes, s'accrochant aux arbres, brûlant des pelleteuses, envahissant les bureaux de promoteurs, ouvrant des squats et occupant des forêts. Avec fougue, joie et détermination.

Sur les 600 projets autoroutiers prévus par les autorités, les écologistes des mouvements Earth First ! et Reclaim the Street réussirent à en mettre en déroute près de 500. Ils tinrent ainsi en échec « *le plus grand programme de construction de routes depuis les Romains* », de l'aveu même du gouvernement.

Le livre *À bas l'empire, vive le printemps*, paru en France en 2020, retrace leur folle épopée, qui reste paradoxalement méconnue. Leur héritage est pourtant palpable.

C'est cette décennie de lutte en Angleterre qui enseigna aux Français la technique des camps d'occupation et contribua à l'essor de la zad de Notre-Dame-des-Landes dès 2009. Elle inspira aussi des luttes de ce côté-ci de la Manche, comme celle de la vallée d'Aspe contre un projet autoroutier dans les Pyrénées.

« *Si une route doit être démolie, alors démolissez-la !* » Le mot d'ordre a le mérite d'être simple, il dit aussi quelque chose de l'époque : face à « *l'écologie résignée des grandes ONG* », les militants d'Earth First ! préféraient affronter directement les projets écocidaires.

« *Glisser du sucre dans le réservoir à essence d'un bulldozer est bien moins grave que de faire exploser une montagne* », affirmaient-ils, revendiquant l'usage du sabotage et de la désobéissance civile.



L'expulsion de Munstonia en 1995, la dernière maison squattée de Fillebrook Road à Leytonstone, Londres, durant la contestation de la M11 Link Road. *londoninflames / CC BY-SA 2.0 / Flickr via Wikimedia Commons*

Bâtir une contre-culture

Il s'agissait, pour eux, de ne pas succomber à la tentation de la respectabilité mais de bâtir, au contraire, une contre-culture avec ses propres moyens de diffusion, ses camps nomades, ses amitiés et ses savoir-faire. Au cours de cette décennie de lutte, toute une génération d'étudiants, de chômeurs, de défenseurs de la libération animale et de hippies rejoignirent le combat.

Ce fut le grand moment des Zones d'autonomie temporaire – les TAZ décrites par Hakim Bey – ces ancêtres des zad, lieux de fête, de danse et de résistance qui poussaient un peu partout au gré des mobilisations anti-routes.

Ce fut aussi la naissance d'un mouvement écologique résolument révolutionnaire, pour qui « *promouvoir des réformes revenait à peu près à réorganiser la disposition des chaises longues sur le Titanic* » : « *Si nous voulons éviter l'apocalypse et vaincre l'esclavage, la stratégie d'une révolution écologique et libertaire mondiale, aussi improbable soit-elle, est beaucoup plus réaliste que celle d'un recyclage d'une Alliance socialiste à des fins électorales* », déclaraient-ils.

L'histoire du mouvement débute de manière assez incongrue. En 1990, dans la petite ville touristique d'Hastings, six jeunes lycéens s'ennuyaient à mourir en préparant leur bac. Déçus par les ONG traditionnelles, ils formèrent le premier groupe d'Earth First ! en Angleterre et se firent rapidement connaître pour leurs actions coup de poing.

Deux militants allèrent même se former dans la jungle de Sarawak sur l'île de Bornéo où les tribus Penans montaient des barricades sur les routes forestières pour résister à l'assaut des multinationales. Une expérience fondatrice.

Revenus en Angleterre après un passage dans les geôles de Malaisie, ils décidèrent de passer à l'offensive en exportant les modes d'action des peuples autochtones de l'Asie du Sud-Est. Ils établirent des liens avec des personnes appartenant à différents réseaux éco-anarchistes et c'est ainsi qu'ils lancèrent un an plus tard « *la plus grande vague de contestation écologique que la Grande-Bretagne ait connue depuis l'écrasement de la paysannerie* ».



Des activistes réfugiés dans les arbres pour retarder leur expulsion à Tot Hill, Newbur, en 1996. *Nick Wooley / CC BY-SA 2.5 / Wikimedia Commons*

« Une lutte contagieuse »

Camp retranché dans les arbres, pelleteuses en flamme, blocage de grues flottantes, *Free party* au cœur des chantiers, tunnels creusés sous les routes... La bagarre commença tous azimuts. Au sud-est de Londres, dans la forêt d'Oxleas, au milieu d'une clairière, 3 000 personnes prêtèrent serment pour vaincre les bulldozers. Dans un quartier de Londres, les militants allèrent même jusqu'à créer un « *État indépendant* » ou plutôt une zone d'autonomie libre, baptisée Wanstonia, composées de maisons squattées. La lutte n'était plus une activité à temps partiel. Il s'agissait de vivre et lutter dans un même élan. Au quotidien et au chevet du vivant. « *Je ne pense pas qu'il soit possible ici de décrire à quel point il est extraordinaire de dormir et de se réveiller dans les branches d'un arbre. De voir les étoiles et la lune. De sentir le soleil et la pluie* », racontait un militant.

La lutte fut contagieuse et pleine d'adrénaline, peuplée de moments épiques. Alors qu'ils n'étaient qu'une poignée d'activistes en 1991, deux ans plus tard, le mouvement Earth First ! comptaient 45 groupes locaux avec des milliers de personnes engagées dans l'action directe et dévouées à la cause.

Ils sillonnaient le pays en van ou en stop de camps autogérés en manifestations. Ils inventèrent leurs propres folklores à base d'imaginaires celtes et druidiques, de musique punk et techno. Leurs villages de cabanes ressemblaient à celui des Ewoks dans *Star Wars*. Ils parlaient de « *résistance tribale* » et évoquaient leur « *sainte trinité : les chiens, la boue et le cidre* ».

Les autorités furent complètement dépassées. Il fallait désormais neuf heures pour abattre un arbre, des semaines entières pour expulser un camp. Les militants réussirent à toucher les bétonneurs au porte-monnaie tout en les humiliant publiquement. « *Nous pouvons leur faire payer, leur montrer qu'il n'y a pas de profit facile pour ceux qui violent la Terre* », affirmaient-ils.

Durement réprimé, le mouvement resta néanmoins populaire, tissant des alliances détonantes. À *bas l'empire, vive le printemps* regorge d'anecdotes qui témoignent de cette puissance émancipatrice et de cette contagion révolutionnaire.

À Glasgow, lors de l'expulsion du camp de Pollock, par exemple, 250 jeunes fuguèrent de leur école pour aider à interrompre l'opération policière. À Wanstead, une femme de 80 ans fit tomber avec des jeunes manifestants une clôture qui emprisonnait les arbres. Une fois le mur tombé, elle pleura. C'était la première fois dans sa vie, disait-elle, qu'elle se sentait forte.

Manuels de sabotage

Au fur et à mesure que la lutte s'enracinait, les militants devenaient aussi de plus en plus efficaces. Leur technique de grimpe s'aiguïsait comme leurs pratiques du sabotage, rassemblées dans des manuels qui se diffusaient sous le manteau.

La victoire était à portée de mains. En 1997, épuisés après des années de combat, les aménageurs durent abandonner leur programme routier. Le mouvement Earth First ! se dispersa alors dans la contestation altermondialiste et anti-OGM, les émeutes contre le G8 et la résistance mondiale à l'ordre libéral.

Alors qu'un vent de fraîcheur et de radicalité touche aujourd'hui le mouvement écologiste, il peut être intéressant de se souvenir de ces aînés turbulents. Earth First ! fut parmi les premiers à comprendre l'intérêt des luttes de territoire et la complémentarité des modes d'action.

Si cet épisode ne donne pas de mode d'emploi pour les mobilisations actuelles, il reste indéniablement une source d'espoir et de subversion. Un motif de joie face au ravage qui n'a cessé de croître. Au cours de l'histoire, il est parfois arrivé que la machine s'enraye.



À bas l'empire, vive le printemps, de Earth First !, aux éditions Divergences, avril, 2020, 290 p., 15 euros.

Gaspard D'ALLENS, 19 septembre 2023 (Reporterre)

Bricolage et émancipation

Bricoler pour réparer le(ur) monde : les ruraux précaires montrent le geste

Durant trois ans, la sociologue Fanny Hugues, doctorante au Centre d'études des mouvements sociaux (CEMS), a enquêté dans les campagnes auprès de ceux qui font le choix, parfois contraint, de « vivre de peu en zone rurale », selon le titre de la thèse soutenue à l'EHESS. Cette débrouille, qui passe par l'échange, la réparation et l'autoproduction, va de pair avec un lien social et une transmission qui tracent, par-delà la seule sobriété matérielle, un horizon d'émancipation. Contre l'actuelle récupération marchande de la vogue du bricolage, il s'agit d'abord de réparer son monde pour maintenir le monde.

Dans le milieu ouvrier des années 1980, le bricolage réalisé dans l'atelier masculin constitue un travail-à-côté de l'usine qui permet de faire des économies et d'entretenir sa réputation tout en prenant du plaisir¹. Quarante ans plus tard, cette culture ouvrière masculine du bricolage semble s'être démocratisée : le bricolage et le *Do It Yourself* (« fais-le toi-même ») ont le vent en poupe. *Fab labs*, *repair cafés*, tutos YouTube...

À la faveur des récents confinements liés à la pandémie de Covid-19 ainsi que des politiques publiques tournées vers la transition écologique², dans l'espace domestique, dans certains lieux publics ou sur la toile, nombre de ménages aisés préoccupés par le fait de faire durer leurs objets se mettent progressivement à bricoler sur leur temps libre³.

En résulte que la quantité de biens réemployés et réutilisés a doublé en dix ans⁴. Or, dans le même temps, les ménages français produisent 20 % de déchets supplémentaires qu'il y a quinze ans⁵, massivement exportés – et entassés – dans les pays du Sud malgré les risques sanitaires induits pour les populations locales. Si la réparation n'est plus seulement l'affaire de précaires ou de professionnels, sommes-nous pour autant en train de nous acheminer vers une société de la réparation désirable ? Quelles seraient d'ailleurs les caractéristiques d'une société de la réparation souhaitable car fondée sur la justice sociale et environnementale, face à la prépondérance des rapports de domination de classe, de genre et de colonialités qui font le lit du capitalisme ?

Dans le cadre d'un doctorat en sociologie, entre novembre 2019 et mai 2022, j'ai mené une enquête auprès de quarante personnes appartenant pour la plupart aux classes populaires rurales vivant sous le niveau de vie médian de la population française (et pour les deux tiers sous le seuil de pauvreté) dans six départements de la France hexagonale : Ariège, Finistère, Moselle, Sarthe, Tarn et Haute-Vienne. Je me suis intéressée aux pratiques de débrouille sur lesquelles reposent les modes de vie de ces personnes économes des milieux ruraux, telles que la production alimentaire (potager, verger, élevage), les échanges non marchands (trocs, dons, prêts), la « récup' », la réparation, les achats d'occasion ou en promotion, ou encore l'organisation et l'anticipation temporelles. Pour cela, je me suis rendue à plusieurs reprises au domicile de toutes et tous, et j'ai séjourné quelques jours de manière répétée chez la moitié d'entre elles et eux.

À cette enquête ethnographique s'est mêlée une enquête ethnoéconomique qui rend compte des ressources non monétaires sur lesquelles repose la pérennité des modes de vie économes ruraux. Celle-ci vise en effet à mettre en évidence l'économie de subsistance de ces ménages ordinaires largement invisibilisée, composée d'auto-fabrication, de services rendus, mais aussi du soin à l'égard de son entourage, de son lieu de vie, de son environnement et des objets. Elle permet entre autres de rendre visible le travail de réparation qui nous intéresse ici, dans la lignée des travaux féministes matérialistes ayant déjà pointé du doigt le travail effectué gratuitement dans la boîte noire du foyer par les femmes pour en assurer sa reproduction.

La débrouille rurale repose en effet sur un travail de subsistance invisible aux statistiques et non rémunéré de récupération, de réparation, de maintenance et de transformation des objets. Celui-ci permet de peu dépenser – et par là, de vivre avec de faibles revenus – en s'affranchissant en partie de la sphère marchande. Ce travail permet de pérenniser de tels styles de vie ruraux économes, et le bricolage est représentatif de la débrouille en tant que style de vie fondé sur la recherche mais aussi sur la production de solutions, de même que sur la capacité à combiner, à associer et à agencer différentes ressources, sans manquer de saisir les

occasions d'en acquérir de nouvelles. Je souhaite montrer ici en quoi la débrouille rurale est inspirante pour penser l'horizon souhaitable d'une société de la réparation et de la maintenance des objets.

« Je bricole », ai-je souvent entendu au cours de mon enquête. Dans la bouche des femmes et des hommes rencontrés, le verbe qualifie le fait d'arranger, de réparer, de fabriquer quelque chose, en somme de « toucher à tout », c'est-à-dire d'utiliser de compétences techniques dans divers domaines comme la couture, le tricot, la plomberie, la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité ou encore la peinture murale. Loin du sens commun assimilant le bricolage à une réalisation fragile, cette pratique, qui consiste en « *savoir faire plein de choses dans la vie* » selon un interlocuteur, permet de faire avec des revenus disponibles contraints, tout en s'appuyant sur des ressources non marchandes. En effet, dans les milieux populaires ruraux agricoles comme ouvriers, le bricolage s'appuie sur les ressources à disposition telles que les matériaux et objets récupérés, puis stockés dans des ateliers, garages, hangars, granges, caves, roulottes ou encore cabanes ; des outils fonctionnels ; ainsi que sur les savoir-faire techniques hérités de l'enfance, acquis sur le tas ou partagés par l'entourage local.

De fait, le bricolage ne doit pas être décontextualisé et dénué de toute matérialité. D'une part, chez les classes populaires rurales, faire durer permet de réaliser des économies face à des budgets serrés. Réparer sa voiture, réparer son lave-linge, réparer une chaise avec des matériaux et objets préalablement récupérés dans les bennes de la déchetterie, chez des proches ou dans la rue, avec des outils hérités de ses parents ou achetés dans des vide-greniers : ces situations sont extrêmement courantes mais s'appuient sur des ressources concrètes – qui deviennent des obstacles quand elles sont inaccessibles. Pour elles et eux, le bricolage constitue bel et bien un travail mené au domicile qui prend du temps, s'appuie sur des savoir-faire et des dispositions à leur apprentissage qui restent néanmoins inégalement répartis entre toutes et tous, et qui doit s'adapter à de nombreuses contraintes, qu'elles soient financières, matérielles lorsque les espaces pour stocker et bricoler sont restreints, mais aussi validistes : les outils sont adaptés à certains corps et postures, empêchant ainsi d'autres de pouvoir s'en servir.

D'autre part, il faut s'intéresser à ceux et surtout à celles qui bricolent : afin que le bricolage puisse constituer un horizon souhaitable, encore faut-il qu'il ne soit pas qu'une affaire d'hommes. Or, l'apprentissage des savoir-faire techniques relève généralement de socialisations genrées, et l'image du père bricoleur qui transmet ses compétences à son fils a encore la vie dure : les hommes bricolent près de quatre fois plus que les femmes⁶. Ici aussi, la débrouille rurale est inspirante en révélant l'importance de la transmission de compétences techniques entre générations : bien que la scolarité et la vie professionnelle aient accentué la répartition genrée des compétences, les femmes de mon enquête ont été très nombreuses à avoir été socialisées à des savoir-faire de bricolage dits « masculins » dans leur enfance. Elles expriment d'ailleurs la volonté de transgresser cette assignation genrée à l'âge adulte, notamment en *osant* s'essayer à de nouveaux savoir-faire.

Car le bricolage peut devenir support d'émancipation individuelle. J'ai rencontré des personnes qui politisent leur mode de vie, en affirmant avoir fait le « choix » de vivre avec peu d'argent en milieu rural – néanmoins souvent contraint par des ressources monétaires faibles et des emplois harassants que certaines souhaitent quitter. Pour elles, bricoler est associé à une idéologie politique de l'autonomie et constitue une résistance politique discrète à la marchandisation des échanges et à la dépossession des savoir-faire par le capitalisme. Il s'agit moins de se réapproprier des savoir-faire populaires (puisqu'ils sont souvent hérités de l'enfance dans leur cas) que de les *repandre* symboliquement au capitalisme et à ses élites économiques qui participent à la marchandisation du monde – et ainsi à revendiquer la maîtrise du système de production. Pour cela, il faut avoir accès à des objets qui *peussent* être réparés à partir de moyens localement disponibles, caractérisés par des technologies simples, peu onéreuses et accessibles.

Un de mes interlocuteurs a par exemple conçu une machine à laver manuelle à partir des moyens du bord : des machines à laver et une chaîne de vélo récupérées en déchetterie, des bouts de bois, des boulons et des vis... et des savoir-faire hérités et appris sur le tas. Il sait que, s'il l'entretient, « *dans cinquante ans, ça tournera encore* », car elle est fondée sur un système mécanique qu'il connaît et qu'il estime pouvoir réparer, et non sur un système électronique dont la réparation devrait être confiée à des spécialistes. Il s'agit de concevoir et/ou d'utiliser des objets techniques utiles et durables dont le fonctionnement, et par là la réparation, est accessible au bricoleur et à la bricoleuse, au « tout le monde », et non seulement à celles et ceux, souvent cadres en informatique ou ingénieurs, qui les conçoivent. Bricoler, c'est posséder assez de compétences dans un domaine pour parvenir à trouver une solution, sans être uniquement qualifié dans ce domaine ; en d'autres

termes, être polyvalent (comme savoir peindre, faire de la menuiserie, changer un moteur, mettre en place un système électrique, savoir coudre) dans la limite de l'équipement et de l'outillage disponibles – que l'on possède ou que d'autres autour de soi possèdent.

Cette réappropriation des savoir-faire au capitalisme s'intègre souvent dans une volonté d'autonomie plus globale qui concerne la gestion de l'eau sur son terrain (récup' dans des bacs) ou de façon communale, l'électricité (mise en place de panneaux solaires et/ou d'une petite éolienne), la manière de se nourrir (production domestique, échanges non marchands), de se chauffer (au bois et non à l'électricité, au poêle à bois et non à granulés) ou encore de se déplacer (à vélo, en faisant du stop, ou encore avec de l'huile végétale à la place du carburant).

En effet, l'horizon d'une société de la réparation doit prendre modèle sur les modes de vie populaires ruraux au sein desquels le bricolage n'est ni une simple activité ni une pratique isolée. Au sein d'un même mode de vie, la réparation d'une gazinière s'articule avec l'entretien d'un potager, des déplacements motorisés locaux et restreints, la coupe de son bois de chauffe, et l'auto-rénovation de sa maison, ou encore avec l'échange de plats cuisinés contre un service de covoiturage, la « récup' » d'objets au pied des poubelles, et le don de légumes par ses proches. Il ne s'agit pas ici de négliger l'importance des pratiques du « faire durer » peu à peu adoptées par les classes supérieures⁷, mais d'affirmer qu'une société de la réparation – et donc écologiste – ne peut être uniquement fondée sur la réparation comme passe-temps : elle doit reposer sur des modes de vie sobres, en termes d'alimentation, de logement et de déplacements en tant que principaux postes émetteurs de carbone à l'échelle des ménages.

Autrement, le bricolage domestique ou réalisé dans des organisations sans but lucratif devient une pratique non marchande isolée au sein de modes de vie à dominante marchande qui n'excluent pas les déplacements en avion, la multipropriété, ou encore un approvisionnement alimentaire mondial. Il peut même devenir une pratique visant à se distinguer de ses homologues en faisant valoir un anti-consumérisme de façade sans néanmoins modifier radicalement un mode de vie paradoxalement consumériste. D'ailleurs, le bricolage est déjà approprié (et fragilisé) par le capitalisme, à travers la vente de kits à « faire soi-même » et de palettes pour construire son mobilier de jardin – au risque de voir disparaître les occasions de leur récupération pour leurs planches de bois par les précaires – mais aussi par le biais de la monétarisation de stages et de formations *Do It Yourself* en lieu et place de la transmission de savoir-faire entre générations ou entre pairs.

Le verdissement du bricolage occulte ainsi le fait qu'il constitue une pratique de subsistance pour des précaires des pays du Nord comme du Sud, qui pourrait être mise en péril par une telle institutionnalisation sur fond de marchandisation. Ce verdissement de la récupération et de la réparation néglige aussi les millions de tonnes de déchets (potentiellement toxiques) acheminés depuis les premiers dans ces derniers et leur dangerosité pour les populations racisées vivant à proximité ainsi que les dégradations induites sur leur environnement.

Bricoler, c'est enfin prendre soin des objets, souhaiter les faire durer le plus longtemps possible, en les réparant mais en essayant aussi de les maintenir en l'état⁸. Le bricolage s'inscrit ainsi dans le *care* promu par Joan Tronto et Berenice Fischer en tant qu'« *activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde", en sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible* »⁹. Une société de la réparation ne peut être pensée indépendamment de modes de vie fondés sur le soin, non pas seulement à l'égard des objets, mais aussi des animaux, de l'environnement et des personnes. Le bricolage des classes populaires rurales est inséparable d'échanges non marchands dans la localité avec sa parenté, ses amis, ses voisins, ou encore parfois avec des inconnus. Des dons de matériaux et d'objets, à la transmission de compétences, en passant par les coups de main rendus, le bricolage est avant tout une pratique qui repose sur le soin porté à celles et ceux que l'on aide et qui nous aident.

Le bricolage est un premier pas qui ne se suffit pas pour voir advenir une société de la réparation fondée sur la justice sociale et environnementale. Il ne doit pas être pris comme prétexte pour responsabiliser les ménages dans le cadre d'une transition écologique qui reposerait sur leurs uniques pratiques vertueuses – et dont la réparation et la maintenance feraient partie. Afin de constituer une véritable parade face au désastre écologique et social en cours induit par la surproduction capitaliste, il doit être plutôt articulé à d'autres pratiques économes comme la récupération, le troc, les services rendus, mais aussi, au niveau international, à l'arrêt de la production industrielle, à l'interdiction des moyens de transport à haute empreinte carbone

tels que les jets privés, ou encore au démantèlement des centrales nucléaires – pour ne citer que ces exemples.

Le bricolage doit rester une pratique non marchande qui s'insère dans des modes de vie orientés vers une perspective de subsistance, qui prennent place au sein d'espaces domestiques organisés selon une logique d'entraide¹⁰. Il doit reposer sur des échanges de savoir-faire entre toutes et tous, et s'accompagner plus globalement d'une mise à plat des rapports de domination dans le cadre d'une société du soin. Une société de la réparation désirable est indissociable de l'abolition de tous les rapports de pouvoir et doit consister pour toutes et tous, à la manière des gens économes des milieux ruraux, à réparer son monde pour maintenir le monde – un monde où seraient caduques les dominations de classe, de genre et de colonialités, et dans lequel l'environnement et les non-humains seraient réhabilités sur les ruines du capitalisme.

Fanny HUGUES, publié le 28 novembre 2023 (Socialter)

1 *Olivier Schwartz*, *Le monde privé des ouvriers*, PUF, 1989 ; *Florence Weber*, *Le travail à-côté : une ethnographie des perceptions*, *École des hautes études en sciences sociales*, 2009.

2 *Pour un exemple récent, le gouvernement prévoit un « bonus réparation » du textile à partir d'octobre 2023 sous forme d'une aide pécuniaire versée pour chaque réparation.*

3 *Vic Sessego*, « *Pratiques de faire soi-même et classes supérieures en France contemporaine* », doctorat de Sociologie, EHESS/ENS Paris-Saclay, en cours de rédaction.

4 ADEME, IN NUMERI. 2022. *Déchets Chiffres clés*, Édition 2023.

5 *Ibid.*

6 Enquête « *Emploi du temps* », Insee, 2010.

7 *Julie Madon*, « *L'art de faire durer. Pratiques, ressources et négociations des consommateurs pour ralentir l'obsolescence des biens domestiques* », doctorat de Sociologie, Paris, Sciences Po, 2023.

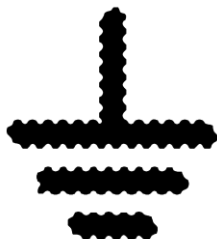
8 *Jérôme Denis et David Pontille*, *Le soin des choses*, *La Découverte*, 2022.

9 *Joan C. Tronto*, « *Du care* », *Revue du MAUSS* 32, n° 2, 2008.

10 *Veronika Bennholdt et Maria Mies*, *La subsistance. Une perspective écoféministe*, *La Lenteur*, 2022 ; *Geneviève Pruvost*, *Quotidien politique. Féminisme, écologie, subsistance*, *La Découverte*, 2021.

<https://www.socialter.fr/article/bricolage-reparation-classes-populaires-rurales>

Occupation du chantier de 3e tronçon du téléphérique sur le glacier de la Girose



[...]

Lancement de la saison 6 des Soulèvements de la terre à 3 500 mètres d'altitude !

Ce samedi à 16 h, après 2 000 mètres de dénivelé, un groupe d'amoureux.ses des montagnes est venu installer tentes et banderoles au cœur du glacier de la Girose, sur le chantier du 3e tronçon de téléphérique à La Grave-La Meije. Cette occupation à 3 400 mètres d'altitude, sur le rognon rocheux du glacier, se donne pour objectif de bloquer les travaux en cours et de soustraire le glacier à un projet d'aménagement délétère. Après le soutien à la lutte contre les bassines des neiges à la Clusaz et la manifestation pour protéger la vallée de la Maurienne des ravages du Lyon-Turin, ce surgissement marque le lancement alpin de la 6e saison des Soulèvements de la terre. Ce campement, à une hauteur d'action collective inédite, atteste de la détermination à donner un coup d'arrêt à l'exploitation et à l'artificialisation des montagnes, des terres des vallées jusqu'aux glaciers. Les occupant. es du glacier vont s'assurer que les travaux préliminaires au 3e tronçon ne recommencent pas lundi matin et qu'ils seront bien mis à l'arrêt pour l'automne. Il s'agit aussi d'affirmer que de nouveaux campements de résistance pourraient revenir s'établir au printemps si le projet n'était pas définitivement abandonné. Les défenseur. es du glacier sont soutenu. es et pourront être relayé. es par un ensemble de professionnel. les des montagnes, naturalistes des hauteurs, alpinistes passionné. es et scientifiques alpins.

Cette initiative survient à la veille d'une marche contre les travaux organisée par La Grave Autrement et Mountain Wilderness qui ont donné rendez-vous dimanche 10 h au Chazelet pour une ascension vers le lac de Lerié sur le plateau d'Emparis. Ces deux associations montent depuis des années un travail d'information, d'expertise, de mobilisation et de recours juridiques pour dénoncer les conséquences de la construction du 3e tronçon du téléphérique de la Grave.

Une vidéo sera envoyée demain matin sur les réseaux insta/fb/twitter des Soulèvements de la terre ainsi que des nouvelles et images de l'occupation.



Voici leur déclaration à l'arrivée sur le glacier et leur appel à être soutenu.es dans cette occupation au cours des journées à venir.

Nous sommes d'ici et d'ailleurs, jeunes et moins jeunes, nous sommes intimement lié.es à la montagne, aux aventures et saisissements qu'elle nous offre. Nous voulons en tenir à distance ce qui détruit les mondes que nous habitons. C'est pourquoi nous commençons aujourd'hui l'occupation du chantier du glacier de la Girose contre le projet de 3e tronçon du téléphérique à la Grave et lançons ainsi la 6e saison d'action des Soulèvements de la terre. Nous sommes parti.es dans la nuit, avons passé le lac du Puy Vachier, traversé la Romanch, croisé des chamois et des lagopèdes, slalomé entre les crevasses du glacier de la Girose et rejoint son rognon rocheux, qui devait bientôt être perforé par un pylône. Il y a deux semaines en effet, là où nous campons désormais, des algecos ont été posés et de premières machines amenées par hélicoptère en vue de la construction d'un 3ème tronçon du téléphérique de la Grave. Une pelleteuse est toujours sur place. Maintenant que nous sommes là-haut, nous allons donc rester pour nous assurer que ces travaux ne reprennent ni lundi ni plus tard dans l'automne. Nous sommes aussi venu.es annoncer que nous serons prêt.es à revenir établir d'autres campements résistants au printemps si le projet n'était pas définitivement abandonné.



Ce projet, ouvertement non rentable sans être accompagné d'opérations de promotion immobilière qui défigureront le village de La Grave, est piloté par la SATA Group – gestionnaire de l'Alpe d'Huez et des Deux-Alpes – qui a déjà largement bétonné les alentours. Ce monstre local du tourisme de montagne a pour objectif affiché de doubler la fréquentation des stations dont il est gestionnaire d'ici 2030, à l'horizon des Jeux Olympiques. L'enneigement ne cesse de diminuer, mais cela n'empêche pas la SATA Group de planifier une augmentation continue de la fréquentation de la haute montagne, à coup de nouvelles remontées mécaniques, de pistes créées à la chenille, de neige artificielle, et de construction de centaines de nouveaux logements de tourisme.

En cherchant à faire croire que l'urbanisation et l'exploitation du glacier sont indispensables à la survie économique du territoire, l'objectif affiché de la SATA est de construire un des plus grands domaines skiabiles d'Europe. Le troisième tronçon du téléphérique est à n'en pas douter le premier pas d'une opération d'aménagement marchand de ce glacier par l'industrie touristique. La SATA prépare déjà le terrain à la révision du schéma de cohérence territoriale, à une éventuelle liaison avec les Deux-Alpes et à de nouvelles pistes de ski, projet qui serait désastreux pour l'équilibre fragile de la montagne.

La Grave est un canton un peu à part dans le paysage du massif de l'Oisans. Entourée de grosses stations déjà fortement endommagées par la bétonisation, la Grave a été relativement épargnée des aspects les plus problématiques du tourisme de masse et a conservé une paysannerie locale. Sans nier que le tourisme est aussi ce qui a longtemps permis aux habitant.es de rester vivre dans les vallées, nous ne pouvons plus aujourd'hui fermer les yeux sur les conséquences, particulièrement présentes en montagne, du dérèglement climatique, de la disparition des glaciers, de la dégradation des ressources en eau et des éco-systèmes.



La fuite en avant de l'industrie touristique est tout sauf une solution. Il ne s'agit pas ici de défendre la Grave comme une exception mais d'imaginer d'autres futurs désirables pour les montagnes et leurs divers habitants.es.

Cette semaine, le tribunal administratif de Poitiers, après qu'un mouvement massif ait amené la question à ses oreilles, faisait annuler les projets de 15 mégabassines en Nouvelle Aquitaine en mentionnant que les études sur lesquelles ces projets s'appuyaient étaient largement périmées. La construction du troisième tronçon du téléphérique de la Grave s'appuie lui aussi sur des « études » d'un autre temps. Nous n'avons pas besoin de pouvoir aller skier sur de la neige artificielle, produite à grand renfort de retenues collinaires (un projet de retenue de 290 000m³ est déjà en cours aux Deux-Alpes, porté par... la SATA Group !), ni de monter toujours plus haut grapiller les derniers flocons. Ce dont nous avons réellement besoin, c'est d'arrêter maintenant la course à la bétonisation et de trouver les moyens de vivre dignement avec la montagne, que ce soit du tourisme ou d'autres activités.



Pour l'heure, et puisque les mobilisations classiques et tout le travail de la Grave Autrement n'ont malheureusement pas suffi à freiner la course aux profits et à protéger les cimes, nous campons en hauteur.

Il fait froid à l'orée de l'automne, mais n'en doutez pas, nous ne nous sacrifions pas. Nous sommes heureux.es de la compagnie du glacier. Le rencontrer plutôt que le bétonner. Nous clamons défendre le monde vivant, et nous en lui. Ici, le milieu fragile de haute montagne que le projet abimerait abrite des androsaces, une espèce protégée dont nous comptons bien prendre soin. Il y a aussi d'autres plantes ; tout un écosystème qui émerge depuis la fonte. Mais notre monde vivant ne s'arrête pas à ce que la biologie désigne. Notre monde animé, c'est aussi ce glacier sur lequel nous campons, sa glace millénaire qui a retenu nos crampons, la roche ici, et le vent qui nous enveloppe. Tout ce qui fait monde avec nous et ce à quoi nous nous sentons liés.



Nous sommes remonté.es ce matin à la source de notre bassin versant, une des sources de l'eau potable de la vallée, mais aussi celle de notre histoire géologique. La glace porte en elle la mémoire des grands cycles qui ont transformé la terre, elle est dépositaire du temps profond de la vie. Alors que les glaciers fondent à une vitesse inimaginée par les générations passées, c'est notre mémoire que nous voyons s'évaporer en même temps qu'un accès illimité à une eau propre. Macron, jugeant la situation des glaciers « extrêmement préoccupante », prépare un sommet à Paris début novembre, tout en continuant ses politiques ravageuses, ses autoroutes et ses lois racistes. Notre sommet, nous le commençons ici, avec le glacier, pour imaginer quels autres futurs construire pour nos vallées et nos montagnes, réalistes, aux antipodes du court-termisme mercantile et passéiste. Nous ne pouvons empêcher le glacier de fondre sous nos pieds mais nous pouvons empêcher les travaux d'un énième projet mortifère.

Si l'arrêt des travaux n'était pas confirmé, il est possible que nous ayons besoin d'appui et de relais, cet automne ou ce printemps. Si vous êtes familier.e de la haute montagne et des techniques nécessaires pour la parcourir, nous vous appelons à nous rejoindre, en prenant soin de vous et de vos limites. Nous appelons aussi à rejoindre la marche plus accessible, organisée par la Grave Autrement et Moutain Wilderness qui aura lieu demain dimanche, à 10h au départ du Chazelet pour cheminer vers le lac Lérié, depuis lequel nous pourrions nous faire écho.



Depuis ces hauteurs ou nous avons eu la chance de choisir de grimper, nous voulons aussi adresser un message de solidarité avec celles et ceux qui risquent leurs vies chaque jour à quelques kilomètres de là. À celles et ceux pour qui la traversée de montagnes s'impose pour s'émanciper des frontières et qui sont pourchassés par la police jusque dans les rues de Briançon. La montagne se doit d'être et de rester un lieu d'accueil et d'entraide !

À bientôt, à diverses altitudes,

L'ÉQUIPE GLACIAIRE DES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE.



LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE

Communiqué de l'EZLN - Neuvième partie : La nouvelle structure de l'autonomie zapatiste (Novembre 2023)



Frères, sœurs et compañerxs :

Je vais essayer de vous expliquer comment nous avons réorganisé l'autonomie, c'est-à-dire à quoi ressemble la nouvelle structure de l'autonomie zapatiste. Et plus tard, je vous donnerai des explications plus détaillées. Ou peut-être non, je ne vous en expliquerai pas plus, car c'est la pratique qui compte. Bien sûr, vous pouvez aussi venir à l'anniversaire et voir les pièces de théâtre, chansons, poésies et les arts et culture de cette nouvelle étape de notre lutte. Sinon, les tercios compas vous enverront des photos et vidéos. À un autre moment, je vous raconterai ce que nous avons trouvé de bon et de mauvais dans notre bilan critique des MAREZ et des CBG. Maintenant, je vais juste vous dire où on en est. Voilà :

Premièrement. – La base principale, qui est non seulement le support de l'autonomie, mais aussi la base sans laquelle les autres structures ne pourraient pas fonctionner, c'est le Gouvernement autonome local, le GAL. Il y a un GAL dans chaque communauté où habitent des bases d'appui zapatistes. Les GAL zapatistes sont le noyau de toute l'autonomie. Ils sont coordonnés par les agents et commissaires autonomes et sont soumis aux assemblées des villages, hameaux, communautés, lieux-dits, quartiers, ejidos, arrondissements, ou des lieux du nom que se donne chaque population. Chaque GAL contrôle ses ressources autonomes organisationnelles (comme les écoles et les cliniques) ainsi que la relation avec les pueblos frères non zapatistes voisins. Et contrôle aussi le bon usage des finances. Il détecte et dénonce également les mauvaises administrations, les corruptions et les erreurs qu'il peut y avoir. Et il est vigilant par rapport à ceux qui veulent se faire passer pour des autorités zapatistes dans le but d'obtenir des soutiens ou des aides qu'ils utilisent à leur profit.

Donc, s'il y avait auparavant quelques dizaines de MAREZ, soit de Municipalités Autonomes Rebelles Zapatistes, il y a à présent des milliers de GAL zapatistes.

Deuxièmement. – En accord avec leurs besoins, problèmes et avancées, plusieurs GAL se réunissent dans les Collectifs de Gouvernements Autonomes Zapatistes, CGAZ, qui sont les lieux où se discutent et se concluent les accords sur des questions d'intérêt pour les GAL qui les convoquent. Lorsqu'ils le décident, les collectifs de gouvernements autonomes convoquent une assemblée des autorités de chaque communauté. C'est là qu'ils proposent, discutent et approuvent ou rejettent les plans et les besoins en matière de santé, d'éducation, d'agroécologie, de justice, de commerce et d'autres domaines qui pourraient s'avérer nécessaires. Au niveau du CGAZ se trouvent les coordinateurs de chaque zone. Ce ne sont pas des autorités. Leur tâche consiste à veiller à ce que les travaux demandés par les GAL ou ceux qui sont nécessaires à la vie de la communauté soient réalisés. Comme, par exemple : des campagnes de médecine préventive et de vaccination, des campagnes contre les maladies endémiques, des cours et des formations spécialisées (comme techniciens de laboratoire, en radiographies, en échographies, en mammographies et en d'autres domaines que nous apprendrons au fur et à mesure), de l'alphabétisation aux niveaux supérieurs de l'écriture, des événements sportifs et culturels, des fêtes traditionnelles, etc. Chaque région ou CGAZ a ses responsables, qui convoquent les assemblées en cas de problème urgent ou touchant plusieurs communautés.

C'est-à-dire que, là où il y avait auparavant 12 Conseils de bon gouvernement, il y en aura à présent des centaines.

Troisièmement. – Viennent ensuite les Assemblées de Collectifs de Gouvernements Autonomes ZAPATISTES, ACGAZ. Elles sont ce qu'on appelait auparavant les zones. Mais elles n'ont pas d'autorité, elles dépendent des CGAZ. Et les CGAZ dépendent des GAL. L'ACGAZ convoque et préside les assemblées de zone, quand elles sont jugées nécessaires par les GAL et les CGAZ qui en font la demande. Elles ont leur siège dans les Caracoles, mais elles se déplacent entre les régions. Autrement dit, elles sont mobiles, pour répondre aux requêtes des pueblos.

Quatrièmement. – Comme on pourra le voir dans la pratique, le commandement et la coordination de l'autonomie ont été transférés des CBG et des MAREZ aux pueblos et aux communautés, aux GAL. Les zones (ACGAZ) et les régions (CGAZ) sont commandées par les pueblos, elles doivent rendre des comptes aux pueblos et chercher des moyens de répondre à leurs besoins en matière de santé, d'éducation, de justice, d'alimentation et à ceux découlant de situations d'urgence causées par les catastrophes naturelles, pandémies, crimes, invasions, guerres et autres malheurs causés par le système capitaliste.

Cinquièmement. – La structure et la configuration de l'EZLN ont été réorganisées de manière à accroître la défense et la sécurité des localités et de la terre mère en cas d'agressions, d'attaques, d'épidémies, d'invasion par des entreprises prédatrices de la nature, d'occupations militaires partielles ou totales, de catastrophes naturelles et de guerres nucléaires. Nous nous sommes préparés pour que nos pueblos survivent, même isolés les uns des autres.

Sixièmement. – Nous comprenons qu'il vous soit difficile d'assimiler ceci. Et que vous deviez batailler un certain temps pour le comprendre. Cela nous a demandé 10 ans à nous pour le penser, et sur ces 10 ans, 3 pour le préparer à la pratique.

Nous comprenons aussi qu'il vous semble que votre pensée soit sens dessus dessous. C'est pourquoi il faut que vous changiez votre canal de compréhension. Ce n'est qu'en regardant très loin, en arrière et en avant, qu'on pourra comprendre le pas présent.

Nous espérons que vous comprendrez que c'est une nouvelle structure d'autonomie, que nous sommes seulement en train de l'apprendre et que ça prendra un peu de temps pour qu'elle marche bien.

En réalité, l'unique intention de ce communiqué est de vous dire que l'autonomie zapatiste continue et avance, que nous pensons qu'il en sera mieux ainsi pour les pueblos, communautés, lieux-dits, quartiers, arrondissements, ejidos et hameaux où habitent, c'est-à-dire, luttent les bases d'appui zapatistes. Et que cela a été une décision de leur part, qui a pris en compte leurs idées et propositions, leurs critiques et autocritiques.

Aussi, comme on le verra bientôt, cette nouvelle étape de l'autonomie est nécessaire pour affronter le pire côté de l'Hydre, sa bestialité la plus infâme et sa folie destructrice. Ses guerres et invasions entrepreneuriales et militaires.

Il n'existe pas pour nous de frontières ni de géographies lointaines. Tout ce qui se passe dans n'importe quel coin de la planète nous affecte et nous concerne, nous inquiète et nous fait mal. Dans la mesure de nos très petites forces, nous soutiendrons les êtres humains dans le malheur, qu'importe la couleur, la race, la nationalité, la croyance, l'idéologie et la langue. Même si nous ne connaissons pas beaucoup de langues et que nous ne comprenons pas d'autres cultures et manières, nous pouvons comprendre la souffrance, la douleur, la tristesse et la digne rage que provoque le système.

Nous savons lire et écouter les cœurs frères. Nous continuerons à essayer d'apprendre d'eux, de leurs histoires et de leurs luttes. Non seulement parce que nous en avons pâti pendant des siècles entiers et que nous savons ce qu'il en est. Mais aussi, et surtout, parce que depuis 30 ans, nous luttons pour la vie.

Nous avons certainement commis beaucoup d'erreurs pendant toutes ces années. Nous en ferons certainement beaucoup d'autres pendant les 120 prochaines années. Mais nous NE nous rendrons PAS, nous NE changerons PAS de chemin, nous NE nous vendrons PAS. Nous examinerons toujours notre lutte, ses temps et ses manières avec un regard critique.

Notre regard, nos oreilles, notre tête et notre cœur seront toujours disposés à apprendre des autres qui, même s'ils sont différents à beaucoup d'égards, partagent nos préoccupations et nos profondes aspirations à la démocratie, à la liberté et à la justice.

Et nous chercherons toujours le meilleur pour nos pueblos et pour les communautés sœurs.

Nous sommes, donc, zapatistes.

Tant qu'il y aura au moins un, une, unx zapatiste dans n'importe quel coin de la planète, nous résisterons en rébellion, c'est-à-dire : nous lutterons.

À vous de voir, amis et ennemis. Et ceux qui ne sont ni une chose, ni l'autre.

C'est tout pour l'instant.

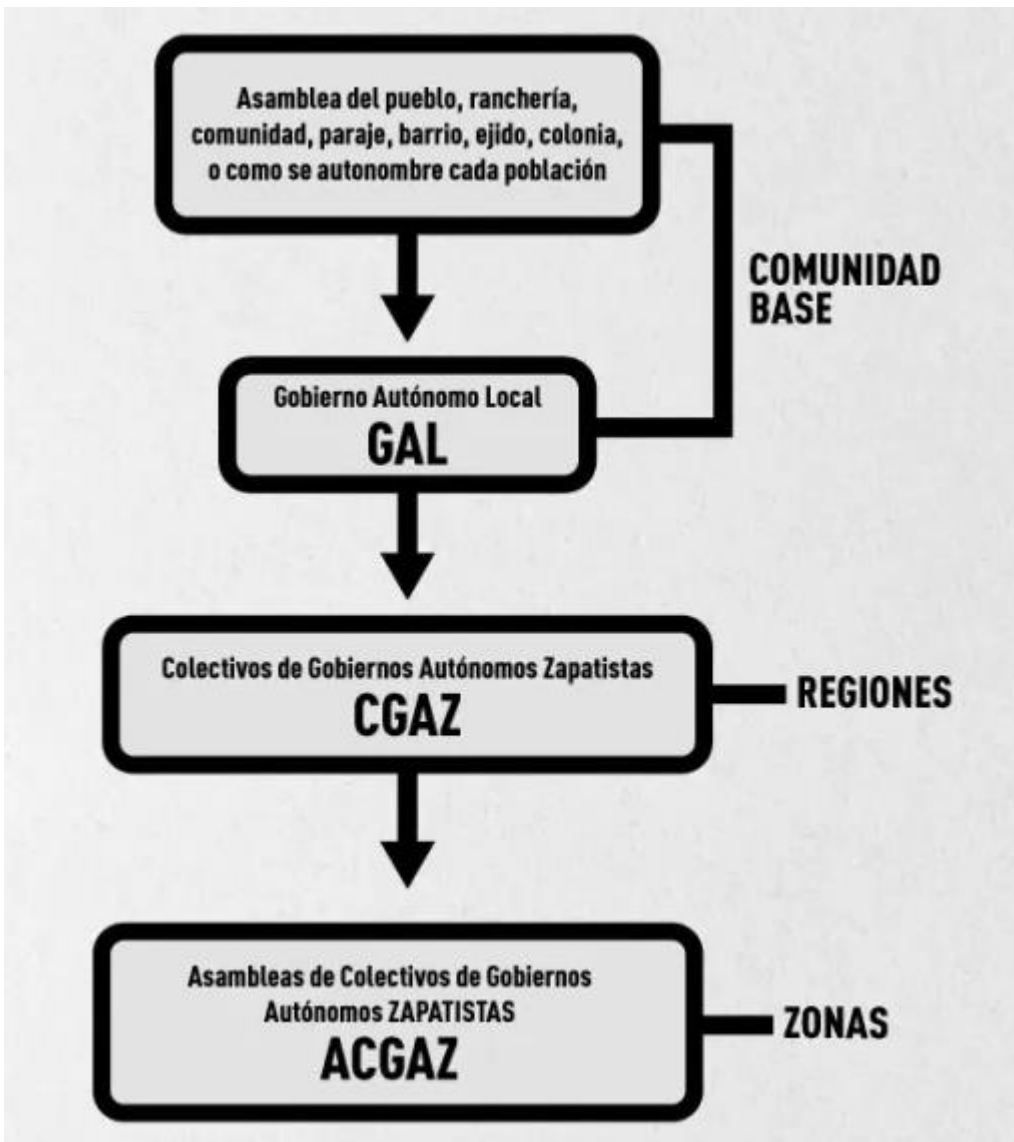
Depuis les montagnes du Sud-est mexicain.

Sous-commandant insurgé Moïses.

Mexique, novembre 2023.

Plus de 500, 40, 30, 20, 10 ans plus tard.

P.S. – Je vous laisse ici un dessin, en espérant que ça aide un peu à comprendre.



- DIBUJO ORGANIGRAMA de la estructura organizativa zapatista /DESSIN ORGANIGRAMME de la structure organisationnelle zapatiste

► **Communiqué original en espagnol :** <https://enlacezapatista.ezln.org.mx/2023/11/12/novena-parte-la-nueva-estructura-de-la-autonomia-zapatista/>

publié le 07/12/2023 par CSIA-NITASSINAN

Le CSIA-Nitassinan soutient *Indigenous Portal*, le seul portail autochtone géré entièrement par les peuples autochtones
www.indigenousportal.com
Site en langue anglaise, espagnole, française et russe

<https://www.csia-nitassinan.org/spip.php?article1266>

Les deux piliers de l'écোসocialisme démocratique

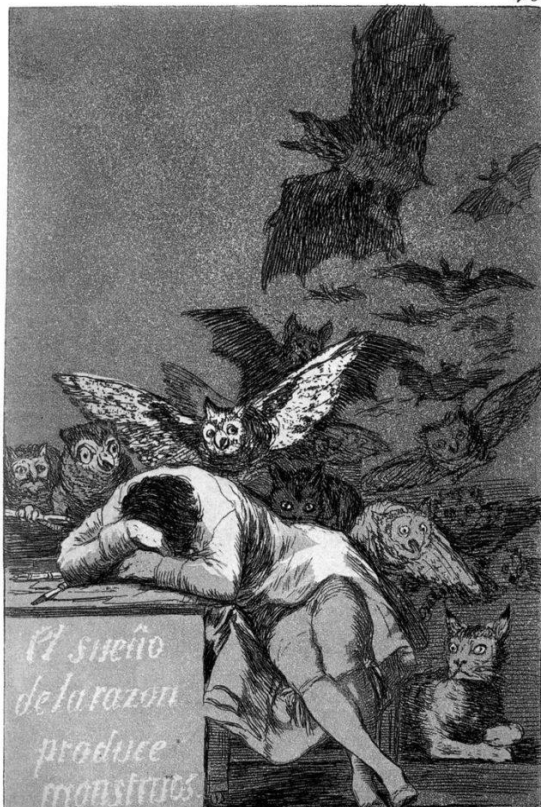
Dans quel monde vivons-nous ? Une société façonnée par les lois de l'économie qui donne au capital la souveraineté pour décider de ce qu'il faut produire, à quelles conditions sociales et écologiques. Rappelant la folie et la cruauté d'un monde organisé sur l'expansion et l'accumulation économique, J. Hickel esquisse une autre voie.

Cet article a été initialement publié dans Monthly Review en septembre 2022. Il est traduit par Pierre de Jouvancourt.

En ce début de XXI^e siècle, nous faisons face à une double crise. D'un côté, il s'agit d'une crise écologique : le changement climatique et d'autres pressions exercées sur le système Terre outrepassent dangereusement les limites planétaires. D'un autre côté, nous avons affaire à une crise sociale : plusieurs milliards de personnes sont privées d'un accès aux biens et aux services de première nécessité. Plus de 40% de la population humaine n'a pas les moyens de se procurer une alimentation nutritive ; 50% est dépourvue d'installations sanitaires sûres ; 70% n'ont pas accès aux soins de santé essentiels.

La privation est plus intense à la périphérie de l'économie mondiale, là où les dynamiques impérialistes d'ajustement structurel et d'échange économique inégal perpétuent la pauvreté et le sous-développement. Mais cette dépossession est également flagrante au centre : aux États-Unis, presque la moitié de la population ne peut s'offrir de soin de santé ; au Royaume-Uni, 4,3 millions d'enfants vivent dans la pauvreté ; dans l'Union Européenne, 90 millions de personnes vivent dans l'insécurité économique. En outre, ces structures de privation s'entrecroisent avec de brutales inégalités de race et de genre.

Aucun programme politique promettant d'analyser et de résoudre la crise écologique ne peut espérer un quelconque succès s'il ne s'attaque en même temps à la crise sociale. Ne répondre exclusivement qu'à l'une de ces crises ne fait que renforcer l'autre et finira par faire naître des monstres. Et déjà, sous nos yeux, les monstres sont en train d'apparaître.



Le sommeil de la raison produit des monstres, Francisco de Goya, 1799.

Il est essentiel de comprendre que la double crise sociale et écologique est provoquée, en définitive, par le système de production capitaliste. Les deux dimensions de la crise sont les symptômes de la même pathologie sous-jacente. Par capitalisme, je ne veux pas seulement désigner les marchés, le commerce et les affaires comme tant de gens le pensent habituellement. Ces choses ont existé depuis des millénaires avant le capitalisme et sont plutôt inoffensives en elles-mêmes. Ce qui distingue le capitalisme et ce à quoi nous devons nous confronter est sa nature fondamentalement antidémocratique, sans laquelle il ne pourrait exister.

Le capital détient le pouvoir de mobiliser notre travail et les ressources de notre planète pour réaliser ce que bon lui semble, et de ce fait décide de ce que nous produisons, à quelle condition et comment le surplus que nous générons devrait être utilisé et distribué.

Oui, nous sommes nombreux et nombreuses à vivre au sein de systèmes politiques fondés sur l'élection – aussi corrompus et biaisés fussent-ils – où nous choisissons régulièrement des dirigeants politiques. Mais lorsqu'il s'agit du système de *production*, pas la moindre apparence de démocratie n'intervient. Le capital la contrôle presque exclusivement : je pense aux grandes entreprises, aux grandes sociétés financières et aux 1% qui détiennent la plus grande partie des actifs investissables.

Le capital détient le pouvoir de mobiliser notre travail et les ressources de notre planète pour réaliser ce que bon lui semble, et de ce fait décide de ce que nous produisons, à quelle condition et comment le surplus que nous générons devrait être utilisé et distribué.

Permettez-moi d'être le plus clair possible : pour le capital, l'objectif primordial de la production ne consiste ni à répondre aux besoins fondamentaux, ni à réaliser un quelconque progrès social, et encore moins à mettre en œuvre des mesures écologiques concrètes. Bien plutôt, son objectif principal est-il de maximiser et d'accumuler du profit.

De ce fait, le système-monde capitaliste se distingue par des formes de productions perverses. Le capital oriente la finance vers des produits très rentables, comme les SUV, la viande industrielle, la *fast fashion*, les armes, les combustibles fossiles et la spéculation immobilière. Dans le même temps, il produit et reproduit des pénuries chroniques de biens et de services essentiels, comme le transport et la santé publics, l'alimentation de qualité, les énergies renouvelables et les logements abordables. Ce processus a lieu dans les économies nationales mais possède également des dimensions impérialistes évidentes. La terre, le travail et les capacités productives du Sud Global sont contraints d'alimenter les chaînes mondiales de marchandises dominées par les entreprises du Nord – qu'il s'agisse des bananes pour Chiquita, du coton pour Zara, du café pour Starbucks, des smartphones pour Apple ou encore du cobalt pour Tesla. Tout cela se fait au bénéfice du centre, à des prix dépréciés artificiellement, et au détriment de la production de nourriture, de logement, de soin, d'éducation et de biens répondants aux besoins nationaux. L'accumulation du capital au centre de l'économie-monde repose ainsi sur le siphonnage de la force de travail et des ressources de la périphérie.



Il devrait être donc évident que la pauvreté reste un phénomène très répandu dans une économie mondiale capitaliste, en dépit d'un haut volume de production global – et d'énergie et de matériaux dont les effets écologiques se situent bien au-delà des limites soutenables de la planète. Oui, le capitalisme produit *trop*, mais aussi *pas assez* de ce qu'il faut. La marchandisation réduit l'accès aux biens et aux services essentiels ; et, en cherchant toujours à rendre le travail moins coûteux, en particulier dans la périphérie, la consommation des travailleurs et des travailleuses se trouve

amoindrie.

Le capital s'investit dans des produits très rentables (SUV, viande industrielle, *fast fashion*, armes, combustibles fossiles et la spéculation immobilière). Dans le même temps, il produit des pénuries chroniques de biens et de services essentiels (transport et santé publics, alimentation de qualité, énergies renouvelables et logements abordables).

Il y a plus de 130 ans, Pierre Kropotkine avait déjà souligné ce processus. Dans *La Conquête du pain*, il remarquait qu'en dépit des hauts niveaux de production en Europe au XIXe siècle, la majeure partie de la population vivait dans la misère. Pourquoi ? Parce que dans un régime capitaliste, la production est mobilisée pour ce « ce qui promet les plus grands bénéfices à l'accapareur »¹. « Une minorité », écrivait-il, s'arroge le droit de « gouverner la vie économique de la nation. » Pendant ce temps, les masses qu'on empêche de subvenir à leurs propres besoins par leur propre travail n'ont « point devant elles de quoi vivre un mois ou même huit jours. »

Considérez, insistait Kropotkine, tout ce « travail en pure perte : ici pour maintenir l'écurie, le chenil et la valetaille du riche, là pour répondre aux caprices des mondaines et au luxe dépravé de la haute pègre ; ailleurs pour forcer le consommateur à acheter ce dont il n'a pas besoin, ou lui imposer par la réclame un article de mauvaise qualité ; ailleurs encore, pour produire des denrées absolument nuisibles, mais profitables à l'entrepreneur. »

Mais toute cette activité productive pourrait être organisée vers d'autres fins. « Ce qui est gaspillé de cette façon », écrivait Kropotkine, « suffirait pour doubler la production utile, ou pour outiller des manufactures et des usines qui bientôt inonderaient les magasins de tous les approvisionnements dont manquent les deux tiers de la nation. » Si les travailleurs et les paysans avaient le contrôle sur les moyens de production, ils et elles pourraient facilement se rendre capable de garantir ce que le penseur anarchiste nommait « le bien-être pour tous ». Il serait alors possible de mettre fin à la pauvreté de masse, le dépouillement et les pénuries organisées qui sont la marque du capitalisme.

L'argument de Kropotkine est toujours valide aujourd'hui. Une petite partie de la capacité de production mondiale suffirait à garantir une vie décente à toutes les habitantes de la planète. Mais la crise écologique nous impose un autre défi que Kropotkine ne pouvait pas, à son époque, anticiper à sa juste mesure. En effet, il nous faut atteindre le bien-être pour toutes et tous et *en même temps* réduire l'utilisation d'énergie et de matière (en particulier au centre de l'économie-monde) de telle sorte à décarboner rapidement nos modes de vie et à ramener l'économie mondiale dans les limites planétaires. L'innovation technologique et les gains d'efficacité sont centraux pour atteindre cet objectif, mais les pays à haut niveau de revenu doivent également diminuer les productions les moins essentielles afin de réduire directement l'utilisation excessive d'énergie et de matière.

Une petite partie de la capacité de production mondiale suffirait à garantir une vie décente à toutes les habitantes de la planète. Mais la crise écologique nous impose un défi. En effet, il nous faut atteindre le bien-être pour toutes et tous et *en même temps* réduire l'utilisation d'énergie et de matière.

Si le capitalisme n'a jamais été capable d'accomplir le premier objectif (le bien-être commun), il est certain qu'il ne peut accomplir le second. C'est structurellement impossible dans la mesure où il va à l'encontre de la logique fondamentale de l'économie capitaliste, qui consiste à faire croître indéfiniment la production globale afin de maintenir les conditions de l'accumulation perpétuelle.

Ce que nous devons faire coule de source : nous devons mettre en place un contrôle démocratique sur la finance et la production, comme Kropotkine le disait, et nous devons désormais l'organiser à partir d'un *double* objectif associant bien-être et écologie. Pour cela nous avons besoin de distinguer, comme il le faisait, la production *socialement nécessaire* devant clairement augmenter pour le progrès social, d'avec les formes de production destructrices et moins essentielles, qui, elles, doivent urgemment diminuer. Tel est l'épreuve révolutionnaire, d'ampleur mondiale et historique, à laquelle notre génération fait face.

À quoi ressemblerait une telle économie ? Plusieurs objectifs clés se dégagent.

Pour assurer la cohésion sociale, nous devons tout d'abord étendre et dé-marchandiser les services publics universels. Par ces derniers je veux dire la santé et l'éducation, oui, mais aussi le logement, le transport public, l'énergie, l'eau, Internet, la puériculture, les infrastructures récréatives et l'alimentation saine pour toutes et tous. Mobilisons nos forces productives afin de garantir à chacun et chacune un accès aux biens et aux services nécessaires au bien-être.

Deuxièmement, nous devons mettre en place des programmes de travaux publics ambitieux, afin de construire un réservoir d'énergies renouvelables, d'isoler les logements, de produire et d'installer des appareils sobres, de restaurer les écosystèmes et d'innover en matière de technologies socialement nécessaires et écologiquement efficaces. Ce sont des politiques d'intervention essentielles qui doivent être réalisées le plus rapidement possible ; nous ne pouvons pas attendre poliment que les capitaux décident qu'elles valent la peine d'être réalisées.

Troisièmement, nous devons introduire une garantie à l'emploi public qui soit en mesure de rendre les gens capables de participer à ces projets collectifs vitaux, en réalisant un travail à la fois sensé et socialement nécessaire, associé avec des conditions d'exercice sur lesquelles ont un pouvoir collectif, ainsi que des salaires décents. Cette garantie à l'emploi doit être financée par le créateur de monnaie, mais elle devrait être contrôlée démocratiquement à l'échelle locale appropriée.
d'écologie.

Considérez la puissance de cette approche. Elle nous permet d'atteindre des objectifs écologiquement nécessaires. Mais elle abolit aussi le chômage. Elle abolit la précarité économique. Elle garantit de bonnes conditions de vie pour toutes et pour tous indépendamment des fluctuations de la production globale, rompant ainsi le lien entre bien-être et croissance. En ce qui concerne le reste de l'économie, les grandes entreprises devraient être démocratisées et soumises à un contrôle des travailleurs, et des communautés le cas échéant, et la production devrait être réorganisée autour des objectifs de bien-être et d'écologie.

Ensuite, pendant que nous consolidons et que nous améliorons les secteurs d'activités nécessaires sur les plans écologique et social, nous devons faire en sorte de diminuer les formes de production les moins socialement nécessaires. Les énergies fossiles constituent en cela un cas évident : nous devons fixer des objectifs contraignants afin de faire disparaître cette industrie progressivement, d'une manière équitable et juste. Cependant, comme le montre les études sur la décroissance, nous avons également besoin de réduire la production globale dans d'autres secteurs industriels destructeurs (voiture, aviation, logements de luxe, viande industrielle, *fast fashion*, publicités, armes de guerre, etc.), tout en augmentant la durée de vie des objets et en abolissant l'obsolescence programmée. Ce processus doit être défini de manière démocratique, mais aussi fondé sur la réalité matérielle et écologique et sur les impératifs de la justice décoloniale.

Enfin, il est on ne peut plus urgent de réduire le pouvoir d'achat des riches par le biais d'impôts sur la fortune et de plafonds sur les revenus élevés. En ce moment même, les milliardaires à eux-seuls sont sur le point de brûler 72% du budget carbone restant pour ne pas dépasser 1,5°C de réchauffement global. Ce seul fait constitue une injure criante à l'encontre de l'humanité et du vivant, et personne ne devrait l'accepter. Il est irrationnel et injuste de continuer à détourner notre énergie et nos ressources pour soutenir une élite ultra-consommatrice en pleine catastrophe écologique.

Si, après avoir mis en place ces mesures, nous nous rendons compte qu'il nous faut moins de travail pour produire ce dont nous avons besoin, nous pourrions alors raccourcir sa durée hebdomadaire, offrir aux gens davantage de temps libre et partager le restant indispensable encore plus équitablement de manière à se prémunir durablement du chômage.

La dimension internationaliste de cette transition doit figurer au premier plan. L'utilisation excessive d'énergie et de matière doit diminuer aux centres de l'économie-monde pour atteindre les objectifs écologiques, tandis que les périphéries doivent restaurer et réorganiser leurs capacités productives. Et, dans bien des cas, ces dernières doivent même être augmentées pour répondre aux besoins humains et se développer, afin que les flux de production convergent au niveau global à des niveaux qui soient à la fois suffisants pour le bien-être de tous et toutes et compatibles avec la stabilité écologique.

Pour le Sud Global, cela nécessite de mettre un terme aux programmes d'ajustement structurels, d'annuler les dettes externes, de garantir la disponibilité universelle des technologies essentielles et de permettre aux gouvernements de mettre en place des politiques industrielles et fiscales progressives dans le but de renforcer la souveraineté économique. En l'absence d'une action réellement multilatérale, les gouvernements du Sud peuvent et devraient, de manière unilatérale ou collective, prendre des mesures pour mettre en œuvre un développement souverain et devraient être soutenus pour cela.

Tous ces éléments devraient maintenant clarifier ce point : on comprendra mieux l'idée de décroissance, à savoir le cadre théorique qui a ouvert l'imagination des scientifiques et des activistes depuis une décennie, si on l'inscrit plus largement dans la lutte pour l'éco-socialisme et l'anti-impérialisme.

Le programme que je viens de décrire est-il économiquement abordable ? Oui. Par définition, oui. Comme l'a même reconnu John Maynard Keynes, cet influent économiste capitaliste, et comme l'ont toujours compris les économistes socialistes, tout ce que nous pouvons réaliser, en termes de capacité de production, nous pouvons le payer. Et en matière de capacité de production, nous en avons bien plus qu'il n'en faut. En établissant un contrôle démocratique sur les finances et la production, nous pouvons simplement réorienter l'utilisation de cette capacité du gaspillage et de l'accumulation élitiste vers des objectifs sociaux et écologiques.

Certaines personnes diront que tout cela est utopiste. Mais il se trouve que ces politiques sont extrêmement populaires. Des services publics universels, une garantie publique à l'emploi, plus d'égalité, une économie centrée sur le bien-être et l'écologie plutôt que la croissance : les sondages et les enquêtes montrent qu'il y a un soutien majoritaire pour ces idées et les assemblées officielles de citoyens de plusieurs pays sont appelés précisément à ce genre de transition. Nous avons là quelque chose qui a le potentiel de devenir un agenda politique populaire et réalisable.

Mais rien de tout cela n'arrivera tout seul. Cela nécessitera une lutte politique d'envergure contre celles et ceux qui tirent outrageusement bénéfice du statut quo. Le temps n'est plus au réformisme mou, aux retouches sur les bords d'un système défaillant. Le temps est au changement radical. Mais il est clair, cependant, le mouvement écologiste récent ne peut en constituer le seul moteur. Même s'il est vrai qu'il a réussi à mettre au premier plan les problèmes écologiques dans l'espace public, il ne dispose pas des capacités d'analyse structurelle et l'influence politique pour réaliser la transition dont nous avons besoin. Les partis

verts bourgeois sont en cela particulièrement révélateurs, avec leur inquiétante ignorance des modes de vie des classes ouvrières, des politiques sociales et des dynamiques impérialistes. Pour surmonter ces limites, il est urgent que les écologistes établissent des alliances avec les syndicats, les mouvements ouvriers et d'autres formations politiques de la classe ouvrière qui disposent d'un levier politique beaucoup plus important, y compris le pouvoir de la grève.

Pour ce faire, les écologistes doivent mettre en avant les politiques sociales que j'ai énumérées plus haut, et qui promeuvent l'abolition de l'insécurité économique qui conduit les communautés de la classe ouvrière et de nombreux syndicats à craindre les conséquences négatives qu'une action écologique radicale pourrait avoir sur leurs moyens de subsistance. Mais les syndicats doivent aussi bouger. Cette critique ne vient pas de l'extérieur, mais de quelqu'un qui a toujours été syndiqué. Comment avons-nous pu laisser les horizons politiques du mouvement syndical se réduire à des batailles sectorielles sur les salaires et les conditions de travail, tout en laissant intacte la structure générale de l'économie capitaliste ? Nous devons renouer avec nos ambitions initiales et nous unir entre secteurs – ainsi qu'avec les chômeurs et les chômeuses – pour garantir les fondements sociaux pour tous et parvenir à la démocratie économique.

Enfin, les mouvements progressistes du centre de l'économie-monde doivent soutenir, défendre et s'unir avec les mouvements sociaux radicaux et anticoloniaux du Sud. Les travailleur·ses et les paysan·nes de la périphérie fournissent 90 % du travail qui alimente l'économie capitaliste mondiale. Les pays Sud détient la majorité des terres arables et des ressources essentielles de la planète, ce qui leur confère un pouvoir considérable. Toute philosophie politique qui ne met pas en avant les travailleur·ses et les mouvements politiques du Sud en tant qu'agents principaux du changement révolutionnaire passe tout simplement à côté de l'essentiel.

Cela nécessite un âpre travail d'organisation, de création de solidarités et d'union autour de revendications politiques communes. Il faut de la stratégie et du courage. Y a-t-il de l'espoir ? Oui. Nous savons qu'il est empiriquement possible de parvenir à une économie mondiale juste et durable. Mais notre espoir ne pourra jamais être plus fort que notre lutte. Si nous voulons de l'espoir – si nous voulons obtenir un tel monde – nous devons construire la lutte.

Jason HICKEL, 29 septembre 2023

Lire sur *Terrestres*, Dominique Bourg, Philippe Desbrosses, Gauthier Chapelle, Johann Chapoutot, Xavier Ricard Lanata, Pablo Servigne, « Propositions pour un retour sur Terre », avril 2020.

1. Les citations sont extraites de la version française originale, voir https://fr.wikisource.org/wiki/La_Conqu%C3%AAtte_du_pain, NDT[↑]

<https://www.terrestres.org/2023/09/29/les-deux-piliers-de-lecosocialisme-democratique/>

[De bonnes idées, mais irréalisables, il faudra au minimum changer le pouvoir et instaurer une société réellement démocratique, transformer les machines pour qu'elles ne servent plus le profit, mais les biens communs, etc. Compter sur les syndicats intégrés au capitalisme ??? MN]

Les fermes coopératives, des terres en tension



Aux Pays-Bas, plusieurs mouvements citoyens prônent le retour à des fermes communautaires pour promouvoir une alimentation plus durable et préserver la biodiversité. Mais ces initiatives, aussi inspirantes soient-elles, font figure d'exception dans un pays dont le modèle s'est fondé sur l'agriculture intensive destinée à l'exportation.

Zaza Versteeg est plus habituée à l'atmosphère feutrée des musées qu'au sol boueux des exploitations maraîchères. Cette passionnée d'histoire de l'art a longtemps coordonné des expositions et défendu de jeunes artistes. Mais en 2018, la naissance de sa fille a changé ses priorités. *« Devenir mère a été un tournant. Je me suis dit que si je voulais être un bon exemple, il fallait que je me lance dans des projets qui ont plus de sens. »* Avec comme préoccupation d'offrir la meilleure nourriture possible à sa fille. Mais comment, sans en connaître la provenance et la manière dont elle est produite ?

Alors que le monde agricole lui est complètement étranger, Zaza décide de monter une ferme. Elle réunit 200 habitants de sa ville du nord des Pays-Bas, Bergen, et ils se mettent ensemble à la recherche de terres. Aucun n'est agriculteur, mais tous sont prêts à déboursier la somme de 2 000 euros pour acheter tracteurs, semences, animaux et surtout embaucher des agriculteurs et des éleveurs qui, eux, seront capables de produire des fruits, des légumes et de la viande. Après deux ans d'efforts, la ferme « Duinstreek » voit le jour le 1^{er} janvier 2022. *« Ça a pris du temps car tout le monde a monté ce projet en parallèle de son travail et de sa vie de famille. Mais maintenant je mange tous les jours des produits de ma propre ferme et c'est très satisfaisant. »*

Modèle coopératif et agriculteurs salariés

Ce modèle de ferme n'est pas nouveau. Il est développé depuis 2013 par la coopérative Herenboeren (« *Gentlemen farmers* »). *« L'objectif est de rapprocher l'agriculteur et le consommateur en créant une chaîne d'approvisionnement plus courte, explique Anneke Comello, responsable de la communication pour Herenboeren. L'agriculteur n'est plus entrepreneur, il est employé par la coopérative. Il reçoit un salaire fixe d'environ 45 000 euros par an, ce qui est au-dessus de ce que gagnent la plupart des agriculteurs. »*

Ces fermes alternatives essaient aux Pays-Bas. Aujourd'hui, une vingtaine de coopératives labellisées Herenboeren existent déjà et une trentaine d'autres sont en cours de création – ce qui représentera entre 25 000 et 30 000 personnes nourries par ce biais. À terme, l'ambition de ces « *gentlemen farmers* » est de créer 300 fermes sur tout le territoire.

Herenboeren n'est pas la seule initiative de ce type. Un autre modèle coopératif, Land van Ons (« *Notre terre* »), existe depuis 2019. Il permet à des particuliers d'investir 20 euros par an minimum, 300 en moyenne,

pour devenir coopérateur et racheter des terres agricoles en commun. Les parcelles sont ensuite louées à des prix abordables à des agriculteurs bio.



Coopérative Herenboeren, ferme de Duinstreek, Pays-Bas. © GrootHeide

Howard Koster est l'un d'eux. Après sa formation en agriculture biologique, cet ancien militaire cherche à monter une ferme avec sa compagne Claudi. Dans un pays où le prix des terres est parfois prohibitif pour les petits agriculteurs, Land van Ons leur permet d'accéder à une parcelle. Sur un terrain de 25 hectares dans la région de Nimègue, à la frontière allemande, le couple crée une ferme collective en mars 2022, en s'associant à une maraîchère et à un horticulteur. En plus de la location de la parcelle à peu de frais, l'atout de Land van Ons repose également sur le travail de ses 250 bénévoles. *« Ils viennent nous aider pour la plantation des cultures ou des arbres, explique Howard avec enthousiasme. C'est aussi l'occasion pour nous de montrer aux coopérateurs à quoi mène leur engagement. »*

Restaurer la biodiversité

Inspirés par les principes de l'agroécologie, Howard et sa femme cultivent des légumes, des arbres fruitiers et des plantes aromatiques sur la même parcelle. Le but : créer des écosystèmes plus résilients mais surtout restaurer la biodiversité d'un sol appauvri par des décennies de monoculture de maïs.

Cette pratique s'inscrit dans une démarche plus globale. La coopérative Land van Ons s'est en effet donné pour mission de protéger et de restaurer les habitats naturels des insectes et des oiseaux endémiques des territoires investis. Un travail qui ne peut se faire que main dans la main avec les agriculteurs comme Howard. *« On réfléchit ensemble : à quoi ressemblait la biodiversité de ce terrain il y a 50 ans ? En restant réaliste, quelles espèces pourrait-on aider à se consolider dans la décennie à venir ? On se met d'accord sur nos objectifs de restauration et les bénévoles de Land van Ons viennent surveiller la progression de la biodiversité dans notre ferme »,* explique Howard. Plusieurs fois par semaine, ils viennent donc compter les papillons, les oiseaux ou les abeilles, selon un protocole bien défini.



Les projets agricoles aidés par Land Van Ons permettent de restaurer la biodiversité © Piet R. Levering
 Quatre ans après sa création, Land van Ons aurait déjà récolté 20 millions d'euros de la part de 26 000 coopérateurs, ce qui lui a permis d'acheter 270 hectares de terre, soit 17 parcelles sur tout le territoire néerlandais. Mais l'ambition de restaurer les écosystèmes est une gageure tant les espaces naturels néerlandais sont dégradés. Alors que seulement 40 % de la biodiversité originelle des Pays-Bas était encore préservée en 1900 (contre 70 % en Europe), il n'en reste aujourd'hui que 15 %.

Champion de l'intensif

Malgré un engouement certain, les projets comme Land van Ons et Herenboeren restent des exceptions dans l'agriculture néerlandaise, qui a su tirer parti de la mondialisation pour créer un modèle agricole productiviste. Grâce à l'exploitation d'une main-d'œuvre étrangère et au recours massif aux intrants et aux nouvelles technologies, ce territoire plus petit que la Bourgogne-Franche-Comté est devenu le deuxième exportateur mondial de produits agricoles, derrière les États-Unis (pour une superficie 237 fois inférieure !). Cette « prouesse » a été rendue possible par un changement profond du monde agricole ces dernières décennies. « Dans les années 1950, les exploitations étaient petites et diversifiées, avec quelques vaches, des cochons, des poules, des céréales. En un demi-siècle, le nombre d'agriculteurs a drastiquement diminué, ils se sont spécialisés et, surtout, la taille des fermes et des cheptels a explosé », explique Caroline De Roos, porte-parole de Land van Ons.

Avec 118 millions d'animaux d'élevage, les Pays-Bas émettent chaque année 11 millions de tonnes de protoxyde d'azote, un des deux principaux gaz à effet de serre émis par l'agriculture, avec le méthane. Une quantité trois fois supérieure à la moyenne de l'Union européenne. « Les excréments issus des fermes d'élevage polluent nos eaux, nos sols et notre air alors que la majeure partie de la viande produite est destinée à l'exportation », s'insurge Caroline De Roos. Les Pays-Bas sont en effet le plus gros exportateur de viande de l'Union européenne, avec 11 milliards d'euros de recettes en 2022, selon une étude statistique de 2023.

Crise de l'azote

Mais les choses pourraient bientôt évoluer. Une décision de justice de 2019 oblige l'État néerlandais à réduire de moitié les émissions d'azote d'ici 2030. Pour y parvenir, le gouvernement envisage de réduire d'un tiers le nombre d'animaux d'élevage. Une décision radicale qui pourrait forcer des dizaines de milliers de fermes à réduire considérablement la taille de leurs cheptels. Voire à mettre fin à leur activité par la vente de leur exploitation sur la base du volontariat ou par des rachats forcés. S'ensuivent à l'été 2022 des manifestations monstres d'éleveurs opposés au changement de leur modèle économique. Cette « crise de l'azote », comme on l'appelle aux Pays-Bas, pourra-t-elle changer durablement les choses ? « Quatre ans après cette décision historique, la situation reste verrouillée, rien ne bouge de façon concrète... Le gouvernement a tenté une concertation, mais les agriculteurs ont refusé de la signer », déplore Caroline De Roos.

Les Pays-Bas ont beau être l'une des premières puissances agricoles du monde, ils sont très en retard sur le bio. Seules 4 % des exploitations agricoles ont le label, contre 9 % en France et 25 % en Allemagne. Land van Ons milite pour que ce taux atteigne au moins 15 % dans les prochaines années. « Ce sont souvent les situations les plus radicales qui amènent à des révolutions. S'il y a autant d'initiatives inspirantes ici, c'est aussi parce qu'on est loin d'un modèle durable », concède Howard Koster.

À Bergen, Zaza Versteeg ne tient plus en place. La jeune femme de 34 ans a quitté son métier dans l'art et aide aujourd'hui à l'installation d'autres fermes communautaires dans tous les Pays-Bas. Elle constate qu'un

des facteurs limitants reste la difficulté à trouver des terres agricoles. « *Nous vivons dans un pays très densément peuplé, il y a une concurrence des usages pour les logements, les espaces verts, le besoin de préserver la biodiversité... Certaines fermes mettent donc quatre ans à s'installer.* » Reste à voir si les terrains des éleveurs qui devront réduire leurs troupeaux pourront bénéficier à ces coopératives.

Agnès NABAT, publié le 25 octobre 2023
Agnès Nabat est journaliste indépendante.

Pourquoi la désobéissance civile pourrait s'intensifier



Face à l'inaction des dirigeants sur la question climatique, les mouvements choisissant la désobéissance civile se multiplient. Jusqu'ici perçu comme « radical », ce mode d'action se popularise. Une Rencontre de Reporterre a exploré ce thème.

Après un mois de grève de la faim aux côtés d'autres activistes, Thomas Brail envisage une grève de la soif, à partir du 3 octobre, contre la construction de l'autoroute A69. « *Il se joue là quelque chose de vraiment important, dans un contexte de lutte écologiste extrêmement forte* », expose Hervé Kempf, directeur de la rédaction de Reporterre, lors d'une rencontre organisée par le média de l'écologie au Festival du livre et de la presse d'écologie, le 30 septembre, dans une salle pleine. Quelque chose de l'ordre d'un mode d'action fulgurant, porté par des collectifs militants qui revendiquent le recours à la désobéissance civile. Voire à la mise en danger de leur propre intégrité physique...

L'apparition de ce type d'action, « *avec des structures d'organisation très souples, va s'intensifier*, estime Mathilde Caillard, membre d'Alternatiba Paris. *Car nous sommes dans une impasse politique extrêmement angoissante pour un tas de personnes* ».

Plusieurs étapes ont marqué l'émergence de cette nouvelle dynamique : la Conférence de Paris sur le climat en 2015, avec la force de mobilisation d'Alternatiba et ANV-COP21 ; ou encore la démission de Nicolas Hulot en 2018, qui a engendré de grandes marches pour le climat.

La désobéissance civile, « parce que c'est nécessaire »

Les activistes réunis autour de cette table ronde s'accordent à dire que la multiplication de leurs organisations n'est pas synonyme de division, mais gage de complémentarité. « *On a des différences dans la manière de concevoir les luttes, mais il n'y a rien qui nous divise fondamentalement* », pense Jean-François Julliard, directeur

général de Greenpeace France. « *On a déjà mené des actions avec Attac, Greenpeace, Dernière rénovation... Il faut se concentrer sur ce qui nous rassemble* », ajoute Cythère d'Extinction Rebellion (XR), un mouvement né en 2018.

Ce renouvellement de l'activisme a toutefois fait bouger des lignes. En premier lieu sur la désobéissance civile. Il y a dix ans, « *nous avions de grands débats pour savoir si c'était le bon outil. La désobéissance civile était encore vue comme un mouvement de niche, portée par des radicaux* », analyse Gabriel Mazzolini, porte-parole des Amis de la Terre France, une organisation quinquagénaire comme Greenpeace.



De g. à d. : Hervé Kempf, Cythère, Gabriel Mazzolini, Rachel, Mathilde Caillard et Jean-François Julliard. © *Éric Coquelin*

Certes, ce mode d'action n'a pas attendu XR ou Dernière rénovation pour exister : Greenpeace était déjà connue pour ses actions spectaculaires. Mais elles étaient menées par une grappe de personnes extrêmement entraînées. « *Il nous a fallu dénouer cette idée que la désobéissance civile était une affaire de professionnels, et non un mode d'action de masse* », se souvient Gabriel Mazzolini.

Si aujourd'hui ce mode d'action est privilégié par les collectifs émergents, « *ce n'est pas pour le plaisir de faire des centaines d'heures de garde à vue, mais parce que c'est nécessaire* », dit Rachel, condamnée à deux mois de prison avec sursis pour des actions menées avec Dernière rénovation. Elle ajoute : « *J'ai 21 ans et quand je vois la situation climatique, je me dis qu'il n'y a quasiment aucune chance que je meure de vieillesse.* »

« **En matière de désobéissance civile, on a beaucoup à apprendre** »

Ce choix stratégique n'empêche pas Dernière rénovation de travailler étroitement avec la Fondation Abbé Pierre, une organisation historique de lutte contre le mal-logement. La posture des ONG plus traditionnelles est double. D'abord, il y a le partage d'expérience : « *On a soutenu ces nouveaux mouvements dès le début, en termes de moyens, de plaidoyers, mais aussi de défense juridique dans les tribunaux* », dit Jean-François Julliard.

Et puis il y a l'apprentissage : « *En matière de désobéissance civile, on a beaucoup à apprendre. Greenpeace a toujours su mettre des grimpeurs sur un mur pour y accrocher une banderole ; en revanche, on ne savait pas mettre 500 personnes ensemble devant le siège d'une multinationale. Aujourd'hui, on a appris* », assure le directeur général de Greenpeace. De quoi élargir la palette des actions possibles.

Les ONG historiques ont également été bousculées dans leurs schémas décisionnels. XR a débarqué avec un mode de gouvernance décentralisé, basé sur des mandats locaux restreints à quelques mois. Le but : éviter toute forme de « *prise de pouvoir* », selon Cythère. « *Il y a dix ans, les groupes locaux de Greenpeace en région étaient là pour faire ce que le siège parisien leur demandait, pour relayer les campagnes nationales...* », se souvient Jean-François Julliard. Aujourd'hui, ces groupes ont « *toute latitude pour s'engager sur des luttes locales* ».

Faire face à une « surenchère de la criminalisation »

Vieux ou jeunes, les mouvements écologistes actuels font face à une « *surenchère de la criminalisation* », observe Mathilde Caillard, d'Alternatiba. Des lois spécifiques pour répliquer aux nouveaux modes d'action sont votées : par exemple, des amendes contre la perturbation des événements sportifs visant Dernière rénovation.

La limite entre violence et non-violence est aussi remise en question : en témoigne la commission d'enquête parlementaire sur « *les modalités d'action des groupuscules auteurs de violences* » qui a convoqué XR et Dernière rénovation – commission dont le député écologiste Aymeric Caron a estimé qu'elle revenait à « *installer l'idée que le mouvement écologiste est une nébuleuse, dans laquelle la limite avec la violence est toujours floue* ». Sans compter, enfin, la dissolution des Soulèvements de la Terre dont le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a fait son cheval de bataille pendant des mois.



Jean-François Julliard, de Greenpeace. © *Éric Coquelin*



Mathilde Caillard, d'Alternatiba. © *Éric Coquelin*

Face à cette séquence répressive qui n'en finit plus, « *la diversité n'est-elle pas un éparpillement ?* » interroge Hervé Kempf, de Reporterre. « *Parfois, on a un éparpillement de nos messages* », reconnaît Jean-François Julliard, de Greenpeace, citant par exemple différentes actions fortes menées le même jour. « *La réponse au durcissement de nos adversaires, c'est une meilleure coordination, des alliances ponctuelles pour avoir une plus grande force de frappe* », soutient Gabriel Mazzolini, des Amis de la Terre.

« **S'engouffrer dans la brèche** »

Interrogé sur la lutte des grévistes de la faim contre l'A69, Clément Beaune, ministre chargé des Transports, a annoncé le 26 septembre que plusieurs projets d'autoroutes, dans les cartons depuis des années, seraient abandonnés.

« *On voit bien qu'il y a des moments où il faut s'engouffrer dans la brèche, faire pression à plusieurs !* affirme Mathilde Caillard d'Alternatiba. *C'est comme ça que les sujets deviennent suffisamment importants pour obliger des ministres à se positionner.* » À l'image de ce qu'il s'est passé dans la lutte contre les mégabassines, qui a cristallisé une galaxie d'acteurs et fait réagir jusqu'au plus haut niveau de l'État.

Reste un autre axe de travail pour renforcer sa force de frappe collective : impliquer les premières personnes concernées. Sur la rénovation thermique par exemple, « *qui touche les étudiants blancs de classe moyenne, mais aussi les habitants des quartiers populaires vivant dans des passoires thermiques*, rappelle Gabriel Mazzolini. *Travailler sur ces enjeux sans eux, c'est travailler contre eux* ».

Pour le porte-parole des Amis de la Terre, il est aussi nécessaire de renforcer les liens avec les collectifs de lutte contre les violences policières. Lorsque les premiers concernés défendent leurs droits aux côtés des grandes organisations écologistes (en majorité blanches), « *c'est là que nous devenons un vrai danger* ».

Maïa COURTOIS
3 octobre 2023 (Reporterre)

« Faire quelque chose, le partager », sans visée commerciale : le combat du logiciel libre n'est pas mort

Souvent bénévoles, les développeuses et développeurs de logiciels libres contribuent largement au monde numérique actuel. Deux libristes trentenaires témoignent d'un secteur en recomposition, sous pression des géants du numériques.



Les logiciels libres sont parfois perçus comme marginaux en dehors des cercles d'initiés. Pourtant, ils sont omniprésents dans notre quotidien numérique : le navigateur web Firefox, VLC, Libre Office, tous sont des logiciels libres.

Dans les années 1980, le mouvement du logiciel libre a connu un essor face au verrouillage du code informatique par les grandes entreprises de la Tech. D'abord centré sur un plan informatique, le mouvement s'est élargi, notamment à la lutte contre la propriété intellectuelle, des semences à la connaissance.

Sujet de prime abord technique, le logiciel libre induit une conception émancipatrice du numérique. Les quatre libertés essentielles au logiciel libre sont autant de droits pour les utilisatrices : le droit d'exécuter le programme sans avoir à payer de redevance à quiconque, le droit d'étudier et de modifier son code source, le droit de redistribuer des copies exactes de ce logiciel, et le droit d'en redistribuer des versions modifiées. Mais face à la montée en puissance des géants du numérique, « le combat du logiciel libre est moins prégnant que dans les années 1980 », constate Sébastien Broca, chercheur dans le domaine des communs numériques à l'université Paris 8. Google utilise lui-même le noyau libre Linux pour son système d'exploitation Android. Et Microsoft a racheté en 2018 la plateforme de développement collaborative GitHub.

« Les questions centrales du libre comme la propriété intellectuelle ne sont plus trop à l'agenda des débats autour du numérique, poursuit le chercheur. On peut dire que l'utopie du logiciel libre a en partie échoué : les logiciels libres se sont propagés partout, mais n'ont pas résolu le problème de plateformes comme Facebook, dont l'infrastructure repose sur du logiciel libre mais qui n'offre que peu, voire pas de garanties aux utilisateurs. »

Repère :

Le développement des logiciels et licences libres

Et pourtant, les développeuses et développeurs de logiciels libres, passionné·es et bénévoles, sont toujours là. Gaëtan Chabert, alias Booteille, est bénévole à l'association de promotion du libre Framasoft depuis 2021. Le mot d'ordre de Framasoft, c'est « *changer le monde, un octet à la fois* ». « *Ça, moi j'y crois* », confirme Gaëtan.

Jeunesse bidouilleuse

« *Je programme depuis que je suis adolescent. J'ai commencé en filant un coup de main à l'administrateur d'un site qui proposait des mangas* », se souvient le jeune homme. « *À 14 ans, j'avais ma première distribution Ubuntu-Linux [un système d'exploitation libre, ndlr]. Pour la faire fonctionner correctement, il fallait bidouiller. Je n'étais pas satisfaite du lecteur de musique, c'est comme ça que j'ai commencé à coder* », rapporte de son côté Maud Royer, elle aussi développeuse libre.



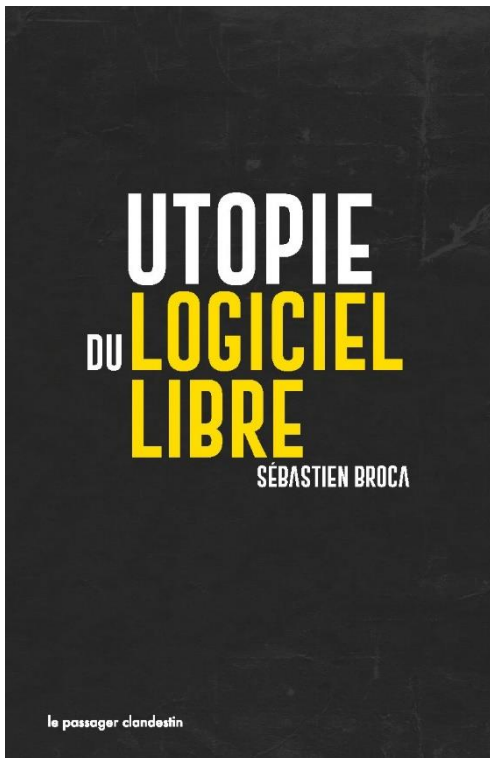
Gaëtan Chabert, alias Booteille, officie bénévolement à Framasoft depuis 2021. © Alan Arbaud

Les logiciels libres redonnent à l'utilisateur la capacité d'agir. « *Pouvoir lire le code source, le modifier et contribuer au développement du logiciel constitue le meilleur moyen d'apprendre*, souligne aussi la développeuse. *Je me suis formée en autodidacte, comme beaucoup dans le libre. C'est souvent un apprentissage à côté d'autres activités, quand on a le temps.* »

Les projets et logiciels libres sont en majorité développés et maintenus par des communautés de bénévoles, un héritage du milieu hacker. « *Il allait de soi que les logiciels libres étaient écrits sur leur temps libre par des développeurs passionnés, dont les motivations étaient le désir d'apprendre, le plaisir de programmer et la volonté de faire (re)connaître leurs talents* », retrace Sébastien Broca dans son ouvrage *Utopie du logiciel libre*.

Forces bénévoles

Mais cette situation se retrouve partiellement remise en cause par l'apparition des premières exploitations commerciales de logiciels libres, notamment via le développement d'une économie dite « open source ». « *L'économie du logiciel libre repose sur une combinaison étonnante de travail bénévole et de travail salarié, et malgré la présence accrue des entreprises, les contributions gracieuses représentent toujours une part non négligeable du travail de programmation "libre"* », nuance Sébastien Broca dans son ouvrage.



Utopie du logiciel libre, Sébastien Broca, Le Passager Clandestin, 2018

Dans ce contexte, se professionnaliser dans le domaine du logiciel libre n'est pas aisé. « Je programme depuis quinze ans, mais je ne suis pas un développeur professionnel, répond paradoxalement Booteille lorsqu'il se présente. Les projets libristes reposent sur la bonne volonté de quelques personnes donatrices. Donc, on voit plutôt des bénévoles faire ça après leur travail. » Gaëtan Chabert considère son temps trop limité pour en faire une profession viable.

Maud Royer, elle, est développeuse freelance et partage son temps entre sa profession et diverses activités militantes. Responsable des outils numériques de La France insoumise pendant six ans, elle a entre autres développé le réseau social militant de l'Action populaire sur la base de logiciels libres. Elle mène aussi d'autres projets personnels en parallèle et déplore « quatre à cinq projets inachevés » qu'elle ne pourra jamais finir faute d'être « payée pour le faire ». « Toute personne qui fait du logiciel libre se retrouve dans cette situation, regrette-t-elle. Mais étant aussi militante LGBT et féministe, je dois faire des choix d'agenda. »



Maud Royer, développeuse freelance et militante, travaille uniquement avec des logiciels libres.

©Stéphane Burlot

Maud Royer inscrit également sa pratique professionnelle rémunérée dans la ligne de son engagement libriste. *« Je travaille seulement pour des clients qui font du logiciel libre, donc globalement avec une éthique professionnelle proche de la mienne, dit-elle. Concrètement, je n'ai quasiment jamais touché à du Microsoft et les gens avec qui je travaille n'y ont souvent jamais touché non plus. »*

Femme, développeuse, libriste, Maud est un profil assez rare dans le milieu. Les femmes sont sous-représentées dans les contributions libristes des 50 dernières années, comme l'a montré une récente étude. Même si leurs contributions ont connu une augmentation ces toutes dernières années, elles ne s'élevaient encore qu'à 10 % du total des contributions libristes en 2019.

Partage communautaire

Même si le travail de développement répond, dans un premier temps, à leurs besoins, les logiciels développés par Maud Royer et Gaëtan Chabert sont souvent mis à disposition du public ensuite. *« C'est le principe dans la communauté du libre : je peux faire quelque chose pour moi, le partager et, sur un malentendu, ça va sans doute servir à pas mal de personnes »,* s'enthousiasme Gaëtan Chabert. Il a ainsi développé deux extensions pour Firefox, baptisées Invidition [1] et PeerTube Companion, qui redirigent les pages YouTube vers une autre interface. Il s'agit autant d'éviter le pistage de Google que de faire connaître les plateformes alternatives à YouTube comme PeerTube, développée par Framasoft.

Pour Maud Royer, *« mettre la main à la pâte pour apprendre une nouvelle technologie ou un nouveau langage informatique est essentiel et structurant dans son quotidien de développeuse. « Il y a beaucoup de logiciels libres que j'ai codés moi-même pour acquérir de nouvelles compétences via des projets précis. »* Publiés ensuite en ligne, ces logiciels libres circulent et peuvent être utiles à tout le monde. *« C'est ça la magie du logiciel libre : vous codez un logiciel, vous le publiez en ligne et même sans en faire la promotion, vous pouvez voir plus d'une centaine de personnes l'utiliser »,* vante la développeuse.

Accompagner un public plus large à l'utilisation des divers logiciels libres existants, c'est un enjeu clé aujourd'hui pour Gaëtan Chabert. Engagé dans la formation aux enjeux du numérique, le développeur est pleinement mobilisé pour la nouvelle campagne *« Collectivisons Internet / Convivialisons Internet »* (COIN-COIN) de l'association Framasoft. Celle-ci vise entre autres à mettre en lien des hébergeurs de services libres avec des associations, pour assurer une formation de leurs membres.

Nils HOLLENSTEIN (Basta !) 25 septembre 2023

Photo de une : *« Let's leave Planet GAFAM »*, Illustration réalisée pour l'association Framasoft par David Revoy, CC-BY 4.0

Notes

[1] Invidition n'est plus maintenue actuellement.

Pour un nouveau rapport au travail : expérimenter la polyactivité

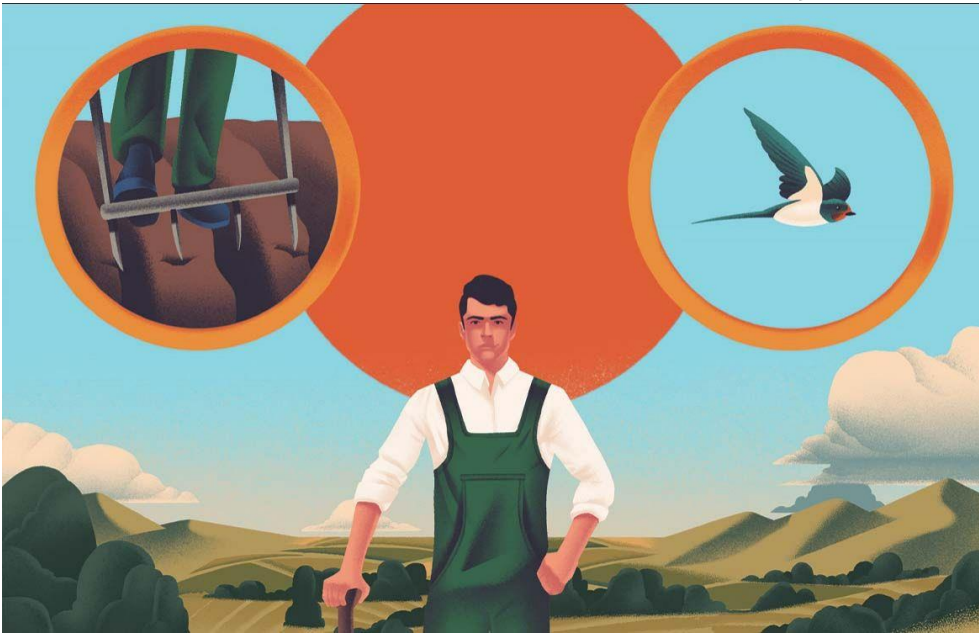


Illustration : Kévin Deneufchatel

Pour dépasser le malaise naissant de prises de conscience isolées, le collectif d'ingénieurs de l'aéronautique toulousains Icare s'est initié en 2020 pour réfléchir à l'avenir de leur secteur écologiquement insoutenable. Ces questionnements ont débouché sur plusieurs initiatives, dont l'expérimentation de la polyactivité qu'ils partagent dans ce texte. Devant un monde du travail qui produit une perte de sens tout en restant figé dans une course à la productivité, ce collectif démontre que la polyactivité, qui permettrait d'articuler leur travail d'ingénieur à une activité maraîchère, se présente comme une piste sérieuse pour participer à la nécessaire mutation de notre économie, tout en retrouvant une connexion avec son environnement terrestre.

L'épidémie de Covid-19 nous laissait espérer un « monde d'après ». Mais il n'en a rien été : la préoccupation a été de retrouver l'économie d'avant-Covid le plus rapidement possible. Et pourtant, tout n'a pas survécu à l'identique. Des brèches se sont même créées durant cette curieuse suspension du temps. Nous, ingénieurs de l'aéronautique, avons lancé en 2020 le collectif Icare, répondant à un appel du groupe de scientifiques toulousain Atécopol.

Une petite centaine de travailleurs à travers toute la France a alors partagé l'idée d'anticiper plutôt que de subir la baisse, à la fois probable et écologiquement souhaitable, du trafic aérien. Nous avons organisé des « ateliers de transfert de compétences¹ » et porté avec le collectif PAD (Pensons l'aéronautique de demain) des Assises de l'aviation en 2021, comme un moyen de débattre de nos préoccupations écologiques, mais aussi de diffuser un autre récit que celui de l'aéronautique triomphant. Icare a grandi et, depuis l'été 2022, le collectif est devenu l'association Les ateliers Icare, structurée autour de trois objectifs : aligner les secteurs polluants pour respecter la trajectoire de baisse des émissions de l'accord de Paris ; diversifier l'industrie pour la mettre au service de la transition écologique ; reconverter collectivement les salariés des secteurs polluants. C'est sur ce dernier point qu'une autre brèche s'est ouverte. Dès 2021, Les ateliers Icare se sont intéressés à un concept : la polyactivité.

Il est établi que le besoin en travail nécessaire à une transition écologique juste sera bien supérieur à aujourd'hui d'ici 2050. À cette réalité matérielle se greffe une préoccupation plus personnelle : de plus en plus de personnes traversent une crise du sens de leur travail tandis que d'autres ont des envies de longue date de s'engager dans l'artisanat, ou ressentent une envie de retour à la terre. Dès lors, pourquoi donc ne pas employer cette motivation disponible pour des activités riches de sens ? Les compétences acquises dans l'industrie ne peuvent-elles pas être utiles à des projets vertueux ? Pour les personnes en transition, la polyactivité serait-elle un cadre pertinent pour tester un nouveau travail sans devoir sauter dans le vide ?

C'est ainsi que des membres du collectif sont partis à la recherche de projets écologiques répondant à des besoins sociétaux tels que se nourrir, se déplacer ou se vêtir. Via une « étude de faisabilité d'une filature chanvre » pour le compte de la coopérative VirgoCoop, des ingénieurs en mécanique, logistique ou encore en génie industriel ont ainsi aidé à renforcer la filière textile en Occitanie. Cette première expérience de polyactivité a pu en partie être réalisée grâce aux aides publiques versées par l'État aux salariés dans le cadre du Covid-19.

La pandémie nous a ainsi permis d'esquisser une nouvelle voie. Notre désir est à présent de concrétiser la polyactivité comme une réalité pour le plus grand nombre. Après la première expérience de 2021, nous avons contacté l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural (Adear) afin d'imaginer la suite. Depuis, notre énergie s'est focalisée sur ce projet : nous voulions aider concrètement paysan·nes et maraîcher·es dans leur quotidien. Après plusieurs mois de travail pour nouer des contacts, une expérimentation va enfin avoir lieu auprès de Maryline, maraîchère sur sol vivant aux serres Dellarossa, dans le Gers, et de Quentin, lui aussi maraîcher bio sur sol vivant et sans mécanisation, installé à Blagnac. L'expérience, programmée en mai et en juin 2023, sera basée sur du bénévolat : chacun·e donne de son temps et s'investit à hauteur de ses possibilités dans le cadre d'un planning établi, comme toujours, grâce à une co-construction et un travail d'équipe. Un journal de bord sera tenu et, en collaboration avec une école de vidéastes, un reportage sera réalisé sur ce projet qui, pour nous tous, promet de faire évoluer notre rapport au travail et son utilité pour la société.

En proposant de nous réapproprier la polyactivité, nous souhaitons renouer avec une notion qui, renvoyant au fait d'exercer plusieurs activités professionnelles sur une même période, a été élaborée au XX^e siècle. Elle unit le terme « activité », dont l'utilisation n'a cessé de croître depuis trois siècles, avec le préfixe « poly » indiquant la multiplicité. Dans ce contexte, sont associées au mot « activité » non seulement celles qui sont rémunérées, mais aussi toutes les autres activités créatrices de valeur pour soi, l'entourage proche, la société.

Si l'utilisation du mot « polyactivité » est récente, sa mise en œuvre ne l'est pas. Dès le XVI^e siècle, la pauvreté des sols creusois imposait aux hommes des migrations à la belle saison pour se procurer un revenu complémentaire. Ils rapportaient leurs bénéfices en hiver pour payer les dettes, acheter des semences et parfois des terres. Tandis que les Limousins construisaient les villes, ce sont les femmes, les enfants et les vieillards qui s'occupaient de toutes les tâches à la ferme. En 1889, Félicie Hervieu expérimenta à Sedan de nouveaux modes d'assistance aux familles ouvrières via notamment ce que l'on appellera ensuite les jardins ouvriers, popularisés par l'abbé et député-maire Jules-Auguste Lemire. Chose intéressante, les premiers jardins de Sedan furent dirigés par des femmes.

En Russie, c'est à partir de 1917 que les jardins se sont multipliés pour faire face aux pénuries alimentaires et aux disettes. En France, après la Seconde Guerre mondiale, une partie du monde agricole a continué à venir travailler dans les usines tout en maintenant une production agricole vivrière. La majorité des temps partiels d'aujourd'hui sont occupés par des femmes dont la seconde activité est relative au foyer. Seuls certains hommes à temps partiel conjuguent plusieurs activités rémunératrices dans un contexte le plus souvent contraint (nécessité économique, travail saisonnier).

La polyactivité est donc une réalité, en même temps qu'une possibilité d'émancipation qui permettrait de reconnaître toutes les activités, en particulier celles servant le bien commun (sociales, domestiques, vivrières...). Encore faut-il que celle-ci soit désirable, et c'est notre conviction : elle pourrait être une réponse à la recherche de sens et à l'envie de relier le corps et l'esprit, le travail et le reste de sa vie. Reste que nos modes de vie confortables constituent parfois une entrave au souhait d'y apporter du sens. La période du Covid a cependant conduit certains à remettre en cause le cadre de nos existences, en attestent les étudiants qui désertent comme ceux qui nourrissent le récent phénomène de « Grande démission ». D'une part, les reconversions professionnelles se normalisent : 21 % des personnes actives préparaient une reconversion en janvier 2022, auxquelles on peut ajouter les 26 % qui déclaraient en envisager une à terme.

D'autre part, les reconversions de cadres ou professions intellectuelles supérieures vers un métier artisanal et manuel surprennent de moins en moins. Notre espèce a besoin de ressentir pour exister et se sentir vivante, ce qui pourrait expliquer l'attrait pour un travail manuel qui engage nos sens et nos émotions, bien plus que nos écrans d'ordinateur ne le permettent. Nous pensons que pour cheminer vers cet horizon de sens, une transition est nécessaire dont la polyactivité peut être la locomotive, car cette quête rejoint aussi celle d'un nouvel équilibre. Décélérer, fonctionner sur un rythme plus naturel, se reconnecter avec le vivant qui nous entoure, loin de l'enfermement au bureau, où l'on découvre la météo du jour seulement le soir, en sortant.

Développer des compétences variées permet de se réaliser de manière plus globale, de gagner en liberté tout en s'ouvrant à d'autres milieux professionnels. Pourquoi dissocier le travail concret de l'abstrait ? L'individu de l'équipe ? Le bureau du plein air ? La station debout de la position assise ? Trop souvent, nous dissocions travail manuel et travail dit intellectuel. Cette opposition est insensée, car l'un et l'autre sont inextricables : le travail d'un menuisier commence avec des plans détaillés qui feraient pâlir des ingénieurs. Il en est de même pour un e couturier ière, un e électricien ne, ou tout autre corps de métier. C'est la division du travail qui nous impose le regard dominant des managers face aux « exécutants ». L'extrême spécialisation accélérée par le tout-machine contribue à une perte de compétences et de réalisation individuelle.

La polyactivité nous permettrait d'apprendre davantage tout en gagnant en autonomie ce qui améliorerait la résilience de nos sociétés. Le philosophe Pierre Kropotkine imaginait déjà ce type d'organisation à la fin du XIX^e siècle, lui qui prônait dans *Champs, usines et ateliers* que « chaque ouvrier travaille à la fois au champ et à l'atelier ». Nous pensons que la polyactivité constitue une approche appropriée à la reconversion et aux transferts d'emploi, en préparant à une transition plus douce et en participant à une réorganisation du travail qui est, désormais, une nécessité absolue face aux urgences écologiques et sociales.

Pour Les ateliers Icare, la polyactivité est donc un moyen d'introduire un projet de société commun via une meilleure répartition du travail et une plus grande justice sociale, au-delà de la simple recherche individuelle de sens. Mais aussi de revaloriser le travail manuel, nécessaire pour une société résiliente et sobre, qui doit réapprendre à réparer et se réapproprier des techniques basiques. La polyactivité peut donc faire particulièrement sens pour les métiers de bureau (ingénieurs, administration...). Elle permettrait de soutenir l'artisanat et l'agriculture, en opposition à l'industrialisation et au productivisme, incompatibles avec une société soutenable. Elle pourrait ainsi permettre de partager certaines tâches pénibles, mais néanmoins essentielles, qui sont aujourd'hui endossées par des personnes qui souffrent au travail (égoutiers, éboueurs, maraîchers, soignants, préparateurs de commandes, ouvriers du bâtiment, manutentionnaires, menuisiers...). Être maraîcher sur sol vivant relève par exemple de l'héroïsme, tant cette activité prenante est sous-payée. Nos valeurs doivent être repensées et les métiers essentiels revalorisés et mutualisés. En particulier pour ceux qui réclament beaucoup de main-d'œuvre, comme l'agriculture paysanne respectant le sol, car les secteurs ne sont bien entendu pas tous adaptés à la polyactivité. Il s'agit aussi de distinguer la polyactivité subie (cumul de plusieurs emplois par nécessité économique) de la polyactivité choisie, qui entre dans le cadre d'une organisation du travail plus équilibrée et juste.

En temps de guerre, toute la société s'arrête pour participer à l'effort : le travail est réorganisé et l'économie se met au service d'un intérêt particulier jugé supérieur à d'autres. Nous sommes dans cette situation avec l'urgence écologique. Or, le travail tel qu'il est pensé aujourd'hui, en particulier dans les pays dits développés, n'amène plus de bien-être et ne participe pas à un projet de société cohérent avec les enjeux sociaux et écologiques. La polyactivité peut être l'une des voies de sortie. Dans une phase transitoire, elle peut aussi être un moyen de transfert d'emplois d'un secteur à l'autre, comme y invitent les travaux du Shift Project : respecter la trajectoire de réduction des émissions réclame des disparitions d'emploi dans certains secteurs polluants et des créations dans d'autres.

Il s'agit donc d'organiser des transferts d'emploi. La polyactivité, en libérant au moins un jour par semaine, peut permettre d'organiser un tel transfert qui, à l'échelle individuelle, serait difficile à concevoir. Il s'agit également d'officialiser cette démarche pour qu'elle soit acceptée par les employeurs et non pénalisée comme aujourd'hui. Cela s'inscrit dans un mouvement de récupération de notre temps face à une machine capitaliste qui nous occupe dix heures par jour, cinq jours par semaine.

Chez Les ateliers Icare, nous souhaitons accompagner, grâce à la polyactivité, la transformation du secteur agricole conventionnel vers un système agroécologique régénérateur des terres et du vivant et participant à la résilience territoriale. Lorsque nous avons commencé nos réflexions, le cadre légal a été l'une de nos premières préoccupations. Les maraîchers et maraîchères nous ont vite fait comprendre qu'il ne s'agit pas de faire un travail dissimulé et qu'il faut un cadre protecteur pour l'exploitation et les personnes qui y travailleront. Au-delà de l'expérimentation, qui passera par le bénévolat et le *woofing*, il est important de penser le passage à l'échelle. En effet, comment pérenniser ces expériences dans un contexte très difficile pour les exploitations actuelles ?

Rappelons qu'un maraîcher dont l'exploitation fonctionne touche une rémunération mensuelle souvent inférieure au smic. Et les périodes ne sont pas rares où les exploitants n'ont d'autres choix que d'abandonner leur maigre rémunération au profit des salariés saisonniers sur lesquels ce système bancal repose. Il nous semble indispensable que de nouveaux modèles de développement à la hauteur des enjeux soient mis en œuvre, comme la sécurité sociale de l'alimentation qui pourrait permettre l'émergence d'exploitations

maraîchères en transition bio et sur sol vivant. Au-delà, une telle manne permettrait de financer les expérimentations de polyactivité, qui répondraient aux besoins de la filière tout en permettant à des femmes et des hommes de se reconnecter au vivant.

Imaginez : des cohortes de paysans réservistes et des équipes de maraîchers volontaires, comme cela existe chez les pompiers ; une équipe toulousaine d'ingénieurs, de techniciens, d'ouvriers qui quitteraient leur poste pour aller prêter main-forte à Quentin lorsque le besoin se fait sentir ; Maryline venir travailler à l'Ademe Occitanie pour partager son expérience avec celles et ceux qui pensent la transition de la société dans son ensemble. Imaginez seulement. N'est-ce qu'une utopie ? Peut-être pas, car des expériences existent ici et là et pourraient être adaptées à ce partage du travail. Le mécénat de compétences est un bon exemple. Il permet, après toute une carrière dans un domaine particulier, de mettre ses compétences au service de l'intérêt général tout en étant toujours payé par son entreprise. L'idée de la baisse du temps de travail et de la semaine de quatre jours ont percé ces derniers temps dans le débat public, alors qu'elle est portée depuis longtemps – par la CGT notamment. Ne serait-ce pas l'aube d'une future renaissance de la polyactivité, rendue possible par une réappropriation de notre temps ?

Aujourd'hui, l'initiative est largement dépendante du bon vouloir des entreprises, au-delà de la demande des salariés. Comme c'est le cas par exemple chez Orange, qui met doucement en place un congé dit de « respiration », permettant, sous certaines conditions, de s'engager pour l'intérêt général en percevant au minimum 70% de son salaire de base. Ou chez Accenture qui a mis en place un congé de trois mois pour « priorités personnelles » pendant lequel l'entreprise assure 50 % du salaire. Vu les maigres moyens du monde associatif, ces dispositifs peuvent donner des ailes à beaucoup de structures tout en permettant à des personnes de se réaliser différemment ou de transiter de manière douce. Et pourquoi ne pas imaginer une loi inscrivant la polyactivité à but socio-écologique dans le droit du travail ?

Cela pourrait permettre d'accélérer la transition de la société en atténuant le vertige ressenti face à un changement de carrière potentiellement radical. Car il va falloir faire vite : l'augmentation de la température moyenne planétaire de 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle risque fort d'être atteinte avant 2030, sans parler des autres limites planétaires. Or, les changements sociétaux prennent du temps. À titre d'exemple, il faut savoir qu'entre les premières expérimentations locales dans une usine par Antoine Croizat et la généralisation nationale de la Sécurité sociale par son fils Ambroise Croizat devenu député, il s'est écoulé près de quarante ans. L'urgence écologique nous impose d'aller bien plus vite.

LES ATELIER ICARE, publié le 02 novembre 2023

1 Soit des ateliers de cartographie des compétences du secteur aéronautique utiles à des secteurs ayant plus de sens écologique, réalisé en interne par notre association.

Les Ateliers Icare : regroupant à l'origine des ingénieurs de l'aéronautique toulousains, Icare s'est formé en juin 2020 pour répondre à l'interpellation du collectif de scientifiques Atécopol, qui les invitait à réfléchir ensemble à l'avenir de leur secteur. Cet appel a rencontré le malaise écologique silencieux d'une trentaine de ces ingénieurs, qui ont créé ce collectif et lancé des travaux pour réfléchir à une bifurcation du secteur aéronautique, et simultanément du bassin toulousain que ce dernier fait vivre. Imaginant des pistes d'avenir dépassant leur seule industrie, comme la polyactivité, le groupe s'est structuré à l'été 2022 en association, Les ateliers Icare, désormais ouverte aux déserteurs de tous les secteurs polluants.